MINUTE...!

Si vous prenez plus d'une minute pour lire cette première page du journal "Les Affaires", vous gagneriez beaucoup en devenant un "lecteur dynamique".

Si vous pouvez le faire avec une compréhension égale ou supérieure c'est que vous êtes parmi l'un de nos 350,000 diplômés!

institut de lecture dynamique
evelyn wood inc.
205 OUEST, RUE SHERBROOKE
MONTREAL, QUE. TEL 844 1941

Vol. XL No 46
Lundi 11 novembre 1968

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES NOV 1968

292-65/1-69/34/11 2435
ECOLES DES H.E.C.
Bibliothèque,
535 Viger,
MONTREAL 24, P.Q.

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 HENRI-BOURASSA EST MONTRÉAL 12

25 cents

Pour protéger les investisseurs et le public

BASFORD: la Loi sur les Corporations et la Loi sur les Valeurs mobilières subiront des amendements

Le gouvernement fédéral se propose de présenter diverses modifications à trois lois qui touchent directement et indirectement l'homme d'affaires et l'industriel.

M. Ron Basford, ministre de la Consommation et des Corporations, a fait cette déclaration à Montréal devant un groupe d'industriels, de financiers et de comptables réunis en journée d'études sur le droit des corporations, la réglementation des valeurs et des faillites.

Après avoir expliqué les raisons d'être de son nouveau ministère, M. Basford s'est dit d'avis que "l'économie globale" actuelle, en comparaison avec l'économie de village ou artisanale d'autrefois, est parfois injuste pour le consommateur qui doit être protégé contre les abus.

Il a défini ainsi son rôle: appliquer une foule de lois fédérales qui régissent les entreprises fournissant les biens et les services et protéger le consommateur qui crée la demande de ces biens et de ces services.

En d'autres mots, dit-il, pour être saine, une politique doit assurer au consommateur un choix logique de produits de qualité variée et de prix soutenant la concurrence. Elle doit également protéger l'homme d'affaires de pratiques commerciales injustifiables et restrictives; elle doit encourager la productivité et viser à une répartition efficace et économique des ressources.

Etude de trois secteurs

M. Basford a précisé que trois secteurs: Loi sur les corporations, Loi sur les faillites et Loi sur les valeurs mobilières, font actuellement l'objet d'une étude minutieuse de la part des fonctionnaires de son ministère.

Soulignant que le pays ne peut plus se permettre d'autres affaires comme celles des sociétés Prudential et Atlantic Acceptance, si nous voulons conserver à notre économie sa vigueur et sa vitalité et un climat propice à l'expansion, M. Basford a dit que plusieurs changements importants sont en voie d'élaboration.

Je me propose, dit-il, d'ici quelques mois, de présenter des modifications à la Loi sur les corporations, lesquelles auront trait à la divulgation, aux transactions internes, aux sollicitations par procuration, aux tentatives d'accaparement.

Un groupe d'experts travaille présentement à la revision complète de Loi sur la corporation.

Quant à la Loi sur les faillites dont l'application actuelle a été améliorée, M. Basford précise que les difficultés de ce secteur ne seront réglées que par de nouvelles lois adaptées aux besoins et aux pratiques de nos jours. Un comité de quatre membres travaille d'ailleurs à la revision complète de la Loi sur la faillite.

Au sujet du projet de Loi sur les valeurs mobilières, M. Basford a dit qu'une conférence fédérale-provinciale avait, la semaine dernière, discuté des conséquences de cette mesure législative fédérale.

Selon le ministre, il serait possible d'éviter à des entreprises d'envergure nationale d'avoir à produire des documents à dix administrations différentes.

N'est-il pas essentiel, a-t-il dit, dans le domaine des valeurs, d'avoir un organisme qui parle au nom du Canada tout entier, et non seulement pour des provinces en particulier, comme c'est le cas actuellement. Dans un pays comme le nôtre où les capitaux sont rares, il s'agirait de mesures pouvant rassurer les investisseurs étrangers.

M. CARRIÈRE: pourquoi cette attitude exaspérante du Canada anglais et ces menaces à l'endroit du Québec?

par Jean-V. BALTAYAN

Que le Canada anglais cesse de brandir à la face du Québec la menace de représailles économiques chaque fois que des velléités indépendantistes ou séparatistes se manifestent chez nous. Que les hommes d'affaires anglo-canadiens cessent de clamer qu'ils fermeront leurs bureaux et usines et qu'ils retireront leurs investissements en raison de l'instabilité politique qui prévaut au Québec. Personne n'a intérêt de faire de la province de Québec un "ghetto économique"; pas plus le Québec que les autres provinces canadiennes. Mais le Canadien français a des aspirations, longtemps brimées, qu'il est en mesure et qu'il veut désormais pouvoir réaliser.

C'est, en substance, ce qu'a déclaré M. Marc Carrière, président de Dupuis Frères Ltée, aux membres du Canadian Club of Montreal, réunis pour leur déjeuner-causerie hebdomadaire.

S'adressant aux hommes d'affaires et financiers canadiens-anglais, M. Carrière leur rappelle que, avec une population de 6 millions, le Québec constitue une part de choix du marché canadien. "Six millions de personnes, dit-il, qui dépensent annuellement $6 milliards dans le seul secteur du commerce de détail, $1 milliard et demi en alimentation, au-delà de $400,000 en vêtements et chaussures, 250,000 dollars en meubles et appareils ménagers et $1 milliard pour l'achat de voitures".

Où le Canada irait-il, s'il était amputé d'un marché de cette dimension, interroge le conférencier. "Pour ma part, a-t-il ajouté, je suis persuadé que le marché du Québec n'aurait plus la même importance dans cette dernière éventualité".

Dès lors, questionne-t-il, pourquoi cette attitude souvent exaspérante du Canada anglais? Pourquoi, demande le conférencier, les emprunts effectués par le Québec sont-ils taxés d'un taux d'intérêt supérieur... taux d'intérêt qui, lorsqu'il s'agit du Québec, dit-il, dépasse normalement de 1% celui exigé des autres provinces et peut atteindre de 1 1/2% à 2% de plus au lendemain d'une flambée indépendantiste.

Pourquoi, demande M. Carrière, les postes de direction effective dans l'industrie et le commerce demeurent encore inaccessibles aux Canadiens français? "Pourtant, dit-il, grâce à nos universités et nos écoles spécialisées, nous y sommes préparés".

Citant l'exemple de l'industrie des pâtes et papiers, le conférencier fait noter que cette industrie qui, depuis cinquante ans, puise ses matières premières dans la forêt québécoise et les transforme sur place, ne compte pratiquement pas de Canadiens français à la haute direction de ses entreprises. Les seuls Canadiens français, dit-il, qui détiennent des postes de vice-président en charge des relations publiques ou des relations industrielles, y sont parvenus du fait uniquement de leur parfaite connaissance des deux langues. Cependant, constate-t-il, rares sont les Canadiens français à qui ces industries confient des mandats d'administrateurs.

Ce n'est certes pas faute d'avoir donné la preuve de notre compétence, ajoute M. Carrière qui cite MM. Trudeau, Johnson, Bertrand, Robichaud, Drapeau, Saulnier et d'autres.

En terminant, M. Carrière a déclaré que, en dépit des divergences, il croit fermement qu'on pourrait, avec assez de bonne volonté, trouver un terrain d'entente et que, lui-même, il est personnellement disposé à consacrer à cette cause son temps et les divers moyens dont il dispose.

Electrovert Mfg., de Montréal, remporte une médaille d'or à la Foire internationale de Brno

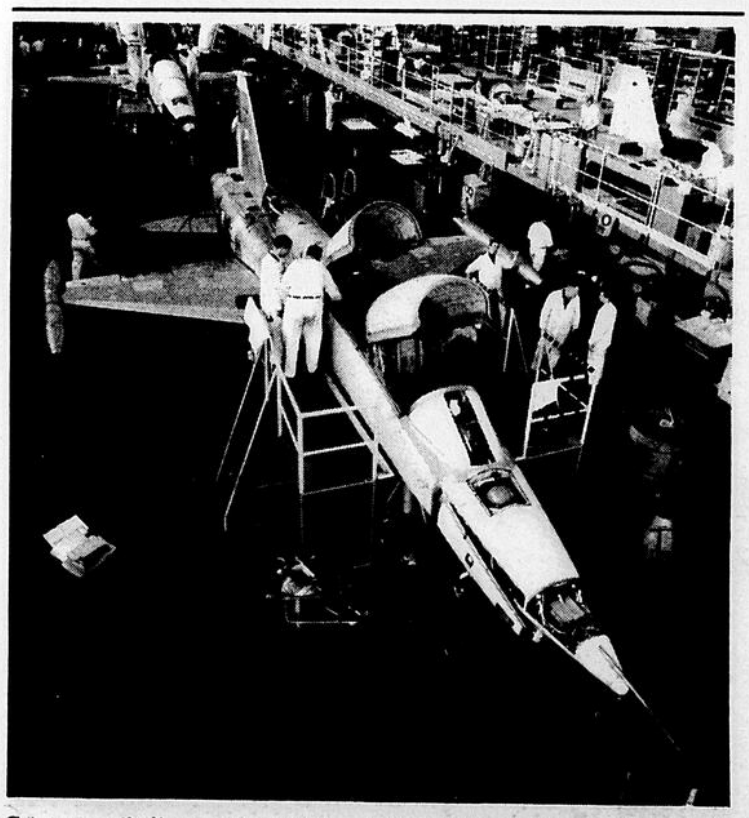
Une société canadienne, Electrovert Manufacturing Co. Ltd., s'est distinguée de façon particulière à l'étranger, en remportant une médaille d'or à la Foire internationale de Brno en Tchécoslovaquie. Des entreprises de 21 pays, représentant un total de 396 inscriptions, se sont disputé les honneurs de ce prix, décerné pour la première fois en 1964. La médaille est attribuée à l'exposant d'un produit qui représente le rendement maximum des industries de génie électrique et mécanique.

La médaille d'or a été décernée à Electrovert, de Montréal, pour son équipement de soudure par vague stationnaire (WASL). Electrovert est au nombre de huit sociétés canadiennes qui ont participé à la foire sous les auspices du ministère du Commerce. C'est la première fois qu'une entreprise canadienne remporte une médaille d'or.

En outre, les sociétés canadiennes ont reçu plusieurs commandes, ce qui d'ailleurs est l'objet principal de leur participation, et on prévoit que les ventes qui s'ensuivront seront considérables.

Electrovert a connu un succès spectaculaire depuis sa fondation en 1962 par Nicholas J. Fodor, directeur de la société. M. Fodor est arrivé de Hongrie en 1951 et a été l'un des pionniers de la mise au point des procédés de soudage automatique par vague stationnaire en Amérique du Nord. Les industries de l'électronique font un usage considérable de ce produit, fabriqué à l'usine d'Electrovert à Laprairie (Qué.).

Cette entreprise doit une partie de sa réussite à ses exportations, lesquelles ont pris de l'ampleur à la suite de la participation de la société à des foires commerciales tenues sous les auspices du ministère du Commerce. Electrovert a fait connaître ses produits en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, en Europe, en Afrique, en Australie et au Japon. Ce dernier pays, qui compte de nombreux experts en électronique, est le meilleur client d'Electrovert.



Cet appareil d'entrainement du modèle CF-5 est actuellement sur les lignes d'assemblages à la compagnie Canadair, de Montréal. Canadair va construire 115 de ces avions pour l'Aviation canadienne et 105, sous le nom de NF-5 pour l'aviation des Pays-Bas. Le premier appareil du genre a été livré à l'ARC en octobre tandis que le dernier devrait être terminé en décembre 1968.

LES INSTRUMENTS DU PROGRÈS

8e article: les dimensions du marché



Depuis plus de vingt ans, au Canada et en Europe, au service de gouvernements et d'entreprises privées, Paul FREROTTE planifie, prévoit, organise et développe. Dans une série de chroniques, il nous livre les fruits de son expérience et de ses réflexions et répond au courrier que nos lecteurs lui adressent.

Constatant l'abaissement progressif et irréversible des barrières douanières, ainsi que l'amélioration continuelle des moyens de transport, nous disions récemment que la terre était ramenée aux dimensions d'une place publique sur laquelle chacun était libre d'exposer ce qu'il a à vendre. Cette remarque aura vraisemblablement paru exagérée à plusieurs lecteurs et un certain nombre d'entre eux auront souhaité de tout leur coeur qu'il n'en soit vraiment jamais ainsi. Cette dernière catégorie se retrouve parmi ceux qui, pour une raison ou une autre, jouissent encore d'une espèce de monopole local qui, croient-ils, les met à l'abri de la concurrence. S'enfermer dans une telle forme de raisonnement serait faire fi des lois élémentaires du commerce qui, nous l'avons vu, attirent irrémédiablement la compétition là où existe une entreprise profitable. Il serait, d'autre part, illusoire de croire que le mouvement de libération des échanges à travers le monde pourrait s'arrêter. Toutes les nations ont enfin compris que les échanges sont, toujours et pour les deux parties, une source de profits. Il faut donc définitivement admettre qu'il y aura de moins en moins, et c'est tant mieux, de "chasses gardées". Des lors, la seule réaction sensée consiste, dans quelque genre d'affaires que ce soit, à étudier l'extension de son marché.

Il est bon, avant tout, de se souvenir qu'il n'existe, théoriquement, aucune exclusive. L'exemple du marché de l'automobile aux Etats-Unis devrait être un encouragement pour tous les "petits" qui répugnent à prendre des risques. L'autre exemple, célèbre à juste titre, de ce petit fabricant de gâteaux qui vend maintenant ses produits à travers tout le pays est la frappante image de ce que le dynamisme et l'esprit d'entreprise peuvent réaliser. Est-il, enfin, besoin de rappeler le succès fulgurant, à l'échelle mondiale, que remporte le marché des autos-neige dont personne, pourtant, ne prévoyait l'existence il y a peu de temps encore.

Dans les écoles spécialisées, le marché est défini comme étant l'ensemble des consommateurs et des forces qui agissent sur ceux-ci. Ces forces, nous le verrons, sont de différentes natures et relèvent simultanément de domaines aussi variés que l'économie, l'environnement naturel, la tradition et les habitudes, etc... Mais il est important, une fois encore, de bien se pénétrer de l'idée que le marché, en tant que tel, comprend l'ensemble des consommateurs, c'est-à-dire tous les peuples de la terre. J'eus, il y a quelques mois, la parfaite illustration de cette vérité. Me trouvant à New York, dans le bureau du directeur du marketing d'une grande compagnie, je remarquai sur le mur un magnifique planisphère. Je fis observer à mon interlocuteur que cette carte était certainement très décorative mais que, pour des raisons évidentes, les produits de sa compagnie ne pouvaient être vendus que dans une faible portion des territoires représentés et que, par conséquent, je ne voyais pas l'utilité d'un tel document. Posément, il me répondit que si j'avais raison aujourd'hui, il n'en restait pas moins vrai que son marché potentiel était représenté par cette carte et qu'il se devait d'en étudier régulièrement l'accroissement possible. Vous verrez, me dit-il, que dans vingt ou trente ans nous serons représentés partout. Et il ajouta: "Si, par malheur, nous ne couvrons pas la terre avec nos réseaux de distribution, alors, nous disparaîtrons".

Sans doute n'est-il pas nécessaire que tous nos manufacturiers aient un planisphère dans leur bureau. Mais combien donc y en a-t-il qui ont exploré toutes les possibilités offertes par la Province? Combien, car c'est une condition indispensable du développement de l'économie québécoise, ont étudié le marché à l'échelle du Canada? Combien enfin ont songé que nul ne leur interdit de vendre aux Etats-Unis, de s'établir en Europe? Il ne faut certes pas, comme dit un vieux proverbe, lâcher le moineau qu'on tient en main pour s'emparer du pigeon qui se trouve sur le toit voisin. Mais, après avoir enfermé le moineau, on peut toujours chasser le pigeon. Solidement établi sur le marché local, tout manufacturier devrait tourner ses regards vers l'extérieur en commençant, cela va de soi, par les marchés les plus proches.

Pourquoi le gérant de marketing n'aurait-il pas une carte sur laquelle il tracerait des cercles concentriques dont l'écartement, serait fonction de la nature du produit vendu et, par conséquent, de l'empleur de sa diffusion. Il pourrait alors, par l'utilisation de teintes conventionnelles ou de tout autre moyen (épingles, drapeaux etc...) indiquer les densités de consommateurs dans chacune des zones concernées. Ensuite, il noterait les secteurs provisoirement "interdits". Ces "interdictions" peuvent avoir des motifs d'ordres très variables, a commencer par les raisons inhérentes au milieu: on ne vend sans doute pas plus de skis en Jamaïque que de raquettes de tennis en Sibérie ou d'autos-neige aux Bahamas. Il veillerait également à faire apparaître sur sa carte, d'une manière ou d'une autre, les facteurs économiques qui affectent le marché. Cela revient à indiquer les indices de niveau de vie propres à chaque région. Encore, l'importance de ces indices est-elle fonction du genre de produits vendus. Pauvres et riches, les uns comme les autres, ont besoin de pain et de chassures. Mais il est évident que la vente de diamants ou de visons sera plus importante à Los Angeles que dans une région moins fortunée.

Enfin, notre gérant de marketing indiquera soigneusement les emplacements des manufactures concurrentes afin de pouvoir examiner rapidement les problèmes de transport ou autres auxquels ses adversaires doivent faire face. Il ajoutera enfin tous détails utiles, spécifiques au genre d'industrie dont il s'occupe.

Je serais alors très étonné que n'apparaissent pas clairement les lignes de force de l'action future de développement de la compagnie. Au contraire, je suis convaincu qu'un examen attentif de cette carte montrerait quels sont les marchés les plus propices à étudier. Et si quelque humoriste me fait observer que je confonds le gérant de marketing avec le chef d'état-major d'une armée en guerre, il ne me restera qu'à répondre une fois de plus que c'est effectivement d'une guerre qu'il s'agit: celle des marchés.

CROSS®
DEPUIS 1846
Ensembles de bureau



Choisissez parmi six modèles différents à support simple ou double, noyer poli à la main, onyx, verre coulé, bronze ou couleur incrustée.

Les appareils à écrire CROSS sont plaqués or ou sterling. Les fameuses plumes ou crayons de poche CROSS sont également disponibles en or 14k, avec extérieur recouvert d'or, de sterling ou de chrome; se vendent par unité ou par assortiments.

Disponibles d'un océan à l'autre
Pour obtenir le nom du dépositaire le plus rapproché, écrivez à:

WATT & WALLACE LTD.
44, King St. W., Toronto
364-2165

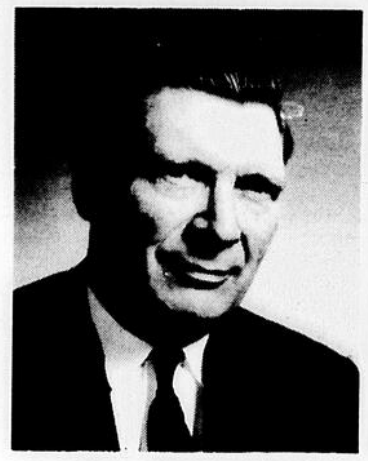
Northern Electric va construire un satellite géant pour les E.-U.

La Northern Electric participera à la construction d'un satellite géant de la série Intelsat IV destiné au Consortium international des télécommunications par satellites (INTERSAT). En effet, un accord entre cet organisme et la société Hugues Aircraft de Californie, entrepreneur général chargé de la réalisation de ce satellite, a été signé dernièrement à Washington. Le contrat est de l'ordre de $1 million.

En qualité de sous-traitant pour la société Hugues Aircraft, la Northern Aircraft construira plus précisément le système de répéteurs (également appelé répondeur) destiné à l'un des quatre satellites de cette série. Le répondeur est l'élément clé de ce satellite. Il reçoit l'information transmise par la station terrienne sous forme d'une émission télévisée ou de centaines de conversations téléphoniques et retransmet cette information à une ou plusieurs autres stations dans le monde, en même temps qu'il réduit la fréquence de l'onde porteuse de 2 GHZ. Sa capacité est de douze émissions télévisuelles simultanées ou près de 5,000 conversations téléphoniques.

Le satellite doit être livré dans deux ans environ. Il sera placé sur une orbite synchrone à une hauteur de 22,300 milles au moyen d'une fusée Titan-IIIB/Agena ou Atlas Centaur. Il sera stabilisé par rotation et son poids lors du lancement sera de 2,452 livres.

NOMINATIONS CHEZ B. K. JOHL INC.



M. ANTON JOHL



M. J.R. CZUBA

M. Karl P. Grube, président du conseil d'administration de B.K. Johl Inc. annonce la nomination de M. Anton Johl, au poste de vice-président du conseil d'administration et de principal exécutif, ainsi que celle de M. Joseph H. Czuba à la fonction de président et trésorier et de chef de l'administration. M. Anton Johl est le fondateur de cette entreprise montréalaise qui se spécialise depuis 1946 dans la fabrication de meubles et d'équipement de bureau, de librairie et de laboratoire. M. Czuba, un ingénieur professionnel, est au service de l'entreprise depuis 11 ans. Il sera responsable des opérations de B.K. Johl et de sa filiale, Johl's Contract Corp.

Premier Canadien à l'Association internationale des congrès

M. Frank G. Bloodsworth, gérant-général de l'Office des congrès et des visiteurs de Montréal, a été nommé membre du conseil de direction de l'Association internationale des offices de congrès.

Au moins 81 villes nord-américaines, reconnues pour leurs grandes activités congressistes, sont représentées par leur office des congrès auprès de cette Association dont le siège social est situé à Cincinnati, dans l'Etat de l'Ohio. Sept villes canadiennes, dont Montréal, sont représentées au sein de l'Association.

M. Bloodsworth devient le premier Canadien, depuis plusieurs années, à être élu membre du conseil de cette association qui se compose de sept membres. La nomination de M. Bloodsworth, pour un terme de deux ans, a été approuvée lors d'une récente rencontre du conseil de l'Association, à Kansas City.

Cartes d'affaires

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.
DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
TOUR DE LA BOURSE, PLACE VICTORIA, MONTREAL 3 — 861-4761

SAMSON, BELAIR, COTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
MONTRÉAL • QUÉBEC • RIMOUSKI
Suite 3,100 Place Victoria, Montréal 115 — 861-5741

J. LEVASSEUR Inc.
IMMEUBLE
635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal — Tél.: DU. 1-7788

interdesign a. vilder — p. danan
architecture d'intérieur graphisme maquettes
117 boul. graham montréal 16 tél: 738-6761

BÉLANGER OUELLETTE & ASSOCIÉS Inc.
Conseillers en administration, organisation et méthodes
• Personnel: cadres et fonctions
• Evaluation de tâches, salaires
• Plans de stimulants au rendement
• Systèmes et procédures de bureau
• Manutention – Mécanisation
• Contrôles: production – prix coûtant – achats – inventaires – budget
• Organisation: ventes, distribution
• Etudes de rentabilité
• Planification à longue portée
• Structures financières
• Continuité de la Direction
1224 ouest, rue STE-CATHERINE, Suite 700, Montréal — Tél.: 866-9567

Selon le président de l'Association des manufacturiers canadiens

La hausse des prix de revient compromet nos exportations

Nous déclarons depuis tellement longtemps que si nos prix sont trop élevés nous risquons de compromettre notre accès aux marchés mondiaux, qu'aujourd'hui, au moment où le danger est plus réel que jamais, tout le monde fait la sourde oreille, comme dans le cas de l'enfant qui avait crié "au loup!" un peu trop souvent.

C'est le cri d'alarme que vient de lancer M. J.R. O'Dea, président de l'Association des manufacturiers canadiens, suivie d'une virulente diatribe à l'endroit des syndicalistes irresponsables, sans oublier, cependant, les "piètres hommes d'affaires" et les pouvoirs publics dotés d'une "vue qui n'est pas meilleure".

Le conférencier s'adressait alors aux membres de la section manitobaine de l'AMC, à Winnipeg, dans le cadre d'une tournée entreprise ces jours-ci dans l'ouest du pays.

Les exportations

M. J.R. O'Dea avait déclaré, auparavant, que si cette année la performance de l'économie canadienne s'est avérée meilleure que prévue, il convient de l'attribuer en grande partie à l'augmentation de 18% enregistrée au chapitre des exportations au cours des 9 premiers mois de 1968, ainsi qu'au fait que celle des importations a été deux fois moindre. "Je ne crois pas, ajoutait-il, qu'il soit exagéré d'affirmer que la demande extérieure croissante pour nos produits a été le principal facteur de l'essor économique que nous connaissons à l'heure actuelle".

Les exportations

Le président de l'AMC rappelle ensuite que l'accroissement constant de nos exportations dépend naturellement du climat qui prévaut dans le secteur industriel et commercial au Canada et à l'étranger. Qu'en d'autres termes, mieux nous réussirons à soutenir la concurrence internationale sur le plan des prix et de la qualité, mieux cela vaudra pour nous.

"Selon moi, a-t-il dit, jusqu'en 1965, nous avions passablement bien réussi à maintenir nos prix à un niveau compétitif; du moins, ils ne montaient guère plus rapidement que ceux de la principale concurrence. Malheureusement, depuis lors, la situation a empiré rapidement, amenant une augmentation massive de nos coûts unitaires de production. Si le rythme de cette progression se maintient, notre situation dans le domaine des exportations sera certes compromise dans un avenir très proche".

C'est la raison pour laquelle M. O'Dea s'élève contre tous ceux qui, par leur attitude égoïste, étourdie ou irresponsable sapent à la base notre croissance économique, sans penser aux répercussions éventuelles de leurs actions.

Les salaires

"Je pense ici, précisa-t-il à ce sujet, à ces piètres hommes d'affaires qui, ne voyant pas plus loin que le bout de leur nez, majorent leurs prix au moindre prétexte. Je pense également à ces chefs syndicaux à la vue courte qui cherchent à arracher aux employeurs des augmentations de salaire disproportionnées par rapport à la productivité! Je pense également aux pouvoirs publics, à tous les échelons, dont la vue n'est guère meilleure et qui activent l'inflation en portant leurs propres dépenses à des sommets sans précédent, au moment où les ressources qui alimentent l'économie sont plus maigres que jamais".

M. O'Dea pense que les revendications irréalistes des syndicats, qui ne tiennent compte ni de la productivité ni de la conjoncture nationale, pourraient forcer les employeurs à réduire non seulement leurs projets d'expansion mais aussi, sans aucun doute, l'importance des effectifs ouvriers actuels. Il est même fort possible, selon lui, que devant l'attitude intransigeante des syndicats, les gouvernements soient amenés, dans l'intérêt public, à intervenir plus fermement dans les relations patronales-ouvrières. Est-ce là le voeu des syndicats à demandé M. O'Dea ?

Les grèves dans le secteur public

C'est en invoquant ce même intérêt public que M. O'Dea se déclare opposé au droit de grève dans le secteur public.

"Je suis de ceux qui croient que les différends entre les fonctionnaires et gouvernement, a-t-il dit, — et je songe maintenant aux administrations provinciales et municipales — devraient être réglés par l'arbitrage d'une tierce partie ou, si vous préférez, par une commission ou régie impartiale qui représenterait l'intérêt public. Il me semble que ce serait là un moyen aussi équitable que tout autre.

Je sais que nombre de fonctionnaires s'opposeront farouchement à cette suggestion. Selon eux, le droit de grève constitue la plus grande puissance de levier qui soit. Tout en comprenant leur point de vue, je ne saurais ni le défendre ni y souscrire".

Le budget fédéral

Commentant le récent budget fédéral soumis par le ministre Benson, le président de l'AMC estime qu'il faut être bien optimiste pour croire que M. Benson réussira à réaliser, comme il l'espère, une hausse du produit natonal brut de l'ordre de 4 à 5%, en termes réels, en 1968 et en 1969. "Sans oublier, a-t-il ajouté, que ceci pourrait se produire au détriment des revenus dont il a besoin pour son budget excédentaire de 1969-70. Conséquemment, il devrait y avoir moyen de ne réaliser que des projets vraiment essentiels et de réduire ou différer ceux qui le sont moins. Ce qui compte, c'est que notre économie reste saine en exigeant de nous, en tant que peuple, rien de plus que l'application du gros bon sens dans le maintien, au plus bas niveau possible, des prix des ressources et des produits que nous exportons puisque nous dépendons dans une si grande mesure de nos ventes à l'étranger".

L'Office du Crédit industriel du Québec a consenti des prêts pour $6,516,000

L'Office du crédit industriel du Québec a agréé, depuis sa création en décembre 1967, 65 prêts totalisant une somme de $6,516,000.

Selon le rapport annuel de cet organisme, rendu public mercredi par le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, 19 des prêts consentis sont des montants qui se chiffrent à $25,000 ou moins, 26 des montants variant entre $2,000 et $10,000 tandis que 20 prêts excèdent $100,000.

La Loi de l'Office du crédit industriel, qui a été sanctionnée au mois d'août 1967, confère à l'Office le pouvoir de consentir des prêts ou de garantir des prêts consentis par d'autres prêteurs en vue de favoriser l'expansion des entreprises manufacturières au Québec.

Bien que l'Office soit en mesure d'accorder une aide financière aux entreprises manufacturières, il accorde une attention particulière aux entreprises situées dans les régions moins favorisées par le développement industriel. Ainsi, sur 65 prêts approuvés par l'Office, 57 ont été consentis en faveur d'entreprises situées en dehors de la région métropolitaine.

Les emprunteurs de l'Office sont de petites ou moyennes entreprises de fabrication. Les projets rendus possibles grâce à l'aide financière de l'Office doivent porter le nombre total d'employés de ces entreprises de 2,150 à 2,692 personnes.

La structuration de l'Office se poursuit normalement en vue d'utiliser les $10 millions mis à sa disposition annuellement par la loi créant l'Office.

Me F.-Eugène Therrien définit le rôle des sociétés de fiducie, face au public

Le président et directeur de la Société nationale de Fiducie, Me F.-Eugène Therrien a insisté sur le soin que prennent les législateurs pour protéger le public et il a déclaré que les sociétés de fiducie considèrent leurs clients comme des personnes humaines qui ont des problèmes et qui s'adressent à des organisations compétentes pour les résoudre.

Le conférencier, qui parlait vendredi devant la Société des relations d'affaires HEC, avait intitulé sa conférence "le rôle des Fiducies face au public.

Le conférencier a offert une définition de la société de fiducie ou de fidéicommis; il a précisé les différences entre les fiducies ou sociétés de fiducie et le contrat de fiducie tel que défini dans le Code civil de la province de Québec.

Le conférencier s'est arrêté sur la définition qu'on trouve dans la loi des fidéicommis de la province de Québec d'une compagnie provinciale, extra-provinciale ou étrangère autorisée à agir comme exécuteur testamentaire, fidéicommissaire, agent, administrateur, procureur.

Il a montré en quoi les sociétés de fiducie sont soumises aux responsabilités qui incombent au mandataire selon les dispositions qu'on trouve à l'article 1701 du Code civil de la province de Québec en ce qui concerne le mandat.

Le conférencier a expliqué quels sont les services multiples et valables que les sociétés de fiducie peuvent et doivent offrir à la clientèle.

Il a touché de l'évolution constatée dans le rôle de la société de fiducie plus particulièrement dans le domaine de l'épargne, ce qui l'a amené à signaler les difficultés d'ordre constitutionnel qui peuvent se présenter par exemple en rapport avec la loi des banques du Canada et la loi des fidéicommis de la province de Québec.

Le conférencier a expliqué brièvement les compétences que doivent posséder les officiers, directeurs et chefs de services dans une société de fiducie insistant sur la nécessité qu'il y a de s'adresser à des experts chaque fois que la protection de l'intérêt de ses mandants l'exige et il a exposé comment sont divisés les grands services d'une société avec plus ou moins de divisions ou de subdivisions selon l'importance de la compagnie.

Le conférencier a insisté sur le soin que prend le législateur à protéger le public par sa loi des fidéicommis et sur la confiance que le public doit accorder à ces sociétés, confiance qui doit être évidemment méritée par ces dernières. Il a donné des exemples des règles précises et des cadres rigides en dedans desquels une société de fiducie doit être formée et ensuite doit évoluer. Il a donné plusieurs exemples montrant toutes les exigences plus sévères auxquelles doivent se soumettre ces sociétés de fiducie par comparaison aux sociétés ou compagnies ordinaires.

Il a rappelé que les sociétés de fiducie et ses officiers doivent considérer le client non pas comme un numéro, mais comme une personne humaine qui a des problèmes et qui espère les faire régler par la société de fiducie. C'est la société de fiducie qui doit s'adapter aux besoins du client et non pas ce dernier qui doit toujours se plier aux règles sacro-saintes de la procédure édictée.

Après l'exposé forcément succinct à cause du temps à la disposition du conférencier, a suivi une période de questions auxquelles ont répondu le conférencier lui-même, Me Gérard Boyer, adjoint au président de la Société Nationale de Fiducie et Me Jean-Guy Houde, C.A., trésorier de la même compagnie.

Nomination

Association internationale du Transport aérien

M. J.C. Gilmer, président de CP Air, les lignes aériennes du Canadien Pacifique, a été élu membre du comité exécutif de l'Association Internationale du Transport Aérien lors de l'assemblée générale annuelle de cet organisme tenue à Munich.

Le Comité exécutif est responsable de la politique de l'AITA, laquelle groupe 104 compagnies aériennes. Les bureaux principaux sont situés à Montréal et à Genève.

M. Gilmer est entré au service de CP Air en 1949 et en devint le président et directeur général en juillet 1965.

Carrières et professions

SOUS-MINISTRE ADJOINT

FONCTIONNEMENT

Ministère du Commerce et de l'Industrie

TRAITEMENT JUSQU'À $26,250.

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a besoin d'un administrateur possédant une longue et heureuse expérience en gestion, perfectionnement et commercialisation de produits y compris le commerce international, pour remplir le poste de sous-ministre adjoint (fonctionnement). Cet administrateur dirigera l'activité des directions ci-après:

- Habillement et textiles
- Produits chimiques
- Electricité et électronique
- Machines
- Matériaux
- Produits alimentaires nature et préparés
- Matériel de transport
- Produits du bois

Chaque direction aura des fonctions d'expansion industrielle et de promotion commerciale, notamment l'établissement de services de consultation à l'intention des hommes d'affaires, l'organisation et l'implantation de programmes d'aide industrielle, ainsi que l'analyse des occasions d'affaires et des problèmes visant une vaste gamme d'activités industrielles canadiennes. Le sous-ministre adjoint est membre du comité suprême de gestion au ministère. Il doit avoir des connaissances approfondies de l'activité industrielle canadienne et de la promotion commerciale internationale. Il doit avoir démontré qu'il a l'aptitude nécessaire pour mettre au point des programmes compliqués et de grande portée et les diriger. Cette nomination importante est de nature à n'intéresser que les administrateurs ayant des états de service reconnus, une compétence avertie dans le domaine de la gestion, de grandes qualités d'initiative et une énergie déployée. Bien qu'il ne soit pas indispensable que le candidat ait une connaissance approfondie des deux langues officielles, c'est une qualité souhaitable pour remplir ce poste. Les candidats intéressés voudront bien noter que la structure et les échelons des traitements de la categorie de la direction sont à l'étude. Veuillez adresser toute correspondance et demande de renseignements sous pli confidentiel au plus tard le 25 novembre 1968 à:

Monsieur D. Morley,
Directeur, Programme de la direction,
Commission de la Fonction publique du Canada,
Ottawa 4 (Ontario) - Téléphone 613-992-3937

Fonction publique du Canada

ÉDITORIAL

A Windsor Mills et à East-Angus, une situation économique et sociale catastrophique

Le conflit industriel qui met aux prises la compagnie Domtar à East-Angus et à Windsor Mills, dans les Cantons de l'Est et les syndicats de ses employés, affiliés à la CSN prend, au fur et à mesure que se poursuit ce litige qui dure depuis juillet dernier, des proportions catastrophiques.

Rappelons que 1,275 employés en grève ne retirent aucun salaire par suite de la grève; que 300 employés de la Société forestière Domtar ont dû être mis à pied temporairement; que 3,000 cultivateurs, qui sont des producteurs privés approvisionnant de bois les moulins de la compagnie et que des centaines de camionneurs ainsi que plusieurs scieries sont affectés par cet arrêt de travail.

Dans la région, cet arrêt de travail est catastrophique. Des centaines de milliers de dollars sont perdus chaque semaine en salaires; les commerces locaux, magasins de détail, épiceries, etc., sont acculés à la faillite tandis que le marasme économique s'étend sur toute la région des comtés de Mégantic, Wolfe, Compton, Stanstead, Sherbrooke et Richmond.

Du côté social, la situation est devenue tragique. Les travailleurs, arme au poing, ont fait irruption dans les locaux de la Domtar à Windsor Mills afin d'occuper les lieux et empêcher la compagnie d'y faire entrer le personnel d'entretien, ce qui pourrait entraîner des conséquences graves pour les locaux et la machinerie au moment où les froids arrivent.

Les causes du conflit peuvent se ramener à ceci: les travailleurs veulent des taux de salaire comparables aux employés des autres moulins à papier du Québec, selon les contrats de travail négociés jusqu'ici: en somme, ils veulent la parité des salaires dans l'industrie.

La compagnie réplique que, pour diverses raisons, cette parité est impossible à octroyer.

Tout d'abord, Domtar fait ressortir que la compagnie se spécialise dans la production de papier kraft à Windsor Mills et à East-Angus et non dans la production de papier journal.

Le papier kraft exige la consommation de deux cordes de bois tandis que le papier journal en demande un peu plus d'une. D'autre part, la production du papier kraft nécessite des arrêts à toutes les quatre heures en moyenne pour les grades produits et la couleur des papiers tandis que la production du papier journal est un procédé continu.

D'autre part, les papiers kraft fabriqués à Windsor et à East-Angus subissent une concurrence accrue de la part des produits similaires aux Etats-Unis à cause de la réduction des tarifs douaniers, de sorte que le papier blanc kraft, de production canadienne, coûte $15.00 par 100 livres au Canada tandis que le même produit américain sera offert au Canada à $13.27 les 100 livres.

L'usine de Windsor, construite en 1859, est également en très mauvaise posture, face aux grandes usines américaines et canadiennes construites dernièrement. Des investissements élevés seraient nécessaires, mais les sources de matières premières deviennent de plus en plus rares dans cette région.

En marge de ce conflit, deux conclusions s'imposent.

A cette époque où le chômage augmente au Québec et les charges sociales deviennent de plus en plus lourdes, il est catastrophique que les syndicats empruntant l'attitude des hors-la-loi, fassent fuir les capitaux ou les préviennent de s'établir chez nous.

D'autre part, la parité des salaires exigée à Windsor Mills et à East-Angus, ne constitue pas un impératif absolu. Les travailleurs devraient comprendre que, hors les cas où le minimum vital est mis en danger, ce qui n'est pas le cas à Windsor Mills et à East-Angus, où le salaire moyen est de $2.96 l'heure, des exigences salariales qui rendent les coûts trop élevés pour faire face à la concurrence étrangère, ne peuvent que conduire Domtar à diminuer progressivement ses activités dans cette région et enfin fermer ses usines.

Entre un salaire moyen de $2.96 l'heure et le chômage ou encore l'exode, le choix ne devrait pas être difficile à faire.

Fernand BOURRET

Une définition du problème québécois

par François Gauthier, économiste

professeur auxiliaire à la faculté d'administration de l'Université Laval

Dans son livre (De la Démocratie en Amérique), élaboré au cours d'un voyage effectué aux Etats-Unis en 1831, Alexis de Tocqueville (jeune aristocrate français clairvoyant et libéral) disait: "Le plus redoutable de tous les maux qui menacent l'avenir des Etats-Unis naît de la présence des Noirs sur leur sol. Lorsqu'on cherche la cause des embarras présents et des dangers futurs de l'Union, on arrive presque toujours à ce premier fait, de quelque point qu'on parte". Aujourd'hui, en 1968, un observateur étranger pourrait faire à peu près les mêmes observations au sujet de la présence d'un nombre élevé de Canadiens français non encore assimilés vivant au Québec et des conséquences de cette présence dans un pays où, d'une part, la majorité d'expression anglaise a pourtant toutes les raisons du monde de se complaire dans les réussites déjà acquises et dans les possibilités de développement encore plus grandes et où, d'autre part, les Canadiens d'expression française doivent faire face à des conditions d'existence qui appellent leur disparition en tant qu'entité essentiellement distincte du reste du pays ou tout au moins qui rendent inutilement difficiles leur épanouissement.

Une grande analogie

Cette façon de présenter le problème québécois peut sembler un peu brutale . En effet, même si certains ont pu dire que les Canadiens français étaient les "nègres blancs" d'Amérique, un fait saute aux yeux: l'étendue et la nature de plusieurs des problèmes auxquels les Canadiens d'expression française doivent faire face sont souvent très différents de ceux que connaissent les Noirs des Etats-Unis. Mais, malgré certaines différences importantes, il y a beaucoup d'analogies comme, par exemple, leur faible participation aux centres de décision importants aussi bien dans l'ordre politique que dans l'ordre économique. L'absentéisme des Canadiens français est, bien entendu, la résultante de plusieurs facteurs historiques, culturels et sociologiques. Mais il ne faudrait pas croire, comme beaucoup essaient de nous le faire croire, que cela est dû à une sorte d'incompétence innée ou à une sorte d'incapacité à s'intéresser aux décisions importantes. Plus importantes, il me semble, ont été et sont les difficultés des Canadiens d'expression française de s'intégrer dans les grandes institutions modernes dont le rôle, la dimension et l'importance n'ont cessé de s'accroître au cours des cent ou deux cents dernières années. Parmi ces institutions, on pense instinctivement aux grandes entreprises commerciales et industrielles, d'une part, et aux institutions fédérales canadiennes (y compris les grandes sociétés dites de la Couronne), d'autre part.

Centres de décisions

Ce sont ces deux grandes catégories de centres de décisions importants qui forgent en grande partie (mais non exclusivement) la destinée et la trajectoire du Canada et des Québécois. Il était et il est inévitable que les Canadiens d'expression française remettent en question certains faits, une certaine évolution passée et s'interrogent sur les moyens à prendre pour provoquer des changements sans lesquels leur devenir propre continuera à leur échapper. Ainsi, d'une certaine façon, les besoins d'intégration et de participation constituent les problèmes les plus importants du Québec. Ces problèmes ne pourront être solutionnés sans changements. Le changement, par essence, est incompatible avec le statu quo et il peut se faire dans l'ordre à condition qu'il y ait un minimum de continuité, d'une part, et de volonté de s'adapter, d'autre part. Mais ce qui a caractérisé le mieux les discussions du problème québécois au cours des dernières années, c'est parfois le refus du changement véritable, l'acceptation de changements de surface seulement, parfois aussi la volonté d'opérer certaines mutations, c'est-à-dire des changements profonds et durables dans les moeurs et les institutions canadiennes et souvent l'incapacité ou le refus de beaucoup d'hommes politiques de présenter les problèmes d'une façon cohérente et de procéder aux changements nécessaires.

La peur des mots

Par la littérature populaire par nos quotidiens, par la radio ou par la télévision, le citoyen moyen a appris la confusion. Ainsi, le plus souvent, on lui présente le problème québécois comme une alternative: le séparatisme et le statu quo (ou à peu près). Le séparatisme a été présenté comme étant une solution de déchu, de perdant, bref, en des termes qui peuvent faire ou ne pas faire rire. Le statu quo, au contraire, a été présenté comme offrant toutes les garanties d'une parfaite continuité d'une situation peu enviable mais tout de même infiniment préférable au chaos. En vérité, le problème québécois se pose d'une façon bien plus complexe. D'abord, il faut se rendre à une évidence: les québécois n'ont pas à être ou à ne pas être séparatistes car ils **sont séparés**. Ils le sont déjà par la langue, les moeurs, les préférences, les attitudes et les comportements des autres Canadiens comme ils le sont d'ailleurs des Italiens ou des Russes et ils le sont aussi par les injustices et la détermination morale dont ils sont victimes depuis plus de cent ans un peu partout au Canada. Mais, ils ont aussi beaucoup en

(suite à la page 5)

ABC **LES AFFAIRES**

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 357 - 381-1888
Publié par la compagnie "Publications LES AFFAIRES Inc."

Président: Julien LEVASSEUR
Directeur général: Claude Coupal
Rédacteur en chef: Fernand Bourret
Chef d'information: Jean V. Baltayan
Rédacteurs: Rhéal Bercier, Denis Giroux
Collaborateurs réguliers: Patrick Allen, conservateur de la bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal; Charles Atala, LL.L., Conseiller en droit international; René Calles, Courtier d'assurance agréé et diplômé de l'Institut d'assurance du Canada; François Gauthier, de la faculté d'Administration de l'Université Laval; M. William H. Pugsley, de la faculté d'Administration de McGill; Paul Frérette.
Directeur de la publicité: Claude Coupal
Représentants: à Toronto Peter Elliott, 45 Charles St. East, Toronto 5 Tel. 922-0524
à Montréal Claude Martin.
Directeur du tirage: Georges Larivière
Typographie: Typofilm Inc.
Impression: Delpro Corporation.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de $9.00; deux ans (104 numéros) pour $15.00; trois ans (156 numéros) pour $20.00; et cinq ans (260 numéros) pour $30.00.
(le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication).

La grève à la Régie des alcools

Le CDE propose un comité d'études pour renseigner les grévistes et la population sur les incidences

Dans une communication qu'il vient de diffuser, le Centre des Dirigeants d'Entreprises suggère que le gouvernement du Québec devrait instituer sans délai une Commission spéciale d'étude, composée de trois membres, avec mandat spécifique de prendre connaissance de tous les éléments pertinents au conflit de la Régie des Alcools et charger cette Commission de renseigner les grévistes et la population sur toutes les incidences. Les membres, selon le CDE, devraient, dans un but d'objectivité, être choisis en dehors des parties en conflit.

Le CDE précise que cette suggestion n'a rien à voir avec celle d'un "task force" spécial avancée par la C.S.N. L'organisme considère que le conflit n'a que trop duré et qu'il risque de traîner encore en longueur aussi longtemps que les grévistes eux-mêmes n'assumeront pas leurs responsabilités en matière de décisions, en parfaite connaissance de cause.

"Depuis deux ans déjà, déclare le CDE, des pressions sont faites auprès du ministère du Travail pour que la législation du travail soit amendée de façon à ce que, dans les services publics, une grève ne puisse être déclenchée qu'après qu'un organisme indépendant des parties (fact-finding board), organisme chargé d'établir des données et des statistiques incontestables, ait déposé son rapport devant les employés concernés et l'opinion publique, après l'avoir soumis aux autorités compétentes.

"Le conflit actuel démontre bien la nécessité d'un tel mécanisme d'information, qu'il ne faut pas confondre d'ailleurs avec les mécanismes de négociations. Il est navrant en effet de constater jusqu'à quel point les actuels grévistes de la R.A.Q. sont mal informés de l'ensemble des problèmes qui constituent l'enjeu de cette négociation. Leur a-t-on expliqué vraiment, comme à l'ensemble de la population d'ailleurs, les points d'accrochage? Ne fera-t-on pas face aux mêmes problèmes bientôt avec les enseignants, avec les employés d'hôpitaux?

"En relations de travail, poursuit le CDE, on prend trop souvent pour acquis que les employés sont des spécialistes des relations industrielles. On parle de rattrapage, de politique salariale, de structure des salaires, de taux de croissance ou de "rythme de croisière" sans nullement se soucier de l'interprétation qui est donnée aux termes même. Et lorsqu'en plus on leur explique le tout "à la vapeur" comme cela se passe dans les assemblées syndicales, peut-on parler vraiment d'information véritables?

"Il est désastreux de constater, conclut le CDE, qu'au siècle des communications, celles-ci soient si difficiles. Il nous apparaît en effet que si les employés de la Régie comprenaient bien les offres qui leur sont faites et l'ensemble économique dans lequel elles s'insèrent, le retour au travail s'effectuerait rapidement".

Une définition...

(suite de la page 4)

commun avec les autres Canadiens: il y a de nombreuses similitudes, de l'homogénéité dans l'hétérogénéité. Il faut également se rendre à une deuxième évidence: le statu quo dans les structures, par exemple, dans la constitution canadienne est une autre idée étrange, peu raisonnable qui ne peut qu'entraver le développement du Canada.

Adaptations nécessaires

En effet, les constitutions comme toutes les autres institutions humaines ne sont pas plus immuables que les techniques de production ou de vente. Dans un monde qui est à la fois imparfait et soumis à des changements incessants, il est normal que les institutions s'adaptent avec le moins de retard possible si on ne peut espérer qu'elles puissent changer assez rapidement pour prévoir et favoriser le développement. Et pourtant, depuis plusieurs années, on raconte ici et là que les institutions sont bien comme cela et que ce sont les hommes qu'il faut changer ou qui fonctionnent mal. Cette dernière approche fait penser à une sorte de cercle vicieux bien fermé sur lui-même et surtout à une façon bien étrange d'aborder les problèmes. N'est pas plus logique de penser que certaines institutions ne favorisent pas le développement des hommes ou même de communautés entières d'êtres humains? Pourquoi faut-il que les hommes qui sont insatisfaits du fonctionnement et des conséquences de certaines décisions émanants des centres de décisions importants qui animent les grandes institutions canadiennes aient nécessairement tort? Pourtant, toute la publicité, le tapage, le chantage non déguisé qui empoisonnent l'air ont précisément pour but de montrer que l'insatisfaction est le fait des faibles et de ceux qui sont dans l'erreur.

Tout cela ne fait pas avancer les choses, et, il faut bien le dire, il faudra bien qu'un jour des hommes loyaux et honnêtes s'attaquent aux problèmes pour éviter que l'insatisfaction actuelle cesse d'être quelque chose qu'on réveille périodiquement à des fins électorales et pour faire en sorte que le plus rapidement possible cette insatisfaction fasse place à une mobilisation générale des énergies québécoises dans un cadre nouveau, dans un cadre où les institutions favoriseront l'intégration du Québec au Canada et la participation des Québécois à leur devenir. Dans le prochain article, nous examinerons une façon d'aborder la recherche d'une solution au problème de la non-participation des Canadiens français à leur devenir propre et au devenir du Canada. Nous nous limiterons alors aux changements possibles qui pourraient être apportés dans les liens qui unissent le Québec au reste du Canada.

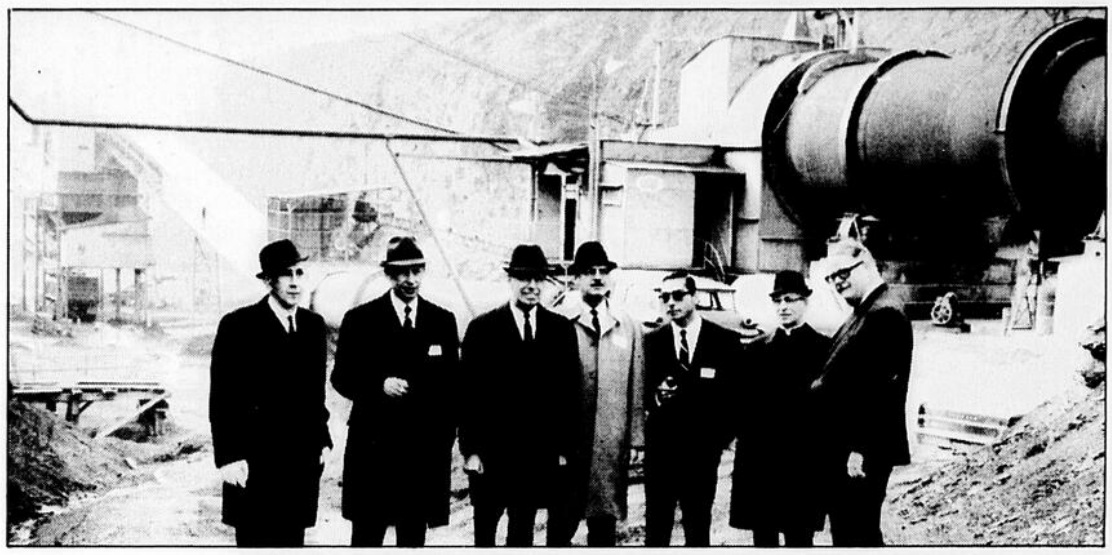
INVESTISSEZ DANS
LE SCOTCH WHISKY

Le whisky est aujourd'hui une denrée universelle. Les statistiques indiquent que l'emmagasinage du Scotch Whisky, jusqu'à ce qu'il atteigne sa maturité, constitue un placement à long terme des plus profitables. Nous serons très heureux de fournir plus de renseignements à ceux qui nous en feront la demande.

ANDREW MACDONALD
(LONDON) LTD.

Distilleurs, courtiers et exportateurs de Scotch Whisky

19/20 Bolton Street, Piccadilly, Londres W. 1
Cables: ATTEMPTO Tél.: 01-499-6661



A l'inauguration de CELL-ROCK INC., on remarquait de gauche à droite: Frank L. Windsor, trésorier; Amedeo Gatti, vice-président exécutif; M. Edgar Charbonneau, représentant officiel du Gouvernement du Québec; Gérard A. A. Lessard, président et directeur-général; Franco Baldocchi, vice-président; M. le curé Provençal qui a béni l'usine et Me C. Antoine Geoffrion, vice-président.

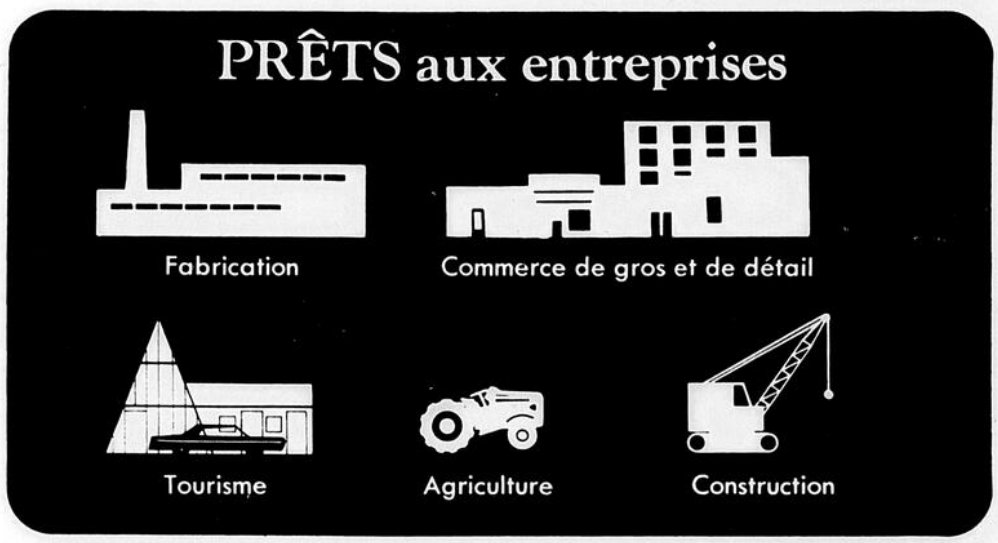
Un procédé unique mis en application à la nouvelle usine de Cell-Rock. Inc.

Le 2 novembre 1968, l'usine de Cell-Rock Inc. à Laflèche a été inaugurée officiellement par M. Edgar Charbonneau, Ministre d'Etat à l'Industrie et au Commerce du Québec. Cell-Rock Inc. est une compagnie qui transforme un schiste fossilifère en agrégats légers enrobés au moyen de gigantesques fours rotatifs selon un procédé unique qui a été breveté dans les plus importants pays par le fondateur et président de la compagnie, Gérard-A.-A. Lessard.

Le schiste concassé, la matière première, lorsqu'il est porté à de très hautes températures, qui vont au-delà de 2000°F., se gonfle à mesure que les gaz qu'il contient, provenant de millions de fossiles, s'échappent formant à l'intérieur de chaque caillou une multitude de petites cellules. Grâce à ces cellules on obtient un agrégat très léger et en même temps résistant à cause de la couche de céramique qui le protège. Cette couche de céramique ou de verre se forme naturellement vers la fin du procédé, lorsque les substances silicieuses contenues dans le schiste sont fondues. L'emploi des agrégats légers, surtout pour la construction de gratte-ciel, ponts, cheminées, passerelles, etc. est toujours croissant. Aux Etats-Unis, la consommation d'agrégats légers en 1967 a atteint treize millions de tonnes. Aux Etats-Unis, il y a 63 usines qui produisent des agrégats légers mais une seule produit des agrégats légers enrobés comparables à ceux de Cell-Rock. Les agrégats légers de Cell-Rock, en plus de leur légèreté et résistance, ont des qualités isolantes qui en font le produit idéal pour blocs réfractaires.

Au dîner qui a suivi l'inauguration de l'usine, le président de Cell-Rock Inc. a fait l'histoire de la compagnie et a expliqué les difficultés auxquelles il a dû faire face pour mettre à point le procédé et la machinerie et pour former un personnel très compétent nécessaire pour faire marcher une usine hautement spécialisée et presque unique dans son genre. Des techniciens sont venus de Russie, d'Allemagne, de Norvège, de Grande-Bretagne, de France, d'Italie, de l'Amérique du Sud et de toutes les parties des Etats-Unis et du Canada pour visiter et étudier sur place les installations Cell-Rock.

M. Lessard a annoncé que la compagnie a actuellement à l'étude différents projets pour fabriquer et mettre également sur le marché des produits finis et semi-finis. Monsieur Edgar Charbonneau, dans son allocution, a mis l'accent sur la poursuite du développement industriel de la Rive Sud et sur la confiance dans le Québec des investisseurs étrangers démontrée par le groupe européen qui a récemment acheté une importante participation en Cell-Rock Inc. Il a de plus appuyé sur la location idéale du site de Cell-Rock, situé à proximité de la métropole, qui constitue un très grand marché pour les produits de Cell-Rock.



La BEI est au service de votre entreprise.

- Fabrication
- Commerce de gros et de détail
- Tourisme et divertissement
- Construction
- Agriculture
- Transport et entreposage
- Tout autre genre d'entreprise

Quel que soit votre objectif... établir, développer ou moderniser votre entreprise... un prêt de la BEI pourra peut-être vous aider à l'atteindre. Demandez notre brochure "Source de crédit pour les entreprises canadiennes".

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

29 SUCCURSALES AU CANADA

L'ASSURANCE AUTOMOBILE
VII- LES ENGAGEMENTS DE L'ASSUREUR

par René Callès, C.d'A.A., A.I.A.C.



La deuxième section des conventions d'assurances de la police automobile actuellement utilisée par les assureurs, accorde une garantie très peu importante. Il s'agit du remboursement, généralement jusqu'à concurrence de $2,000 par personne, des dépenses médicales encourrues par les passagers blessés accidentellement dans la voiture assurée.

Cependant, avec la nouvelle police que les assureurs veulent utiliser, avec l'approbation du Surintendant des assurances, la garantie sera plus vaste.

Nous présumons ici, afin de traiter le chapitre suivant, que le Surintendant des assurances autorisera l'emploi de cette nouvelle police.

CHAPITRE III
La garantie accident

La garantie accident de la police automobile est une véritable assurance-accident. Elle a cependant les caractéristiques suivantes:

a) elle ne s'applique que pour les accidents de la route;

b) elle garantit le conducteur et les passagers de la voiture assurée;

c) elle garantit les piétons frappés par la voiture assurée et, si l'assuré est un individu;

d) elle protège l'assuré, son conjoint et leurs dépendants lorsqu'ils voyagent dans tout véhicule automobile ou lorsqu'ils sont frappés par un véhicule.

Toute personne ayant droit à une indemnité, en vertu de cette garangie, peut y renoncer, si elle juge pouvoir obtenir une somme supérieure sous le chef de la responsabilité civile.

Frais médicaux

Les dépenses médicales, chirurgicales, dentaires et d'hospitalisation, encourues durant une période de deux ans, sont remboursées dans la mesure où elles ne sont pas garanties par la Sécurité sociale, par un régime d'assurance collectif, ou par une autre assurance-accident. Les frais funéraires sont également remboursés, mais jusqu'à concurrence de $500 par personne seulement.

Mort et Incapacité permanente

La mort, survenant dans les 90 jours de l'accident, donne droit au paiement du capital assuré plus 20% pour chaque enfant dépendant, si la personne décédée était un homme marié de moins de 60 ans. Pour les autres cas, si l'équivalence "d'homme marié" n'est pas accordée, le paiement varie de 5 à 60% du capital assuré.

En cas d'incapacité permanente (perte d'un ou plusieurs membres ou de la vue) se révélant dans les 90 jours de l'accident, l'assureur verse une indemnité dont le maximum correspond au capital assuré et le minimum à 50% du capital assuré.

Indemnité hebdomadaire

En cas d'invalidité totale, empêchant l'assuré d'accomplir son travail, dans les 20 jours qui suivent l'accident, l'assureur verse la somme de l'indemnité hebdomadaire prévue au contrat. Cette indemnité n'est versée que pendant une période de deux ans. Si à la fin de cette période, l'invalidité totale est permanente et empêche l'assuré d'accomplir tout travail, l'assureur accorde une période supplémentaire d'indemnisation de deux ans.

Dans tous les cas, l'indemnité n'est pas réglée pour les sept premiers jours et, ajoutée ou non à toute autre assurance collective ou similaire, ne doit pas être supérieure au salaire régulier de l'assuré.

Exclusions

La garantie accident est inopérante, entre autres choses, lorsque l'accident peut toucher des indemnités de la Commission sur les Accidents du Travail et lorsque l'accident résulte:

a) du suicide ou d'une tentative de suicide de la personne qui aurait droit à une indemnité;

b) de la participation à une course ou épreuve de vitesse;

c) de l'ivresse du conducteur, sauf pour le bénéfice de mort.

L'industrie agricole canadienne devra évoluer avec les marchés

Une bonne adaptation aux changements des marchés s'impose dans le domaine de l'industrie agricole au Canada observe la Banque de Montréal dans sa "Revue des Affaires" du mois d'octobre. Préoccupé de produire uniquement les plus hautes qualités de blé, le Canada, par le passé, en même temps qu'il vendait sont blé, s'est acquis une réputation enviable; dans l'état actuel du marché, toutefois, on met de plus en plus en doute la valeur de cette politique souligne la première Banque du Canada.

L'an dernier, indique l'institution financière, le revenu agricole en argent au Canada a atteint $4.4 milliards, soit un total de 3% supérieur comparativement à 1966 et 23% supérieur à la moyenne des années 1962-66. Pour les six premiers mois de l'année 1968, le total est demeuré virtuellement le même pour la même période en 1967; les accroissements de production des bovins, les produits laitiers et les pommes de terre se trouvent contrebalancés par des reculs pour les accroissements des porcs, la volaille et les oeufs.

Toujours selon la Banque de Montréal, les éleveurs de bovins ont connu de bons résultats, cette année: la demande et les prix du boeuf ont fait monter le revenu pour la premiere moitié de l'année 1968, de 9% au-dessus de la période correspondante de 1967. Dans l'industrie porcine, toutefois, les recettes ont baissé à cause du fléchissement des prix; les revenus de l'industrie laitière ont augmenté, à cause de la majoration des subventions sur le lait, tandis que l'augmentation des prix des pommes de terre a grossi le revenu des producteurs. Quant aux producteurs de blé, leurs revenus ont augmenté de 2%.

Cependant, note la Banque de Montréal, quelques réussites que ces produits se soient assurées, ils ne sont qu une partie relativement faible de nos exportations agricoles, lesquelles ont atteint, l'an dernier, $1.5 milliard. Au cours de cette période, la part du Canada dans le commerce mondial du blé est descendue de 29% à 23% en 1967-1968 tandis que les Etats-Unis passait de 27% à 39%. Les prix, par ailleurs, ont baissé. Ainsi, les prix du blé de première qualité au Canada de $2.12 le boisseau, en 1967, est passé à $1.95 le boisseau, cette année, soit le minimum fixé par l'Accord international des Céréales.

Etant donné une récolte supérieure à la moyenne l'automne dernier, poursuit la Banque, et la chute des exportations en 1967-1968, les stocks de blé au Canada, au 31 juillet 1968 se chiffraient par 668 millions de boisseaux, soit le total le plus élevé depuis le record de 733 millions de boisseaux en 1957. Ces stocks augmenteront avec la moisson de cet automne, qu'une estimation revisée établit à 628 millions de boisseaux. Bien que le travail de la moisson ait été retardé

(suite à la page 7)

Cinq façons d'être perdant sur l'entretien des conditionneurs d'air.



1. Se fier au plus bas soumissionnaire. 2. Faire un mélange d'appareils bon marché. 3. Attendre qu'une panne se produise. 4. Appeler le premier homme d'entretien venu. 5. Faire un emprunt pour couvrir les réparations.

Et pourtant, un programme d'entretien préventif bien conçu est tellement plus économique! Nous en offrons plusieurs qui ne sauraient être égalés par quiconque.

Valeur inégalée: voilà la raison pour laquelle plus de gens se fient à Carrier plutôt qu'à toute autre marque.

Carrier Air Conditioning (Canada) Ltd.
1310 Greene Avenue, Montreal 6, Quebec

Carrier®

La hausse de nos exportations provient de la demande américaine concentrée sur quelques produits

La vigueur des exportations canadiennes continue de se manifester pour refléter la demande anormale en provenance des Etats-Unis par suite de la guerre au Vietnam, la grève dans l'industrie du cuivre et la grève envisagée dans l'industrie de l'acier ainsi que les accords canado-américains sur l'automobile et les pièces d'automobiles.

C'est ainsi que pour la période de huit mois de l'année, la hausse des exportations a été de $1,214.8 millions ou de 16.6% pour atteindre le chiffre record de $8,519.5 millions alors que nos exportations aux Etats-Unis comptent pour une augmentation de $1,169.0 ou de 25.7% pour atteindre $5,717.3 millions.

La hausse de la demande se concentre également sur un nombre réduit de produits. Ainsi, sept item comptent pour $941.1 millions ou 77% de l'augmentation totale des exportations et 11 item sont responsables pour une hausse de $1,081.9 millions ou 89% du total.

Les gains les plus importants ont été réalisés par l'industrie de l'automobile, soit $527.0 millions ou une augmentation de 48% pour toucher le sommet de $1,626.2 millions comparativement à $1,099.2 millions l'année dernière, 539.4 millions en 1966 et seulement $181.7 millions en 1965.

Le cuivre se place au deuxième rang quant à la hausse de ses exportations avec une avance de $118.8 millions ou de 38% à $429.7 millions comparativement à $310.9 millions en 1967.

L'augmentation la plus marquée fut celle de l'industrie des produits du fer et de l'acier avec une hausse de $93.1 millions ou de 63% à $240.9 millions comparativement à $147.8 millions.

Les communications viennent ensuite avec une hausse de $42.4 millions ou de 56% à $117.8 millions.

Parmi les autres produits qui furent responsables d'une hausse de 77% du total des expéditions, mentionnons le bois avec une hausse de $61.0 millions ou de 18%, les avionneries avec une hausse de $50.6 millions ou de 26%, la pulpe de papier, une hausse de $48.2 millions ou de 13%.

Parmi les 20 principaux produits exportés, deux seulement ont enregistré une baisse comparativement à l'an dernier. Les expéditions de blé ont baissé de $98.9 millions ou de 17% à $480.7 millions tandis que les exportations de machinerie agricole ont diminué de $20.9 millions ou de 15% à $122.9 millions comparativement à $143.8 millions.

LES PRINCIPALES EXPORTATIONS
(8 mois -- en millions de $)

Denrées	1968	1967	variation	Denrées	1968	1967	variation
Véhicules moteurs	$1,626.2	$1,099.2	+47.9%	Avions	$247.3	$196.7	+25.7%
Papier journal	646.5	637.0	+ 1.5%	Fer-acier	240.9	147.8	+63.0%
Blé	480.7	579.6	+17.1%	Mach. ind.	183.0	162.3	+15.8%
Cuivre	429.7	310.9	+38.2%	Poisson	161.1	135.2	+19.2%
Pâte	412.6	364.4	+13.2%	Mach. agr.	122.9	143.8	-14.5%
Nickel	333.8	298.1	+12.0%	Amiante	121.4	105.2	+15.4%
Aluminium	309.4	275.2	+12.4%	Communic.	117.8	75.4	+56.2%
Bois	401.6	340.6	+17.9%	Engrais	112.7	103.8	+ 8.6%
Pétrole	288.3	253.5	+13.7%	Zinc	112.7	106.3	+ 6.0%
Minerai de fer	268.4	232.3	+15.5%	Gaz naturel	106.0	81.3	+30.4%

La Transcanadienne coûte $1,196,000,000

La route transcanadienne a coûté jusqu'ici à Ottawa ainsi qu'aux provinces, donc aux Canadiens, la somme de $1,196,000,000. M. Arthur Laing, ministre fédéral des Travaux publics a fourni ces chiffres en réponse à une question du député néo-démocrate de Kootenay-ouest, M. Ron Harding.

A lui seul, le gouvernement fédéral a dépensé $724,400,000. La route transcanadienne est pavée sur une longueur de 4,860 milles entre Saint-Jean et Terre-Neuve et Victoria; mais certains segments de routes ne sont pas conformes aux règlements établis tandis que le nouveau parcours est incomplet à Montréal. Toutefois, aux termes des accords fédéral-provinciaux les travaux de construction pourront se poursuivre jusqu'en décembre 1970.

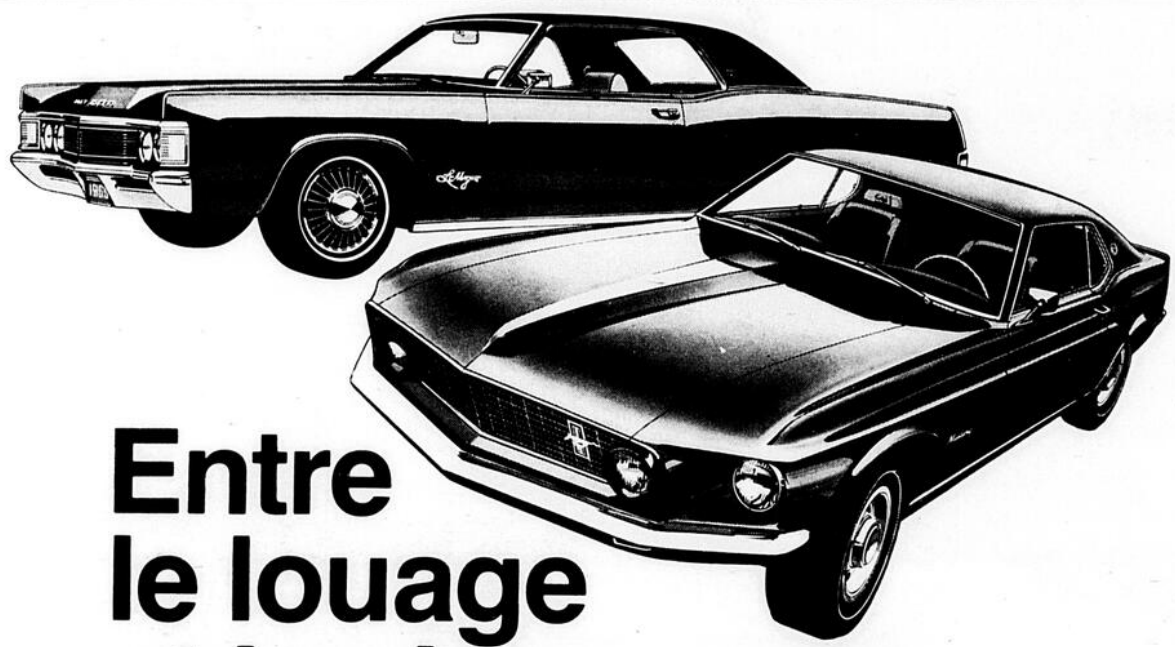
Le ministre des travaux publics a fourni les détails suivants sur les crédits approuvés par chaque province. Le montant de la contribution fédéral figure entre parenthèses.

Québec, $237,500,000 ($151,100,000); Ontario $246,000,000 ($130,200,000); Nouveau-Brunswick $121,900,000 (86,400,000); Nouvelle - Ecosse, $90,900,000 ($60,900,000); Saskatchewan, $34,700,000; Manitoba $36,800,000 ($17,000,000); Alberta, $9,500,000; Colombie - Britannique, $216,100,000 ($120,100,000) et l'Ile du Prince-Edouard $15,500,000 ($10,500,000).

(suite de la page 6)

et la qualité du blé abaissée par l'effet du froid et de la pluie, la récolte dépassera encore la moyenne de 540 millions de boisseaux des années 1957-1966.

Dans sa conclusion, la Banque de Montréal met en doute la valeur de la politique du gouvernement canadien. Dans l'état actuel des marchés, souligne l'institution, une des questions fondamentales qui se posent à ceux qui ont entrepris la tâche difficile de reviser la politique actuelle de blé, est celle des types de blé qu'il convient de produire. L'opposition entre qualité et quantité soulève une question importante, fait observer la Banque, parce que les structures de la demande mondiale ont changé: l'on renonce à importer des qualités supérieures de blé en faveur de blé de qualité moyenne, voire inférieure. Depuis 1950, dit l'institution, la part du marché qui va aux blés durs a fléchi, tandis que les blés tendres de qualité moindre ont grandi en importante.



Entre le louage et les louanges, c'est Ford.

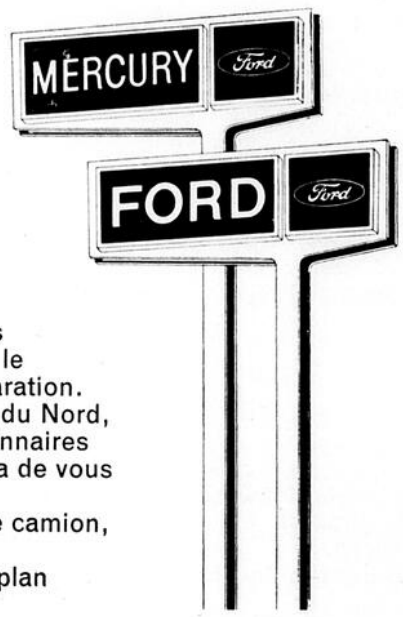
En louant chez nous une voiture ou un camion, vous bénéficiez de tous les avantages habituels de la location: frais de transport prévisibles, pas d'investissement, calculs simplifiés des taxes. Et ce n'est que le commencement.

C'est ici que notre plan intervient. Nous vous aiderons à obtenir la meilleure reprise pour votre voiture. Indiquez-nous quel genre de voiture ou camion vous désirez et nous vous l'aurons, avec tous les accessoires et l'équipement facultatif qui vous conviennent le mieux. Nous vous assurerons entièrement, jusqu'à vous fournir en plus, si vous le voulez, un plan tout compris d'entretien et de réparation.

Mais ce n'est pas fini. Dans toute l'Amérique du Nord, vous trouverez du service chez tous les concessionnaires Ford ou Mercury. En effet, rien ne nous empêchera de vous bien servir.

Pour votre prochaine location de voiture ou de camion, faites-le chez nous.

Notre plan est le vôtre, un plan de louage, un plan de louanges.



Consultez un spécialiste de la location de voiture et de camion, le concessionnaire Ford ou Mercury.

PLAN DE LOCATION FORD Ford

0032F



C'EST OFFICIEL!

NOUVEAUX TARIFS D'AFFRANCHISSEMENT

EN VIGUEUR LE 1er NOVEMBRE 1968

POUR LE CANADA

PREMIÈRE CLASSE

Lettres	6c jusqu'à une once 4c par once ou fraction d'once en sus
Cartes postales	6c chacune

CORRESPONDANCES-AVION

Pourvu que le poids ne dépasse pas 25 livres, que la longueur, la largeur et l'épaisseur ne dépassent pas 3 pieds, et que la somme de la longueur et du plus grand pourtour ne dépasse pas 6 pieds, tous les objets de correspondance du régime intérieur affranchis au tarif de la première classe sont transmis par avion si la livraison en est accélérée.
Les objets de la première classe du régime intérieur qui dépassent les limites de dimensions et de poids susindiquées, mais dont le poids n'excède pas 66 livres, sont transmis par voie de surface.

TROISIÈME CLASSE

La troisième classe comprend tous les objets transmissibles **ne dépassant pas une livre,** qui ne requièrent pas l'affranchissement au tarif de la première classe et qui ne peuvent être acceptés au tarif de la deuxième classe.
Sont compris :
Les livres, les journaux et les revues déposés par le public, les catalogues, les circulaires, les marchandises, etc. **Les cartes de Noël, de Pâques et les autres cartes de souhaits semblables peuvent être expédiées au tarif de la troisième classe si les voeux écrits à la main ou à la machine ne dépassent pas cinq mots et si l'enveloppe n'est pas cachetée.**

5c jusqu'à deux onces
3c par deux onces ou fraction de deux onces en sus

Les objets qui dépassent les limites de dimensions prescrites sont soumis à un droit supplémentaire de 75c.

TARIFS INTERNATIONAUX

VOIE DE SURFACE

	Lettres	Cartes postales
Grande-Bretagne, Irlande du Nord et autres endroits du Commonwealth, République d'Irlande, France, Espagne, États-Unis, territoires et possessions des États-Unis, tous les autres endroits de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, et Antilles.	6c jusqu'à une once 4c par once en sus	6c chacune
Tous les autres pays.	12c jusqu'à une once 7c par once en sus	7c chacune

Imprimés

États-Unis, territoires et possessions des États-Unis, et tous les autres endroits de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, Antilles et Espagne.	5c jusqu'à deux onces 3c par deux onces ou fraction de deux onces en sus
Tous les autres pays.	6c jusqu'à deux onces 3c par deux onces en sus

Adressez-vous à votre succursale postale pour les informations concernant les colis postaux.



TARIFS INTERNATIONAUX

VOIE AÉRIENNE

	Lettres	Cartes postales	Autres objets
États-Unis, territoires et possessions des États-Unis.	10c chaque once	10c chacune	
Bermudes, Mexique, Amérique centrale et Amérique du Sud, Antilles, Grande-Bretagne, Irlande du Nord, République d'Irlande et Europe.	15c par demi-once	10c chacune	15c chaque once
Tous les autres pays.	25c par demi-once	10c chacune	20c chaque once

Aérogrammes : tous les pays — 10c chacun.
L'aérogramme est un moyen économique de correspondre par avion avec tous les pays.

AUTRES SERVICES

Le droit est toujours en plus de l'affranchissement.

RECOMMANDATION

	Droit	Indemnité maximum
Canada, États-Unis, territoires et possessions des États-Unis.	50c 75c	$ 50.00 $100.00
Autres pays.	50c	$ 8.83

Carte d'avis de réception
Lors de l'expédition..... 15c chacune
Après l'expédition..... 25c chacune

DROITS D'ASSURANCE

Canada seulement — Objets des troisième et quatrième classes
Assurance jusqu'à $10.00..... 10c
Assurance au-dessus de $10.00 jusqu'à $50.00..... 20c
Assurance au-dessus de $50.00 jusqu'à $100.00..... 30c
États-Unis, leurs territoires et possessions — Colis postaux seulement
Assurance jusqu'à $10.00..... 10c
Assurance au-dessus de $10.00 jusqu'à $50.00..... 20c
Assurance au-dessus de $50.00 jusqu'à $100.00..... 30c
Tous les autres pays — Colis postaux seulement
Assurance jusqu'à $50.00..... 25c
Assurance au-dessus de $50.00 jusqu'à $100.00..... 50c

LIVRAISON PAR EXPRÈS

Envois de la première classe
Pour les pays suivants seulement :
Canada, Australie, France, Allemagne (République fédérale), Grande-Bretagne, Pays-Bas, Suède, Suisse, États-Unis, territoires et possessions des États-Unis. 40c
Envois des troisième et quatrième classes pour livraison au Canada seulement. 50c

ENVOIS CONTRE REMBOURSEMENT — CANADA SEULEMENT —

Droits (en plus de l'affranchissement ordinaire)
Somme à percevoir ou indemnité désirée (soit le montant le plus élevé) Droit
Jusqu'à $10.50 50c
Au-dessus de $10.50 jusqu'à $100.00 $1.00
Il n'y a qu'un seul droit pour toutes les phases de l'opération C.R.
(Perception — Paiement — Indemnité)
Le service C.R. s'applique à toutes les catégories de courrier.

GOSSELIN: l'Abitibi a une vocation forestière

Reprenant un thème qui avait soulevé un tollé chez une certaine partie de la population du Nord-Ouest québécois, en août dernier, le ministre des Terres et Forêts, M. Claude-G. Gosselin, a révélé que parmi 4,000 lots de colonisation qui ont été récemment rétrocédés au ministère des Terres et Forêts, à la suite d'une étude spéciale, plus de la moitié appartiennent à la région du Nord-Ouest.

Le ministre a rappelé que lors de son passage à La Sarre, en août, il avait parlé d'un problème propre à cette région: "celui de reprendre l'espace volé à la forêt".

A cette date, le ministre avait déclaré que "l'Abitibi, comme tout le Nord-Ouest québécois, a d'abord et avant tout une vocation forestière et que c'est là sa principale richesse, bien avant l'agriculture".

"Une certaine partie de la population, a dit le ministre, a cru voir là une déclaration fantaisiste de ma part. De plus, certains critiques ont vu dans ma déclaration de la démagogie. Je veux aujourd'hui les rassurer".

M. Gosselin a expliqué qu'en mars dernier un comité d'étude sur l'utilisation des terres a été constitué par des représentants du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation ainsi que des représentants du ministère des Terres et Forêts.

"Jusqu'à ce jour, dit-il, ce comité a fait l'étude de 6,000 lots répartis à travers le Québec et plus de 4,000 d'entre eux ont été rétrocédés au ministère des Terres et Forêts alors qu'une dizaine seulement sont demeurés au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation".

Ce qu'il y a de plus intéressant, selon le ministre, c'est que plus de la moitié des lots rétrocédés au ministère des Terres et Forêts, soit plus de 2,000 sont des lots de la région du Nord-Ouest québécois. Et le comité n'a pas terminé son travail. Il reste 2,000 lots sur la destination desquels il devra se prononcer.

M. Gosselin a fait remarquer qu'il s'agit là d'anciens lots dépouillés de leur forêt et mis au service de l'agriculture. D'autre part, dit-il, ce résultat n'est qu'un début puisqu'il ne s'agit, de la part du comité, que d'un premier tour d'horizon.

"Bien entendu, a précisé le ministre, les décisions ont été rendues dans chaque cas après une étude sur la vocation particulière du terrain et après consultation avec les intéressés ou les responsables du territoire dans la région".

"Il n'est nullement question, en effet, a affirmé M. Gosselin, de dirigisme d'Etat, comme certains le prétendent à tort. Quant à l'aménagement du territoire, le tout a été coordonné de telle sorte que les ministères intéressés peuvent établir une politique d'ensemble".

"Chose certaine, dit-il, cette grande politique de reboisement que nous mettons de l'avant, pour susciter une relève dans la récolte de la forêt, n'est qu'un effort de plus que le ministère des Terres et Forêts a accompli pour assurer à la population une prospérité économique grandissante".

Au cours de sa conférence, le ministre avait dressé un tableau significatif, démontrant l'importance capitale de la forêt dans l'économie du Nord-Ouest québécois. Il a noté en particulier que la valeur des expéditions des industries forestières de la région s'élève à près de $60,000,000, soit environ 30% de la valeur de la production manufacturière totale de ce territoire.

La mise en production de l'usine Ferrox Iron (New York) Limitée fixée au 15 décembre prochain

Montréal — On a commencé à installer le matériel d'équipement à la nouvelle usine de Ferrox Iron (New York) Limited à Ogdensburg, dans l'état de New York, et selon M. R.P. Mills, président de Magnetics International Ltd., compagnie mère de Ferrox Iron, la production de cette usine débuterait dès le 15 décembre prochain.

"Les ouvriers des divers services publics sont présentement en train d'exécuter les travaux visant à approvisionner la nouvelle installation en eau, énergie électrique et gaz naturel," a-t-il dit.

"L'usine commencera ses expéditions à la General Magnetic Corp., notre division des ventes, au cours de la première semaine de janvier," d'ajouter M. Mills. La compagnie fabriquera de la poudre de ferrite qui sera ensuite vendue aux sociétés qui manufacturent des aimants permanents destinés aux pièces des moteurs des petites automobiles, aux applications électroniques ainsi qu'aux dispositifs de portes de réfrigérateurs et de congélateurs.

Le financement de la première phase du programme d'expansion de la compagnie à Ogdensburg est entièrement assuré, de dire M. Mills. On a obtenu $100,000 par la vente de débentures à un groupe d'hommes d'affaires d'Ogdensburg, un autre $100,000 sous la forme d'un emprunt à la Ogdensburg Trust Company et le reste, dont le fonds de roulement, a été fourni par Magnetics International.

"Nous sommes très heureux de l'excellente coopération que nous avons reçue dans l'établissement de ce projet, surtout de l'aide du Département du Commerce de l'Etat de New York, de la Ogdensburg Development Corporation et des hommes d'affaires de la région," de préciser M. Mills.

Dans cette première phase du programme d'expansion de l'installation de Ferrox Iron (New York), de l'oxyde de fer superconcentré sera expédié sur une distance de cinq milles de Prescott, Ont., où est située l'usine de Ferrox Iron Ltd., société du même groupe.

M. Mills a ajouté que la deuxième phase du programme d'expansion était subordonnée aux ventes. Il déclarait que la compagnie avait obtenu l'autorisation d'emprunter jusqu'à un montant de $810,000 d'agences du gouvernement américain et qu'elle pourrait utiliser ces fonds pour cette deuxième phase.

La nouvelle usine fournira de l'emploi à une quinzaine de personnes et sera en exploitation sept jours par semaine, avec trois tours d'équipe chaque jour.

Comptables généraux licenciés du Québec

M. Walter Godbehere, c.g.a., gérant de financement et de comptabilité auprès de la compagnie Northern Electric a été élu président de l'Association des Comptables Généraux Licensiés de la Province de Québec, au cours de leur dernier congrès annuel qui avait lieu à Sherbrooke. MM. Robert Motard et Gérard Saint-Pierre ont été élus respectivement 1er et 2e vice-président.

MM. R. Desaulniers, P.E. Blanchard, G. Saint-Pierre et R. Motard ont été élus administrateurs de l'Association pour un terme de trois ans.

Les autres membres du conseil dont le terme (d'office n'a pas pris fin sont les suivants: MM. G. Duquette, W. Godbehere, C. Lacroix, H. Laliberté, E. Maheux, K.E. Rannie, J. Robertson et A. St-Jacques.

D'autre part, MM. E.A. Hayhurst, J.L. Jarest, et M. Tremblay ont été élus au poste de conseillers aviseurs auprès de l'Association.

Le crédit constructif à l'oeuvre:

un autre exemple de la façon dont les entreprises canadiennes savent utiliser le crédit pour croitre et prospérer.



Qu'est-ce qui le fait décoller, le soutient en l'air, et veille à la bonne marche de son plan de vol?

Le crédit — le crédit constructif — est plus souvent que jamais la force réelle qui entretient le dynamisme de notre aéronautique.
Miracle moderne: il y a des super-jets effilés, aussi longs qu'un pâté de maisons. Ce sont des habitations volantes, solides, sûres, puissantes . . . Sans compter les pratiques avions de société qui font la navette entre les centres industriels du pays.
Miracle encore: il y a de petits avions mono-moteurs, qui parcourent la savane ou la toundra avec l'aplomb et l'agilité des tapis volants.
Aujourd'hui, les avions n'étonnent pas plus que la voiture familiale: ils sont familiers. Et comme la voiture familiale, ils doivent souvent leur origine au crédit constructif — souvent aussi fourni par IAC.
Ceci n'est qu'un exemple de la façon judicieuse dont les entreprises canadiennes savent utiliser le crédit pour croître et prospérer — mais vous aussi, à titre d'homme d'affaires et de consommateur, vous pouvez utiliser le crédit à votre avantage.
IAC est une entreprise canadienne administrée par des Canadiens. C'est pourquoi nous sommes particulièrement fiers de pouvoir procurer à tant de Canadiens et d'entreprises canadiennes le crédit qui leur est nécessaire.

IAC

au service des Canadiens depuis 1925.

Appel à l'entreprise privée pour mettre en valeur le couloir médian

Le développement ou la mise en valeur du Couloir médian du Canada, vaste région sous-développée qui s'étend des côtes du Labrador au Yukon et entre la bande populeuse du sud du Canada et la région sub-arctique ne pourra se réaliser sans l'apport de l'entreprise privée, a affirmé le président du plus important bureau d'études canadien d'ingénieurs-conseils et d'urbanistes.

Selon M. C. Norman Simpson, président de Acres (Québec) Limitée, société qui a élaboré une étude sur les possibilités de développement de ce Couloir, la région médiane renferme la plupart des matières premières nécessaires à l'économie mondiale. L'exploitation rationnelle de ces ressources, dit-il aux membres de l'Association Canadienne d'Exportation, permettra à notre pays de se doter d'une industrie secondaire diversifiée, qui favorisera l'accroissement rapide de la population dans un climat économique stable et prospère.

L'essor d'une économie saine, enchaine le conférencier, est dû à plusieurs facteurs parmi lesquels l'innovation joue un rôle essentiel. Au stade actuel du développement du Canada, poursuit-il, nous avons grandement besoin de l'esprit d'entreprise et d'innovation, si essentiel au progrès socio-économique.

Comme solution au manque de capital "créatif" de provenance canadienne, M. Simpsons propose la création d'un fonds (trust) de plusieurs millions de dollars, dont l'intérêt de l'ordre d'un demi-million de dollars par année pourrait être investi sous forme de capital. Selon le conférencier, investi à titre de capital créatif, cet intérêt permettrait la formation d'une équipe unique, composée de technologues et d'experts financiers, dont la tâche serait de rechercher les belles occasions d'affaires similaires à celles que Acres Limitée entrevoit dans la région médiane du Canada.

Si le concept du Couloir et de ses ramifications devait un jour connaître un stade plus avancé, ajoute le conférencier, c'est alors que l'appui et la participation active du gouvernement, du monde de l'industrie, du commerce et de la finance deviendront essentiels. Comme nous l'envisageons, continue-t-il, nous estimons que les entreprises privées auront pour tâche principale, au cours des prochaines années, de fournir un flot continu de capital créatif et de s'assurer que le gouvernement est rendu conscient de la fonction essentielle de l'esprit d'innovation et d'entreprise.

En 1967, la compagnie Acres (Québec) Limitée avait effectué, à son compte, une étude préliminaire sur le potentiel du Grand Nord Canadien. Le concept de ce Couloir et les conclusions contenues dans le rapport du groupe Acres ont suscité de nombreux commentaires.

Une entreprise japonaise vient d'acquérir les brevets BP pour la fabrication de protéines

Une entente est intervenue cette semaine à Londres, entre la société BP et la Kyowa Hakko Kogyo Company of Japan, aux termes de laquelle la Kyowa Hakko a acquis de BP les droits d'utilisation des brevets et des connaissances pratiques relatifs à la fabrication de protéines à partir d'une charge d'alimentation en pétrole.

L'entente a été ratifiée par le Dr Benzaburo Kato, président de Kyowa Hakko et par M. Eric Drake, vice-président et président désigné du Conseil d'administration de BP. Avec le concours de BP, la Kyowa Hakko entend affecter la machinerie déjà en place dans l'une de ses usines à la production de concentrés protéiques tirés d'hydrocarbure paraffinique normal, au rythme de 1000 à 1500 tonnes par année. Après une période d'exploitation avec cet appareillage, la compagnie japonaise envisage l'aménagement d'une installation commerciale beaucoup plus considérable.

BP a déjà fait part de son projet de construction d'une usine d'un rendement annuel de 4000 tonnes de protéines tirées d'hydrocarbure paraffinique normal, à Grangemouth, ainsi que d'une usine de production de concentrés protéiques à partir d'une charge d'alimentation en combustibles légers, d'un rendement de 17,000 tonnes par année. Cette dernière sera située à Lavéra, en France. La première installation de la Kyowa Hakko devrait commencer à produire peu de temps après l'usine BP de Grangemouth, soit au début de 1970. La matière protéique fabriquée dans ces usines entrera dans la composition de rations alimentaires destinées aux animaux.

BP, l'une des plus grandes entreprises pétrolières internationales, a été la première à divulguer ses intentions de se lancer dans la production massive de protéines comestibles tirées du pétrole. C'est à la suite d'épreuves rigoureuses menées, à la fin de 1950, dans ses laboratoires français que la société annonça sa décision. Depuis ce temps, BP a poursuivi des travaux intenses de mise au point en vue de la production de protéines, dans ses laboratoires de recherches d'Epernon, en France et de Sunbury, de même qu'à ses centres microbiologiques de Lavéra et de Grangemouth, où des usines pilotes produisent depuis 1964 et 1965 du concentré protéique à des fins expérimentales.

La Kyowa Hakko Kogyo est la plus importante compagnie japonaise spécialisée en fermentation. Elle touche à la fabrication de produits pharmaceutiques et alimentaires, ainsi que d'alcools, et elle détient en outre des intérêts considérables dans l'industrie pétrochimique, en société avec la Daikyo Oil Company of Japan.

UN SCOTCH...POUR CEUX QUI S'Y CONNAISSENT

Maintenant plus de Canadiens préfèrent le "BLACK & WHITE" à tout autre Scotch Whisky





Distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse par James Buchanan & Co. Limited

DIVIDENDES

Hudson Bay Mining

Le conseil d'administration de Hudson Bay Mining & Smelting Co. Limited, a déclaré le dividende trimestriel régulier de 85 cents sur les actions ordinaires ainsi qu'un supplément de fin d'année de 60 cents payables en devises canadiennes le 31 décembre 1968 aux actionnaires immatriculés le 10 décembre.

Ceci apporte les paiements de dividendes pour l'année au total de $4.00 comparé à $3.90 l'an dernier.

Dominion Lime Ltd.

Dominion Lime Ltd. a déclaré un dividende trimestriel de 28-3/4 cents l'action privilégiée, payable le 1er décembre aux actionnaires inscrits au 15 novembre. Les payements ont été repris le 1er décembre 1967 après avoir été omis depuis le 1er septembre 1965. Les arrérages des actions privilégiées s'élèvent actuellement à $2.30 l'action.

Au cours du deuxième trimestre de 1968

L'actif des établissements financiers a augmenté de $260 millions

Comme le fait voir le tableau ci-contre, les établissements financiers ont continué d'indiquer des états de croissance variés pendant le deuxième trimestre de 1968, par rapport à la même période de 1967. L'actif total des sociétés de fiducie s'est accru de 10.6% durant l'année, les hypothèques augmentant de 12.3%. Un accroissement de 15.0% (386 millions de dollars) des dépôts à terme a financé la plus grande part de la croissance de cette industrie. Les sociétés de prêts hypothécaires ont accru leur actif global de 6.1%, les prêts hypothécaires s'élevant de 6.8%.

Un accroissement de 117 millions de dollars des dépôts à terme a fourni la majeure partie des fonds nécessaires.

Les sociétés de financement des ventes et de prêts aux consommateurs ont augmenté leur actif total de 7.5% par rapport à l'année dernière. Les comptes à recevoir ont augmenté de 295 millions de dollars (7.8%). Les fonds sont provenus principalement d'emprunts à court terme et d'émissions d'obligations à longue échéance.

Les fonds mutuels ont continué d'accroître leurs placements dans des actions étrangères; ceux-ci ont augmenté de 339 millions de dollars (49.9%) par rapport au deuxième trimestre de 1967. L'actif total, au prix coûtant, s'est accru de 380 millions de dollars (18.4%), les actionnaires fournissant 242 millions de dollars et la plus-value du capital, 127 millions. Les primes nettes souscrites et l'actif global des sociétés d'assurance-incendie et d'assurance-dommages ont augmenté de 12.1% et de 5.7% respectivement. Les bénéfices d'exploitation ont augmenté de 3 millions de dollars.

Deuxième trimestre de 1968	Variations par rapport à un an plus tôt	
	Millions de dollars	%
Sociétés de fiducie		
Hypothèques	+ 278	+ 12.3
Actif total	+ 441	+ 10.6
Dépôts à vue	+ 1	-
Dépôts à terme	+ 386	+ 15.0
Sociétés de prêts hypothécaires		
Hypothèques	+ 134	+ 6.8
Actif total	+ 163	+ 6.1
Dépôts à vue	+ 11	+ 2.7
Dépôts à terme	+ 117	+ 7.4
Sociétés de financement des ventes et de prêts aux consommateurs		
Comptes à recevoir	+ 295	+ 7.8
Actif total	+ 335	+ 7.5
Dû à la société-mère et aux affiliées	-	-
Prêts et découverts à la banque (can.) et billets à courte échéance (can.)	- 5	- 1.9
	+ 252	+ 26.1
Dette à longue échéance (can.)	+ 6	+ .6
Dette à longue échéance (étr.)	+ 17	+ 4.6
Fonds mutuels		
Prix coûtant:		
Actions ordinaires (can.)	- 47	- 5.2
Actions ordinaires et privilégiées (étr.)	+ 339	+ 49.9
Portefeuille total	+ 304	+ 16.1
Actif total	+ 380	+ 18.4
Capital versé	+ 242	+ 13.6
Fonds à capital fixe		
Actif total au prix coûtant	+ 47	+ 8.3
Assurance-incendie et assurance-dommages		
Primes nettes souscrites	+ 21	+ 5.7
Bénéfices d'exploitation	+ 3	+ 10.3
Actif total	+ 260	+ 12.1

Rédigé à la Division de l'information, 0804-502

Les industriels laitiers veulent fabriquer de nouveaux produits

L'Association des industriels laitiers et des fabricants de crème glacée du Québec demande à la Législature d'amender la loi et les règlements régissant la nature et la fabrication de nouveaux produits laitiers, pour que ses membres soient en mesure d'offrir au marché de consommation une plus grande variété de produits laitiers.

L'Association qui vient de terminer les travaux de son troisième congrès conjoint, tenu du 5 au 7 novembre au Château Champlain, à Montréal, en est arrivée à la conclusion que c'est là une des conditions essentielles pour que les industriels laitiers puissent faire face à l'augmentation rapide des coûts de production.

Il convient notamment, selon M. L. Roy, directeur général de l'Association, que nous avons interrogé à ce sujet, que les gouvernements adoptent une attitude plus souple et plus progressive en ce qui touche les législations restrictives et les normes qui pouvaient trouver une justification à l'époque lointaine où elles furent entérinées, mais qui sont rétrogrades dans le contexte actuel et ne font que retarder le développement du secteur des industriels laitiers et des fabricants de crème glacée. "En somme, nous a-t-il déclaré, nous souhaitons que la législation nous autorise à élargir la gamme des produits laitiers que nous mettons en marché et qu'elle nous autorise à produire et à mettre en marché des succédanés de produits laitiers que nous offririons comme un complément de choix aux consommateurs".

D'ailleurs, au cours de ce meme congrès, M. Marc Leclerc, président du Conseil national de l'industrie laitière du Canada déclarait à ce sujet:

"L'amélioration et la variété des produits deviennent des mottos essentiels, non seulement pour répondre aux demandes du consommateur mais aussi en vue de l'augmentation du volume de production face aux prix toujours croissants. Ceci est vrai pour tous les genres d'industries.

En ce qui concerne le fromage et la crème glacée, l'industrie a prouvé ce qu'elle peut faire en ce qui concerne la variété des produits qu'elle fabrique et offre à la clientèle. Vous avez la preuve que cette variété de fromages et crème glacée est appréciée par le consommateur: en regardant l'augmentation phénoménale des ventes per capita. Les ventes de fromage ont doublé durant les dix dernières années et la consommation de crème glacée et autres sous-produits a plus que doublé depuis 1954. Il y a une grande variété de produits laitiers sur le marché, et les ventes totales établirent un record l'année dernière.

Si nous désirons que la diminution de consommation per capita soit arrêtée ou annulée, de nouveaux produits doivent apparaître sur le marché. Il y aurait sûrement augmentation des ventes avec du lait écrémé, enrichi de solides sans gras et de vitamines.

Les fromages Yogourt et cottage sont des produits ayant un grand potentiel et il devrait y avoir plus de publicité de faite sur ces produits.

Des moyens de communication à la page peuvent doubler votre efficacité. Faites-en vous-même l'expérience.



Les entreprises naissent, prennent de l'expansion, ajoutent à leur clientèle, à leur personnel . . . et leur réseau de communication est vite dépassé par les événements!

Se pourrait-il qu'à votre insu, vous soyez aux prises avec un problème de ce genre? Comment le savoir? Consultez votre compagnie de téléphone qui fera le diagnostic précis de votre installation téléphonique actuelle et vous dira comment vous pouvez décupler votre activité grâce à un système de communication moderne et parfaitement adapté à votre entreprise.

Le premier fabricant canadien de matériel téléphonique.

COMPAGNIE Northern Electric LIMITÉE

2068-2F

QUÉBEC: hausse de 3.2% des expéditions en août, 3.7% pour 8 mois

La minime augmentation de la valeur estimative des expéditions globales s'est répartie entre toutes les provinces énumérées sauf la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et la Saskatchewan, qui ont enregistré des diminutions de 5.7%, 0.7%, 5.5% et 5% respectivement. La valeur estimative globale des expéditions des huit premiers mois de l'année a été de 4.5% supérieure à celle de 1967, seule Terre-Neuve ayant accusé une diminution. Pour le Québec, la hausse a été de 3.2% en août alors qu'elle totalise 3.7% pour les huit premiers mois de 1968.

En Ontario, la valeur des expéditions a baissé de 91 millions de dollars par rapport au mois précédent, en raison principalement du changement des modèles dans l'industrie automobile. En Nouvelle-Ecosse, il y a eu baisse des expéditions dans les aliments et boissons, le papier et les industries connexes, et les dérivés du pétrole et du charbon. Au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan, la diminution des expéditions s'est située surtout dans les aliments et boissons.

VALEUR DES EXPEDITIONS DE BIENS DE PROPRE FABRICATION, PAR PROVINCE D'ORIGINE

	Août		Ecart	Juillet	Janvier - Août		Ecart
	1968 (p)	1967	%	1968 (r)	1968 (p)	1967	%
	(en millions de dollars)			(en millions de dollars)			
T.-N.	15.6	19.1	−18.3	15.0	107.9	120.5	−10.5
N.-E.	53.7	54.0	0.6	56.9	421.3	394.8	+ 6.7
N.-B.	49.5	48.7	+ 1.6	49.8	380.9	360.0	+ 5.8
Québec	976.0	945.6	+ 3.2	887.2	7,327.8	7,066.8	+ 3.7
Ontario	1.572.3	1.557.4	+ 1.0	1,663.0	13,626.1	13,012.3	+ 4.7
Manitoba	96.6	96.5	+ 0.1	95.2	728.7	712.2	+ 2.3
Saskatchewan	42.2	45.1	− 6.4	44.5	320.0	313.2	+ 2.2
Alberta	139.7	138.1	+ 1.2	137.1	1,037.4	989.9	+ 4.8
C.-B.	292.0	291.7	+ 0.1	276.0	2,290.8	2,128.0	+ 7.7
CANADA (1)	3,241.8	3,201.4	+ 1.3	3,229.2	26,272.0	25,131.5	+ 4.5

(1) Comprend l'Ile du Prince-Edouard, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.
(p) Chiffres provisoires.
(r) Chiffres révisés.

Rolph-Clark-Stone forme une nouvelle société avec R.-McNally

Rolph-Clark-Stone Limited, une des plus importantes entreprises d'arts graphiques, d'imprimerie et d'emballage au Canada, vient d'annoncer des changements substantiels au sein de son organisation; ces changements comportent la vente d'une chaine de production et la formation d'une nouvelle société, conjointement avec une entreprise d'envergure internationale.

Selon M. Frank Rolph, président de cette compagnie, ces changements s'inscrivent dans le cadre d'un vaste programme "de spécialisation et d'affermissement" qui inclut en outre la construction d'une nouvelle usine à Smith's Falls.

Le service des calendriers et des articles de promotion publicitaire a été vendu à la maison E.S. & A. Robinson (Canada) Limited, de Leaside. Rolph-Clark-Stone formera une nouvelle société sous le nom de Rolph-McNally Limited, conjointement avec l'une des compagnies les plus renommées au monde dans le domaine de l'édition de cartes géographiques: Rand-McNally & Co., de Chicago.

LE PLACEMENT: comment investir

Le 18 novembre prochain, plus de 40,000* hommes d'affaires québécois consulteront la 4e édition annuelle du journal LES AFFAIRES consacrée au placement et aux différentes formules et méthodes d'investissement.

La collaboration de plusieurs experts et analystes financiers permettra aux rédacteurs du journal LES AFFAIRES de publier un minimum de 24 pages d'analyses, d'études, de commentaires et de statistiques portant sur tous les aspects du placement ainsi que les différents choix qui s'offrent aux investisseurs, professionnels et hommes d'affaires québécois.

VOUS POUVEZ ANNONCER DANS CETTE ÉDITION D'ENVERGURE SANS QU'IL NE VOUS EN COÛTE PLUS DE 1.6¢ PAR LECTEUR.

C'est l'occasion unique pour votre entreprise d'atteindre plus de 40,000* clients éventuels à un coût des plus économiques. En effet, une page entière de publicité vous offre un coût de revient de *1 cent et ⅗* par lecteur! Plusieurs dimensions sont également disponibles à des coûts de revient encore plus économiques. (Par exemple, un quart de page ne vous coûte que ⅖¢ par lecteur).

Cette section spéciale consacrée au Placement est l'occasion idéale pour atteindre cet auditoire de choix représentant le marché auquel vous vous adressez. Votre message aura également l'avantage d'être publié dans un contexte éditorial des plus favorables aux objectifs de vente et de promotion établis par votre entreprise.

N'HÉSITEZ PAS... FAITES UN BON PLACEMENT!
... RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT

**Selon Sondage de Marché de Montréal Ltée, le nombre de lecteurs par exemplaire atteint 2.4. Avec plus de 20,500 abonnés, le journal LES AFFAIRES vous permet d'atteindre plus de 40,000 lecteurs.*

Selon Daniel Starch (Canada) Ltd. dans une étude conduite en juin 1968

Le lecteur consacre en moyenne 1 heure par semaine à la lecture du journal LES AFFAIRES

TOUS LES RÉPONDANTS	%	TOUS LES RÉPONDANTS	%
Moins de 30 minutes	8.9	1 heure et 30 minutes	10.9
30 minutes	20.8	1 heure et 45 minutes	1.0
35 à 44 minutes	4.9	2 heures	9.9
45 minutes	9.9	plus de 2 heures	8.9
46 à 59 minutes	3.0	MOYENNE: 1 heure par semaine	
60 minutes	21.8		

Chaque édition du journal LES AFFAIRES est lue de la première à la dernière page. Le taux moyen d'observation par page est de 72%.

33 entreprises ont annoncé dans notre Édition Spéciale sur le placement publiée en 1967

Aluminum Co. of Canada Ltd. • A.E. Ames Co. Ltd. • Banque Canadienne Nationale • Banque Provinciale du Canada • Bolton, Tremblay • Bourse de Montréal • Marc Carrière Ltée • Corp. Hypothécaire Marcil • Dona Corp. • J.-T. Gendron Inc. • Gingras, Reid & Gaudreau • Gouvernement du Canada (Obligations) • Gouvernement du Québec (Min. de l'Industrie et du Commerce) • Grenier, Ruel & Cie Inc. • Guardian Trust • Walter E. Heller • Hydro-Québec • Imperial Tobacco of Canada Ltd. • The Investors Group • Keystone of Canada • Lessard & Associés Inc. • Manufacturers Life • Merrill, Lynch, Pierce, Fenner. Smith • Montreal Trust • Morgan, Ostiguy & Hudon Inc. • Oswald Drinkwater & Graham Ltd. • Gérard Parizeau Ltée • Planned Investment Corp. • Royal Trust • Royfund Distributors Ltd. • Société de Fiducie du Québec • Société Générale de Financement • Société Nationale de Fiducie

TIRAGE: Analyse au 1er septembre 1968

1. Manufacturiers	3,088
2. Distributeurs	5,210
3. Entreprises de service	2,728
4. Banques	1,189
5. Courtiers en valeurs	226
6. Gouvernements	1,092
7. Assurance	1,246
8. Trusts et compagnies de finance	826
9. Professionnels	3,084
10. Divers	3,866
11. Non classés par industries ou entreprises	422
Tirage total	22,977

**Ce chiffre comprend 1,432 abonnements sujets à renouvellement.*

REPRESENTANTS PUBLICITAIRES

MONTREAL
Claude Coupal, B.Sc. Comm.,
Directeur de la publicité

Claude Martin
Représentant publicitaire
635 est, Henri-Bourassa
Montréal, P.Q.
Tél.: 381-1888

TORONTO
Peter Elliott
Gérant de l'Ontario
45 Charles St. East,
Toronto 5, Ont.
Tél.: 922-0524

Contrat publicitaire
Date _____

Les Affaires
635 est, Henri-Bourassa, Mtl, P. Qué.
Charles St, East, Toronto 5, Ont.

SVP, auriez-vous l'obligeance de réserver.....lignes agates d'espace pour votre numéro spécial LE PLACEMENT: Comment Investir qui sera publié le 18 novembre 1968 (la date limite pour expédier votre matériel publicitaire est le 13 novembre 1968).
Nous acceptons de débourser la somme de $.....sur réception d'une copie du numéro spécial dans laquelle notre annonce paraîtra.

Entreprise .....

Autorisé par.....

Poste occupé dans l'entreprise .....

Adresse.....

TARIFS PUBLICITAIRES

1 page (1,000 lignes agates).	$650.00
3/4 page (750 lignes agates).	487.50
1/2 page (500 lignes agates).	325.00
1/4 page (250 lignes agates).	162.50
1/8 page (125 lignes agates).	81.25
1/16 page (62 1/2 lignes agates)	40.60
Carte d'affaires (2 col. x 2" haut)	34.40
Couleurs supp.....chacune	90.00
4 couleurs (process).....extra.	300.00

CES TAUX NE S'APPLIQUENT PAS AUX CLIENTS OU AGENCES QUI ONT DES TARIFS PRESERVES PAR CONTRAT.

Les Marchands en Quincaillerie



Le conseil d'administration de Les Marchands en Quincaillerie Limitée a annoncé la nomination de M. Charles Morency de Québec au poste de président de "Gestion la Savane Inc" "Les Marchands en Quincaillerie Limitée" "Quincaillerie Ro-Na Inc" et directeur de "Les Quincailliers Grossistes Associés Limités".

Carte gîtologique de la région de Rouyn-Noranda

Le ministère des Richesses naturelles du Québec a autorisé la publication d'une carte gîtologique couvrant les cantons adjacents de Rouyn, Dufresnoy, Beauchastel et Duprat dans la région de Noranda. Cette carte indique, sur fond géologique, le lieu et la nature des principaux gîtes métallifères de la région. Elle fait appel à une symbolisation nouvelle qui renseigne notamment sur l'importance économique et le contenu en métal des gîtes, de même que sur la morphologie et le contexte géologique des gîtes.

La carte, publiée sous le numéro 1653, est disponible au ministère des Richesses naturelles à Québec ou aux bureaux régionaux au coût de $0.50 l'unité.

Pour répondre aux besoins de l'industrie textile

Porter plus d'attention aux sujets de la gestion industrielle qu'à la technologie

L'industrie textile a recommandé des changements au programme de formation technique de ses travailleurs de la province de Québec, et cela dans le but de mieux préparer les jeunes qui veulent se tailler une carrière dans cette industrie.

M. Frank G. Raymant, de Montréal, président du comité conjoint de l'enseignement des textiles, a résumé les suggestions présentées en octobre au ministre de l'Education.

Pour tout dire d'une phrase, à la réunion annuelle de la Société des Textiles du Canada, division de l'est, l'industrie a recommandé que l'on porte plus d'attention aux sujets de la gestion industrielle qu'à la technologie.

"Le programme suggéré répondrait mieux aux besoins de l'industrie," pense M. Raymant.

Le conférencier signale que le gouvernement du Québec a décidé qu'il y aurait un "CEGEP" (collège d'enseignement général et professionnel) à Saint-Hyacinthe, où se trouve l'institut du Textile de la province de Québec, et l'industrie a recommandé que la formation pour ce secteur reste à Saint-Hyacinthe.

"Nous sommes heureux de savoir que le ministère entend se hâter lentement de manière à ne pas trop déranger le personnel enseignant et les étudiants de Saint-Hyacinthe," dit-il en expliquant que les futurs étudiants devront suivre le nouveau programme tandis que ceux qui fréquentent déjà l'école continueront leurs études selon l'ancien système, ce qui permettra au personnel de s'adapter sans mutations désagréables.

Après avoir expliqué en quoi consiste le système du CEGEP qui, après l'enseignement secondaire, fournit deux années de préparation à l'université ou trois années de formation technique, M. Raymant a parlé des autres changements.

"Le ministère de l'Education du Québec, afin de mieux préparer les jeunes à prendre place dans le monde des affaires, augmente les cours pratiques au cours secondaire.

"Ainsi les étudiants qui voudront se spécialiser dans quelque technique auront une préparation fondamentale. Le ministre sera bientôt saisi de recommandations quant à l'enseignement des techniques du textile."

Nominations au nouveau ministère de l'Industrie et du Commerce

M. Jean-Luc Pépin annonce que le Conseil du trésor et la Commission de la fonction publique ont approuvé un certain nombre de nominations à des postes de hauts fonctionnaires pour remplir les cadres du nouveau ministère de l'Industrie et du Commerce.

La décision d'instituer ce Ministère, qui est en fait la fusion des actuels ministères de l'Industrie et du Commerce, a été annoncée par M. Trudeau le 12 juillet. Le nouveau Ministère, dit-il, serait en mesure d'élaborer des programmes et de fournir une gamme de services complets et bien équilibrés tant au monde des affaires qu'au gouvernement dans les domaines de l'industrie et du commerce.

Comme il a été annoncé précédemment, M. J.H. Warren, l'actuel sous-ministre du Commerce, sera le sous-ministre attitré du nouveau ministère.

Une des principales caractéristiques de son organisation est le groupement de fonctions et d'activités sous l'autorité de deux premiers sous-ministres adjoints, respectivement responsables du développement de l'Industrie et du Commerce ainsi que des services qui s'occupent d'établir les programmes.

En annonçant cette nouvelle, M. Pépin a révélé que M. Bertram G. Barrow, l'actuel sous-ministre suppléant du ministère de l'Industrie, deviendra le premier sous-ministre adjoint des Services de la politique dans la nouvelle organisation et que M. Andrew G. Kniewasser, actuellement sous-ministre adjoint de l'expansion du commerce extérieur au ministère du Commerce, deviendra le premier sous-ministre adjoint, Expansion de l'industrie et du commerce.

M. Barrow, âgé de 47 ans, devra élaborer des lignes de conduite et en aviser le sous-ministre, en ce qui concerne toute la gamme des objectifs du Ministère en fait de développement industriel et commercial, y compris la politique commerciale et les relations commerciales du Canada, la politique industrielle, scientifique et technologique ainsi que la politique en matière de conception industrielle.

La carte CHARGEX acceptée à N.Y.

Dès 1969, les Canadiens pourront se servir de leur carte de crédit CHARGEX dans la plus grande ville en Amérique.

En effet, une des plus importantes banques de New-York, la banque Bankers' Trust, a annoncé qu'elle commencera bientôt à émettre des cartes BankAmericard à New-York et dans les environs, ainsi que dans le New-Jersey et le Delaware.

Comme la Banque Canadienne Nationale, la Banque de Commerce Canadienne Impériale, la Banque Royale et la Banque Toronto-Dominion ont signé il y a quelques mois une entente rendant leurs cartes CHARGEX interchangeables avec les cartes BankAmericard de la Bank of America, les Canadiens de passage à New-York pourront faire leurs achats avec la carte CHARGEX, chez tous les marchands qui acceptent la carte BankAmericard, tout comme dans les plus grands centres des Etats-Unis.

La carte CHARGEX bénéficie d'ententes semblables avec la carte Barclaycard de Grande-Bretagne et la carte Sumitomo au Japon.

Le réseau international constitué par les systèmes de crédit BankAmericard, Barclaycard, Sumitomo et CHARGEX comprend plus de 13,000,000 de détenteurs et 320,000 marchands-membres dans 39 Etats américains, en Grande-Bretagne, en Irlande, à Malte, à Gibraltar, en Afrique du Sud, au Japon et au Canada, où, pour l'instant, la carte est distribuée à Toronto, Montréal et Québec.

Incroyable!

Pour le bureau ou le foyer...une machine électrique qui fait les additions + les soustractions − et les multiplications × pour moins de $100.00

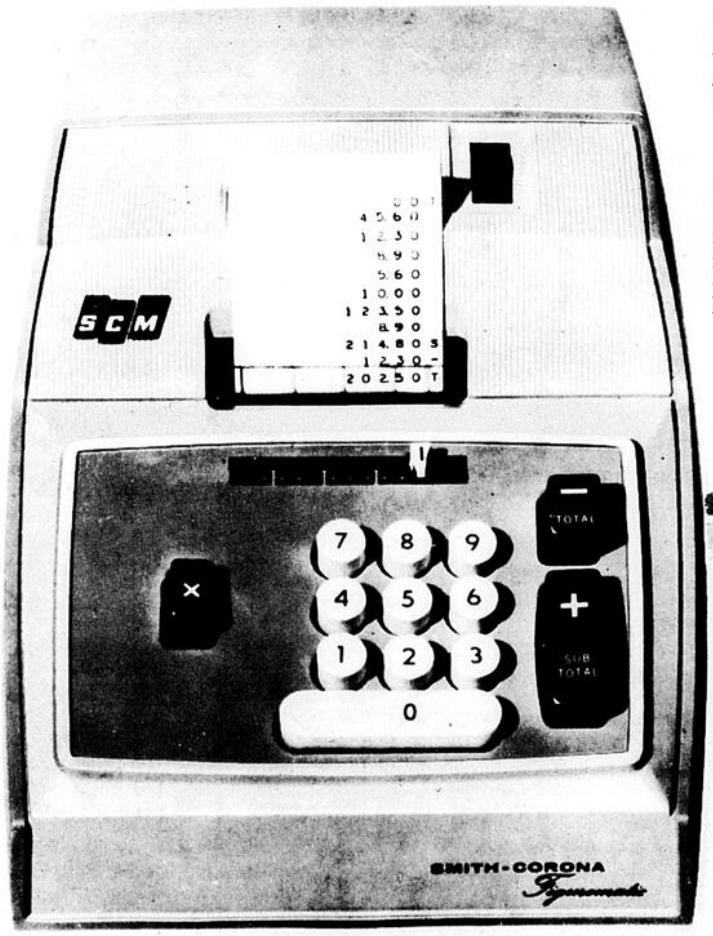


S'emploie partout

Dans les foyers, les bureaux, les magasins de détail. Cette machine de 8 lb, rangée dans son propre coffret, se transporte partout.



*Noms ou marques déposés



Electrique, tous-usages

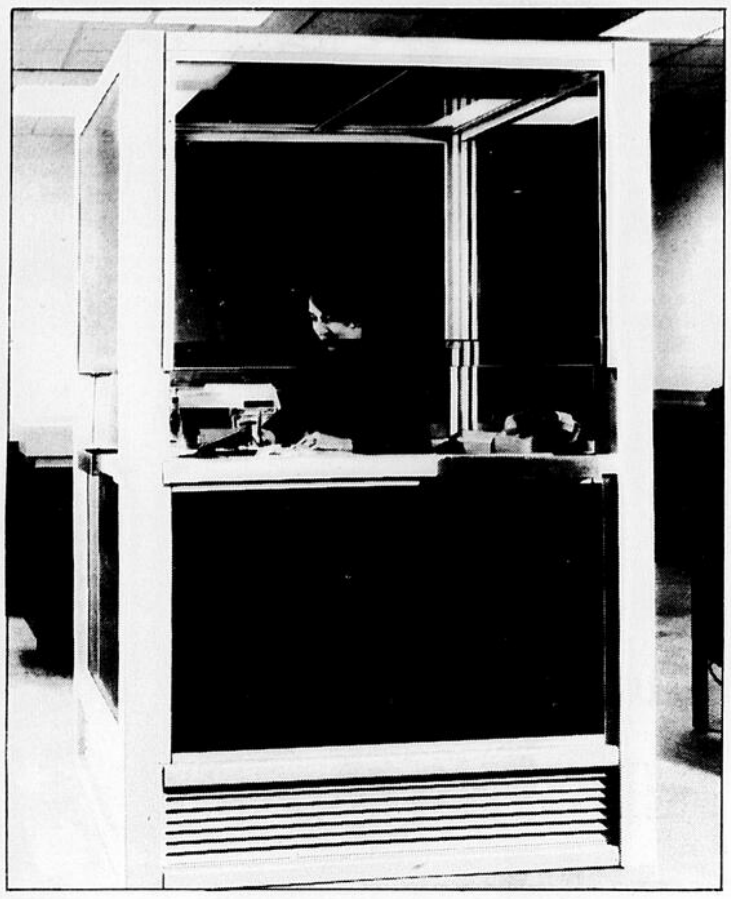
... 10 clefs; additions, soustractions, multiplications instantanées. Idéale pour le foyer, le bureau, le magasin. Epargne du temps, assure parfaite précision.



La nouvelle Figurematic* de Smith-Corona*

SCM*

SMITH-CORONA MARCHANT
Division of SCM (Canada) Limited
1725 Voie de service nord,
Route Trans-Canada,
Montréal, Que.
Bureaux au Canada,
aux É.-U. et dans les principales villes du monde.



Innovation de la Banque Provinciale

Un dispositif pour rendre inaccessible le gros magot aux voleurs armés

A la vague persistante de vols à main armée dans les banques de Montréal, de sa banlieue, et ailleurs au Québec, la Banque Provinciale oppose un système inédit de sûreté; l'inaccessibilité du gros magot!

Devant un fort groupe de policiers, de journalistes, d'assureurs, de criminologues, de représentants de l'Association des banquiers canadiens et des Caisses populaires, M. Raymond Primeau, directeur général de la Banque Provinciale, a dévoilé mardi une caisse de banque nouveau genre, dite "caisse de sûreté", dont seront dotées bientôt un grand nombre de succursales de la "Provinciale". Le premier modèle en avait été mis en place à la succursale de 2175, rue Frontenac, là même où fut installé durant plusieurs semaines le prototype expérimental.

Cette caisse de sûreté, mise au point par le personnel de la banque elle-même, soustrait, durant les heures d'affaires, presque tout le numéraire qu'on trouve habituellement aux guichets ordinaires et le rend inaccessible aux bandits armés qui voudraient s'en emparer.

Construite d'acier blindé et de verre pare-balles, la cabine abrite le caissier principal de la succursale et escamote tout excédent de numéraire qu'y déposent, obligatoirement et rapidement par mécanisme basculeur, tous les préposés aux guichets.

C'est également de cette caisse de sûreté que les caissiers et caissières retirent les montants supérieurs à une somme déterminée que réclame le client.

On accède à la caisse de sûreté par une porte, elle-même blindée, dont la serrure extérieure est à combinaison et munie en plus d'un chronomètre. A l'intérieur, le coffre-fort qui reçoit tous les excédents de numéraire est lui-même protégé par une serrure à combinaison et un chronomètre. La caisse est évidemment pourvue d'un dispositif d'alarme qui amène la police sur les lieux dans 90 secondes à Montréal.

"Nous sommes partis du fait élémentaire que les criminels dérobent les banques -- mettant en danger la vie des clients et des employés -- parce que c'est là que sont réunies les plus fortes sommes d'argent," a dit M. Primeau.

"Nous utilisons donc le principe de la "dissuasion", non par la menace de représailles d'égale force que nous ne pouvons d'ailleurs exercer, mais par l'escamotage et l'inaccessibilité de la forte somme".

Selon M. Primeau, l'utilisation de la caisse de sûreté ne nécessite que de légères modifications aux procédures habituelles aux succursales. Durant la période de mise au point des nouvelles méthodes, la clientèle n'a souffert ni retard ni ennui au cours des transactions régulières.

La Banque reconnait à M. Roland Béland, surintendant des services administratifs au siège social, rue Saint-Jacques, le mérite du concept de la caisse de sûreté. Sa mise au point a été le fruit d'études et de consultations des services techniques et de sûreté de la banque. Elle a subi avec grand succès l'épreuve du feu d'armes à haute vélocité grâce à la collaboration de la police de Montréal.

Ce concept qui est exclusif à la Banque Provinciale, M. Primeau a offert d'en mettre les plans à la disposition des autres banques et caisses populaires.

Si vous invitiez le monde entier à venir prendre un verre,



vous auriez besoin de plus de Johnnie Walker que de tout autre Scotch.

(Si doux, le monde entier le préfère.)

Distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse par John Walker & Sons Ltd.

Nabisco investit $1.25 million pour de meilleurs petits déjeuners

La Nabisco Foods, filiale de la Nabisco Limited, a dépensé plus de $1,250,000 pour installer de l'équipement neuf dans son usine de Niagara Falls.

"Il s'agit d'un investissement de grande importance pour l'avenir de la Nabisco", a expliqué le directeur général, M. Jon K. Grant. "Nous venons de terminer l'installation de l'équipement pour présucrer les céréales, qu'elles soient nouvelles ou déjà sur le marché, ainsi que l'équipement le plus moderne pour produire de nouvelles céréales, y compris celles de type "refoulé".

Ce nouvel équipement, a-t-il ajouté, nous donne une flexibilité extraordinaire pour l'avenir. A lui seul, le procédé pour "refouler" les céréales nous permet de produire des céréales d'une foule de formes et de formats: il suffit de changer un moule. Mais il y a mieux encore: la Nabisco Foods peut songer à l'expansion dans une foule de directions; les horizons sont sans limite".

"Même les fabricants qui nous ont vendu l'équipement pour "refouler" les céréales, a-t-il souligné, ne sont pas encore complètement conscients de toutes ses possibilités".

Avant d'installer ce nouveau matériel, la Nabisco Foods s'est concentrée, à Niagara Falls, sur la production de céréales en flocons ou en filaments. Le premier produit de la compagnie, le blé filamenté ("Shredded Wheat") est le petit déjeuner des Canadiens depuis 1904.

La première céréale Nabisco de type "refoulé", les "Petites Pépites de Ti-Pit le chercheur d'or", est en marché-test en Colomiba-Britannique. La nouvelle céréale Graham au miel est pré-sucrés et, comme elle est aussi "refoulée", elle a la forme de pépites, comme son nom l'indique.

A l'usine de Niagara Falls, la Nabisco Foods produit le blé filamenté "Shredded Wheat", le "Shredded Wheat" en bouchées, les "Shreddies", les "Rice Flakes", les "Team Flakes", le "100% Bran" et, maintenant, les "Petites Pépites de Ti-Pit le chercheur d'or". La compagnie possède aussi une usine à Winnipeg, Manitoba, où est fabriqué le "Cream of Wheat", ainsi qu'une usine d'aliments pour animaux domestiques, à Napanee, en Ontario.

De plus, Nabisco a, en ce moment, deux autres nouveaux produits en marché-test au Canada: les "Rice Cream Flakes" - une céréale de flocons de riz recouverte de crème glacée séchée par congélation; et le "Snack Mate Spread", une crème à tartiner au goût de fromage et en canettes aérosol, en trois essences: cheddar, cheddar et piment et pizza.

La Nabisco Foods fabrique ses produits depuis 1904 à Niagara Falls. L'usine actuelle a été construite en 1928 et on y a ajouté cinq étages en 1961.

Début d'un projet de construction de $35 millions à Québec

La première phase de la construction d'un ensemble domiciliaire évalué à plus de $35 millions débutera à Québec prochainement.

Le projet prévoit la construction d'un édifice à bureaux ainsi que onze autres immeubles à appartements de 12 à 20 étages chacun, qui sera situé plus précisément sur la rue Fleur de Lys, à Québec.

La société Immobilière Frontenac de Québec, est propriétaire de cette importante réalisation.

Premier prix à des étudiants de Poly, aux E.-U.

Des étudiants de l'Ecole Polytechnique – qui ont suivi un cours régulier en dessin industriel avec projet de conception personnelle – viennent de remporter un Premier Prix (Outstanding Design Project Award) au concours nord-américain de "creative design", tenu à l'Université de la Californie (Los Angeles).

Les professeurs Claude De Guise, Charles De Serres et Marc Sauvageau ont suivi l'an dernier des cours spéciaux de "creative design" à la Michigan State University. A la suite de cette expérience, un premier projet de créativité a été mis à l'essai.

Un groupe de 55 étudiants a été divisé en 11 équipes. Chaque équipe devait concevoir un mécanisme pratique de té ajustable pour une table à dessin, tracer le dessin de détail de chaque pièce fabriquée et en présenter le dessin d'assemblage. Le té est une règle fixe et orientable qui sert à tirer des lignes droites pour le tracé des dessins. Les professeurs ont noté avec étonnement que chacune des 11 équipes avait proposé une solution différente.

Selon des critères rigoureux, les cinq meilleures solutions furent retenues pour le concours, premier du genre, organisé par la section Dessin industriel de l'American Society for Engineering Education (ASEE). Les concurrents de Polytechnique étaient les seuls représentants du Canada.

Les récipiendaires de cet honneur sont MM. Gilles Roy, Maurice Yammine, Richard Simard, Roland Savage et Pham-Van-Khanh.

Si vous voulez louer une voiture à
Amos, Bourlamaque, Chibougamau, Drummondville, La Malbaie, Montmagny, Plessisville, Price, Schefferville, St-Eustache, St-Félicien, St-Gabriel, Ste-Thérèse, Val d'Or, Valleyfield ou Victoriaville,
ne comptez pas sur les Américains.

Ils n'y sont pas.



Chez nous, comptez sur l'agence de chez nous.

Dans certaines villes du Québec, les agences américaines font leur possible pour nous faire concurrence, mais il y en a bien d'autres où nous sommes seuls.

Voilà ce qui arrive, à force d'offrir un plus grand choix de voitures, comme des Chevrolet Impala ou Camaro tout équipées.

Dans tout le Canada aussi, et aux É.-U. où nous vous attendons à l'enseigne de National Car Rentals, et dans le monde entier, le service Tilden vous est offert à des tarifs imbattables, essence et assurance comprises.

Et même quand nous sommes seuls, nous nous forçons autant. Rien que pour montrer que l'agence de chez nous mérite bien sa place, la première.

TILDEN

Siège social du système: 1194, rue Stanley, Montréal 2.

Hausse de 13% du marché des lainages canadiens

Le marché total des lainages canadiens s'est établi à 30.3 millions de verges carrées au cours du premier semestre de 1968, à comparer à 26.7 millions durant la période correspondante de 1967, ce qui représente une augmentation de 13%.

L'augmentation est surtout marquée dans les expéditions "domestiques", qui se sont accrues de 16% entre le premier semestre de 1967 et le premier de 1968: de 18.2 à 21.1 millions.

Le volume des importations a aussi augmenté entre les deux périodes. Au cours du premier semestre de 1967, elles se sont élevées à 8.5 millions de verges carrées, tandis que durant la même période de 1968 elles se sont établies à 9.2 millions -- soit une augmentation de 8%.

Grâce à cette tendance, la part du marché total indigène prise par les filatures canadiennes a légèrement augmenté, passant de 68.2% lors du premier semestre de l'an dernier à 69.7% durant le premier semestre de la présente année. Les renseignements sur les lainages sont disponibles seulement sur une base semi-annuelle; ceux qui ont trait aux vêtements et autres produits sont présentés dans le rapport annuel.

Immobilisations

On estime que l'industrie canadienne des lainages a dépensé $5.3 millions en immobilisations et réparations en 1967, à comparer à $7.2 millions en 1966. Les dépenses prévues à ce poste en 1968 sont estimées à $4.8 millions.

SOURCE DES IMPORTATIONS
(Importations sous la forme de tissus; y compris de petites quantités ensuite ré-exportées)

	Royaume-Uni	Japon	Autres pays	Total
	— en milliers de verges carrées —			
1949	19,448	-	2,508	21,956
1954	16,491	8	1,754	18,253
1962	13,906	1,330	6,215	21,451
1963	11,245	2,388	5,264	18,897
1964	11,075	3,533	5,414	20,022
1965	10,012	3,803	5,010	18,825
1966	9,012	4,056	4,441	17,509
1967	8,404	4,460	4,780	17,644
Semestre				
1967	4,600	1,860	2,020	8,480
1968	4,580	2,170	2,410	9,160

Légère hausse des expéditions de fibres synthétiques

Les expéditions de tissus de fibres synthétiques par les filatures canadiennes de textile au cours d'Août furent supérieures à celles du même mois de l'an dernier, selon un rapport de l'Institut Canadien des Textiles, rendu public aujourd'hui.

Les filatures ont expédié 17,483,000 de verges carrées au cours d'août, comparativement à un total de 15,030,000 au cours du même mois en 1967. Le total cumulatif pour les premiers huit mois de cette année était 146,105,000 de verges carrées, une augmentation sur les 121,389,000 pour la même période en 1967.

L'utilisation du coton brut

Les usines canadiennes de textile ont utilisé 31,569 balles de coton brut durant le mois de septembre, comparativement à un total de 38,968 au mois correspondant l'an dernier.

En rendant publiques aujourd'hui ces statistiques, l'Institut Canadien des Textiles rapportait également que le total cumulatif pour les neuf mois de cette année était 278,913 balles (500 livres chacune), comparativement à 317,594 pour la même période en 1967.

La différence entre les deux années est largement le résultat du remplacement du coton, comme matériel brut, par des fibres synthétiques.

Stelco construit une tuberie à Welland, Ont.

La société The Steel Company of Canada, Limited a entrepris la construction d'une tuberie légère de $1.5 million à son usine Page-Hersey de Welland, Ontario.

Cette nouvelle tuberie, que l'on compte achever vers la mi-1969, représente la plus grosse mise de fonds unitaire à cette usine depuis que la Stelco a acquis Page-Hersey Tubes en 1964. Elle produira des tubes de diamètres compris entre 1/2" et 2" à des vitesses pouvant atteindre 400 pieds-minute.

La mise en service de cette nouvelle installation, qui sera logée dans un bâtiment tout-acier de 30,000 pieds carrés que l'on construit actuellement à l'usine Page-Hersey, doublera la capacité de production de l'usine en fait de tubes d'1/2" à 2". Ce tube est employé en grandes quantités dans la construction automobile, la fabrication de mobilier métallique, les canalisations électriques et à de nombreux autres usages.

Caractéristiques intéressantes de ce bâtiment, sa charpente ne sera pas constituée de poutres I classiques, mais bien de profilés de charpente creux fabriqués au laminoir de 16" de l'usine Page-Hersey.



W.E. (Pat) McLean, responsable du projet du Turbo à l'usine Montreal Locomotive Works, fait voir à Aubrey Tuttle le montage d'une turbine à gaz dans le wagon-tête d'un train en construction.

Aubrey Tuttle examine un moteur de locomotive révolutionnaire qui renferme 9 alliages de nickel

Le Turbo du CN est sur la bonne voie

Aubrey Tuttle est sous-directeur à l'exploitation du marché canadien chez Inco. En quoi consiste sa tâche? Travailler en étroite collaboration avec l'industrie. Expliquer les usages des nouveaux alliages de nickel. Proposer des alliages de nickel dont l'efficacité surpassera celle de tout autre matériau. Etendre le marché et les usages d'alliages à base de nickel.

Aubrey a visité les usines de la United Aircraft of Canada et inspecté les puissants moteurs à turbine à gaz alors en construction pour le Turbo du Canadien National. Il a en outre discuté des conditions d'opération requérant l'emploi des alliages de nickel. Aubrey s'est intéressé plus particulièrement aux alliages perfectionnés par Inco et utilisés spécialement pour certaines pièces clefs dont dépendent l'efficacité et la longévité du moteur à turbine... aux alliages dont la force et la résistance demeurent exceptionnelles lorsqu'ils sont soumis à de très hautes températures pendant de longues périodes de temps.

Partout dans les grands centres industriels du monde, nos ingénieurs travaillant à la recherche contribuent à entretenir cette demande mondiale croissante de nickel.



"Lorsque je regarde ces moteurs modernes et hautement efficaces, je ne peux m'empêcher de penser aux moteurs Whittle des années 40 qui, aujourd'hui, apparaissent comme de simples esquisses, et aux alliages à hautes températures perfectionnés par Inco et indispensables au succès de l'entreprise. Ces premiers pas incertains ont conduit à une révolution dans le domaine des centrales électriques, à des changements d'importance dans le domaine de l'aviation et à un concept nouveau dans le domaine des transports ferroviaires. La technologie métallurgique franchissait une nouvelle frontière qui débouchait sur une demande de plus en plus croissante de nickel".

INTERNATIONAL NICKEL
THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED



Au cours des huit premiers mois de 1968

Hausse de 5% des expéditions d'amiante

Au cours des huit premiers mois de l'année 1968, les producteurs canadiens ont expédié 916,968 tonnes d'amiante, soit une augmentation de l'ordre de 5% comparativement à 873,402 tonnes pour la période correspondante, l'année dernière. Au cours de cette période, les usines du Québec ont expédié 822,346 tonnes d'amiante, soit une augmentation de l'ordre de 6.7% comparativement à 770,612 tonnes pour la période correspondante, en 1967. Pendant ce temps, les usines de Terre-Neuve, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique expédiaient 94,622 tonnes, soit une baisse de l'ordre de 7.2% comparativement à 102,790 tonnes pour la période correspondante, en 1967.

Au mois d'août 1968, les expéditions globales des producteurs canadiens ont totalisé 132,993 tonnes d'amiante, soit une baisse de l'ordre de 0.2% comparativement à 133,293 tonnes au cours du huitième mois de l'année dernière. Les envois en provenance du Québec se sont élevés, au cours de ce mois, à 121,370 tonnes, soit une augmentation de l'ordre de 10.8% comparativement à 109,541 pour la période correspondante, l'année dernière. D'autre part, les envois en provenance de Terre-Neuve, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont totalisé 11,623 tonnes d'amiante, soit une baisse considérable de 51.1% comparativement à 23,752 tonnes pour la même période, en 1967.

EXPEDITIONS DES PRODUCTEURS CANADIENS D'AMIANTE
(en tonnes)

	1968	1967	Variation	1966	1965	1964
Janvier	85,014	80,129	+ 6.1%	84,350	58,570	77,887
Février	99,399	82,541	+20.4%	101,834	72,385	70,554
Mars	121,173	120,190	+ 0.8%	116,404	84,303	82,153
Avril	123,734	97,140	+27.4%	129,572	114,254	121,247
Mai	129,009	119,158	+ 8.3%	93,343	113,588	124,656
Juin	111,252	137,305	+19.0%	140,920	121,988	121,191
Juillet	114,394	103,646	+10.3%	116,626	109,466	119,020
Août	132,993	133,293	- 0.2%	164,470	130,784	120,797
8 mois	916,968	873,402	+ 5.0%	947,519	805,338	837,505



L'industrie du cordage craint la forte concurrence étrangère

Les dirigeants de l'industrie canadienne du cordage craignent fort que plusieurs de leurs entreprises soient forcées d'abandonner les affaires si les conditions économiques ne changent pas.

Cette industrie — celle de la ficelle à lier et de produits connexes — vient de présenter des doléances en ce sens à la Commission du Tarif. Ses porte-parole étaient des délégués de l'Institut des Cordages du Canada et des syndicats qui représentent les travailleurs de ce secteur. Participaient aussi à la présentation du mémoire 14 producteurs de cordes agricoles de neuf pays étrangers, quatre importateurs canadiens et plusieurs groupes de consommateurs représentant les agriculteurs canadiens.

La réunion a eu lieu à la demande du ministre fédéral des finances qui recommandera éventuellement au gouvernement d'entreprendre l'action la plus indiquée.

Le mémoire de l'Institut précise que "... les producteurs de ficelle à lier et autres filins n'ont pas réclamé et ne réclament nullement des modifications au statut d'entrée en franchise des ficelles". Les importations fournissent au marché canadien plus de cinquante pour cent de la ficelle à lier, cordes et filins dont se servent les agriculteurs lors de la récolte; ce pourcentage est passé, au cours des cinq dernières années, de 32% à 60%.

L'institut des Cordages signale notamment que la baisse sur les marchés mondiaux du prix du sisal ou de la fibre d'agave (matière première des cordages destinés à l'agriculture), survenue au cours des dernières années, a eu pour conséquence d'augmenter le pourcentage du coût de la main-d'oeuvre en regard du coût total de production, avantageant, de ce fait, au détriment du Canada, les pays disposant d'une main-d'oeuvre relativement moins rémunérée.

En effet, tandis que le salaire de l'ouvrier canadien, dans ce secteur de l'industrie, est d'environ $2.31 l'heure, plus un boni, les industries de cordages établies au Brésil, en Haïti et certains pays africains paient un salaire horaire moyen de $0.12.

Déjà l'augmentation des importations canadiennes à des prix conditionnés par ces bas salaires a amené deux compagnies à annoncer leur intention de cesser la production de cordes agricoles et une troisième envisagerait de s'établir à l'étranger.

"Il est évident que l'industrie canadienne doit s'attendre à d'autres épreuves, plus graves, de même nature," dit l'Institut. "Toute l'industrie canadienne du cordage et du filin est menacée à cause de l'importance, dans la production totale, des produits destinés à l'agriculture". Ces produits, en effet, ont constitué environ la moitié des ventes de l'industrie, $20 millions, l'an dernier.

Selon les analystes de René T. Leclerc Inc.

Le dilemme de NIXON: "une récession planifiée" ou le neutralisme économique

Après la victoire républicaine aux élections américaines du 5 novembre, les spéculations vont bon train au sujet des modifications qu'apporterait une administration Nixon à l'actuelle politique économique de Washington.

Le dilemme auquel est appelé à faire face le nouveau président des Etats-Unis dès son inauguration en janvier prochain se pose à peu près dans les termes suivants : poursuivre une sorte de politique économique neutraliste analogue à celle qui prévaut actuellement risquant ainsi de voir s'aggraver de jour en jour les conséquences de l'inflation, ou alors freiner systématiquement le rythme d'expansion de l'économie au risque de provoquer une sérieuse récession.

Le choix n'est pas facile. Chez les économistes, l'opinion est de plus en plus répandue que les demi-mesures mises de l'avant en vue de combattre l'inflation continueront de s'avérer inefficaces. Ces mesures sont survenues trop tardivement. L'économie américaine semble avoir franchi le cap au-delà duquel la précision de tir des armes monétaires et fiscales est fortement diminuée. Le monstre inflationniste a pris une dimension telle que les fléchettes lancées contre lui par Washington s'avèrent dérisoires. A preuve, les mesures d'austérité fiscale adoptées récemment par le Congrès n'ont pas eu l'effet escompté : la demande pour les biens et les services n'a cessé de s'accroître au cours des derniers mois et il semble maintenant que seule une politique monétaire résolument restrictive pourra éliminer la menace croissante pesant sur le dollar.

Le vieux rêve de rétablir l'équilibre économique tout en maintenant le plein emploi est à toute fin pratique évanoui, même si l'administration Johnson persiste toujours à en faire son crédo. Chez les économistes non gouvernementaux, on préconise de plus en plus l'adoption d'une politique monétaire dont l'effet serait, en quelque sorte, le déclenchement d'une récession "planifiée". Une telle récession, croit-on, aurait le double avantage d'enrayer la menace inflationniste tout en créant une base solide pour le lancement, au début des années 1970, d'un nouveau cycle expansionniste.

Cette thèse comporte néanmoins de sérieux inconvénients. D'une part, s'il est relativement aisé, au moyen d'un jeu de politiques fiscales et monétaires appropriées de déclencher une récession, il est infiniment moins facile d'en planifier par la suite l'intensité et la durée. D'autre part, le chômage qu'entraînerait une telle récession ferait porter à ses initiateurs un blâme très lourd. Notons que l'élément le plus durement touché serait nécessairement l'épaisse couche sociale que constitue la main-d'oeuvre marginale, laquelle, comme on le sait, est de plus en plus encline à l'agitation sociale.

Si la thèse de la "récession planifiée" a un caractère périlleux et, pour certains, anti-social, que dire de la politique actuelle par laquelle des millions de petits épargnants voient "confisquer" leur pouvoir d'achat au rythme de 5% et plus par an ? Plus subtile et pernicieuse que la déflation, l'inflation est-elle moralement plus justifiable ?

Quoi qu'il en soit, il est permis de douter qu'en janvier prochain le président des Etats-Unis dispose de beaucoup de latitude dans le choix des politiques à suivre. Les impératifs économiques de l'heure lui dicteront une ligne de conduite rigide. Considérant les engagements solennels pris par les Etats-Unis envers leurs partenaires commerciaux au cours de la crise monétaire du printemps dernier, comment cette ligne de conduite pourrait-elle être autre chose que la désinflation ? A moins qu'un règlement de la guerre du Vietnam ne vienne, dans l'entre-temps, faire surgir le sceptre d'une récession "non planifiée"...

L'électronique fera-t-elle disparaître des professions ?

L'accessibilité générale à l'information amènera-t-elle la disparition de certaines professions ?

C'est en somme une question de prospective que nul ne peut résumer aujourd'hui. On semble croire qu'il faudra toujours que l'élément humain et la formation particulière à chaque discipline viennent compléter les possibilités techniques des machines.

En définitive, les professions sont ouvertes à l'utilisation de l'électronique. C'est ce qui ressort du travail accompli en atelier "les professions face à l'électronique" au cinquième colloque annuel des diplômés de l'Université de Montréal Cet atelier était présidé par M. Claude Gareau, président, Conseil Interprofessionnel du Québec. Le principal problème des professions face à l'électronique en est un de communications, c'est-à-dire la diffusion des travaux en cours.

Dans les domaines comme le droit où la profession repose sur des traditions longues et codifiables, l'utilisation des ordinateurs est assez facilement réalisable. A preuve, le Barreau de Montréal a en chantier le projet DATUM dont l'objet est la mise sur ruban ordinateur de toute la jurisprudence des principales cours du pays.

Ce projet est sous la direction de M. Jacques Boucher, professeur à la faculté de droit de l'Université de Montréal qui a présenté le premier exposé aux ateliers.

Déjà le Barreau et la Chambre des Notaires ont organisé des rencontres avec les universités du Québec et du Canada et les ministères de la justice du fédéral et des provinces en vue de mettre sur pied un système de coordination de la jurisprudence "électronifiée".

D'autres professions de tradition moins importante, telle l'architecture, beaucoup plus créatrices que codificatrices, se prêtent moins bien à l'utilisation de l'électronique à cause du caractère changeant qui leur est propre et qui nécessite une adaptation constante à la vie du siècle.

Telle est en résumé la déclaration de M. Michel Barcelo, professeur agrégé à l'Ecole d'Architecture et la Faculté d'Aménagement de l'Université de Montréal, l'autre conférencier invité à cet atelier.

En conclusion, les professions s'adapteront plus ou moins bien à l'électronique selon leur nature propre et ceci entrainera selon le degré d'adaptation des changements plus ou moins importants. On mentionne en fait que le projet DATUM du Barreau pourrait amener les juges à préciser de façon plus détaillée leurs jugements.

Québec accorde 122 bourses pour spécialisation en science minérale

Québec — Sur la recommandation du ministre des Richesses naturelles, M. Paul Allard, le Conseil de la Trésorerie de la Province a donné son approbation à la distribution de 122 bourses à des universitaires qui se spécialisent en sciences minérales ou hydriques.

Les bourses, pour l'année académique 68-69, couvrent deux catégories, soit le génie minier, la métallurgie et la géologie où $80,000 sont dirigés en bourses et les sciences hydriques où $40,000 sont canalisés en bourses de perfectionnement, pour la maîtrise ou le doctorat.

Cette année (1968-69), on compte 110 boursiers en sciences minérales, dont 33 militent pour la maîtrise ou le doctorat et 77 poursuivent leurs études comme sous-gradués. D'autre part, 12 bourses sont décernées à des post-gradués qui se spécialisent en sciences hydriques.

MLW-Worthington vend une filiale

MLW-Worthington Limitée a annoncé jeudi la vente de sa filiale en toute propriété, la W.K. Davidson & Co., Limited, Montréal, à la Stanray Corp. de Chicago. Acquise par MLW en 1963, la Davidson s'occupe de vendre du matériel ferroviaire et industriel.

M. Henry Vallee, président de MLW-Worthington, exprima que ce genre d'activité commerciale ne répond plus aux projets à long terme de la compagnie qui se propose de diversifier ses activités. La vente de la W.K. Davidson n'aura aucun effet important sur le montant futur des facturations ni sur le revenu net de la MLW-Worthington Limitée.

Le prix de vente n'a pas été divulgué.

un bon vendeur
qui ne vous coûte
vraiment pas cher



les PAGES JAUNES

Aucune entreprise ne peut se permettre d'embaucher une armée de vendeurs. Voilà pourquoi il vous faut le rayonnement des Pages Jaunes. C'est le moyen le moins coûteux de rester en rapport avec les clients habituels et éventuels. Quand ils sont prêts à acheter, ils consultent un guide qui leur est familier . . . les Pages Jaunes. C'est un vendeur qui est toujours au poste, uniquement dévoué à votre service. Laissez la puissance de vente des Pages Jaunes seconder votre équipe de vendeurs. Votre représentant se chargera de tous les détails; vous le trouverez sous la rubrique "Publicité - Annuaire et Guide". Dans les Pages Jaunes, naturellement.

annoncer là où les acheteurs se renseignent

GUY RIOPEL ltée
tapis
linoléum
tuiles

2553 est, rue Fleury, Montréal, Qué. 381-8839
Centre d'achats Duvernay, Laval 661-2041

Même si le Canada a profité d'une hausse de 55% :

Progrès plus lents du tourisme international en 1967

Le Rapport annuel 1968 du Comité du Tourisme de l'OCDE sur l'évolution du tourisme dans les pays Membres de l'OCDE qui vient d'être publié donne une analyse détaillée des mouvements touristiques internationaux en Europe, en Amérique du Nord et au Japon, de même qu'entre les pays européens de l'OCDE eux-mêmes, entre les pays européens de l'OCDE et les Etats-Unis, entre le Japon et les autres pays Membres, et entre les pays Membres et la Yougoslavie, en 1967 et au cours des six premiers mois de 1968.

Stagnation en 1967

Alors qu'au cours des quatre années précédentes, l'accroissement des nuitées de touristes étrangers dans l'ensemble des pays Membres européens avait été de l'ordre de 5 à 8% et celui de leurs recettes touristiques en devises de l'ordre de 10 à 15% en prix courants, les nuitées de touristes étrangers dans ces pays en 1967 n'ont augmenté que d'environ 1% et les recettes touristiques en devises (7,9 milliards de dollars) de 3%.

La faible expansion du tourisme international en 1967 dans les pays Membres européens tient essentiellement à la stagnation du tourisme intra-européen qui représente environ les deux tiers du tourisme international dans les pays Membres européens et dont le volume peut être estimé à environ 290 millions de nuitées avec des recettes touristiques correspondantes en devises de l'ordre de 5,5 milliards de dollars. Cette stagnation s'explique par le ralentissement en 1967 de l'expansion économique et de la consommation privée dans les principaux pays fournisseurs de touristes tels que l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni et, dans une certaine mesure, aux restrictions des allocations touristiques imposées par le Royaume-Uni à ses résidents.

Développement aux Etats-Unis, au Canada et au Japon

Le tourisme international dans les pays Membres Nord-Américains s'est par contre développé favorablement au cours de l'année 1967 et son expansion globale, stimulée par l'Exposition Universelle de Montréal, a été supérieure à celle constatée en 1966. Ainsi, au Canada, le trafic touristique international supplémentaire dû à cette Exposition a entraîné une augmentation de 55% des recettes touristiques en devises. Aux Etats-Unis, le nombre de visiteurs en provenance de l'Europe s'est accru de 33% contre 11% en 1966. Au Japon, l'expansion du tourisme international s'est maintenu à un taux élevé et sensiblement identique à celui de 1966.

Place du tourisme

Entre 1961 et 1967, l'importance relative du tourisme international par rapport aux échanges internationaux de marchandises a continué de croître régulièrement. Ainsi, sur le plan mondial, les recettes au titre du tourisme international correspondaient en 1967 à 6,7% de la valeur des exportations mondiales de marchandises contre 5,5% en 1961.

Le total des recettes touristiques en devises des pays Membres de l'OCDE en 1967 correspond à la valeur de leurs exportations de véhicules automobiles ou de leurs exportations de produits chimiques. La part des recettes touristiques dans le total des recettes d'exportation de biens et de services s'élève à environ 6% pour l'ensemble des pays Membres de l'OCDE et de 7% pour l'ensemble des pays Membres européens, cette part étant de l'ordre de 11% à 12% en Italie et en Suisse, 14% en Grèce, 21% en Irlande, 23% en Autriche, 28% au Portugal et 41% en Espagne.

Importance économique

Pour la première fois, des renseignements ont pu être rassemblés dans le Rapport du Comité du Tourisme relatifs à l'importance du tourisme, étranger et national, dans les activités économiques de la plupart des pays Membres de l'OCDE (Voir Annexe V). Ainsi, on peut constater que la majeure partie des recettes touristiques proviennent du tourisme national. En effet, les recettes au titre du tourisme international ne représentent que 6% des recettes touristiques totales des Etats-Unis, 17% de celles de la Suède et 24% de celles de l'Allemagne; la proportion varie entre 31 et 44% en France, au Royaume-Uni, en Norvège, au Canada et aux Pays-Bas. Par contre, la proportion est de l'ordre de 52% en Italie, 59% en Yougoslavie, 61% en Suisse, 72% en Belgique, 83% en Autriche et 90% en Islande.

D'autre part, la majeure partie des dépenses touristiques des nationaux est effectuée à l'intérieur du pays. En effet, les dépenses touristiques à l'étranger ne représentent que 11% des dépenses totales des touristes des Etats-Unis et 29% de celles des touristes canadiens. Dans les pays Membres européens, la proportion est de 16% en Italie, de 29% en Yougoslavie; elle varie entre 30 et 36% en France, en Norvège, en Suède, en Suisse, au Royaume-Uni et en Allemagne. Par contre, la proportion atteint 52% aux Pays-Bas, 58% en Autriche, 77% en Belgique et 79% en Irlande.

La proportion des recettes au titre du tourisme, national et international, par rapport au revenu national se situe selon les pays entre 2% et 9% et la part des dépenses touristiques totales des nationaux dans les dépenses de consommation privée est selon les pays, de l'ordre de 3% à 8%.

IMPORTANCE RELATIVE DU TOURISME NATIONAL ET DU TOURISME INTERNATIONAL ET PLACE DU TOURISME DANS LES ECONOMIES NATIONALES

Pays Membres et année de référence		% des recettes du tourisme international par rapport au total des recettes du tourisme national et international	% des dépenses du tourisme international par rapport au total des dépenses du tourisme national et international	% du total des recettes du tourisme national et international par rapport au revenu national	% du total des dépenses du tourisme national et international par rapport aux dépenses des consommateurs
1. Allemagne	1967	24 %	36 %	4,0 %	6,1 %
2. Autriche	1966	83 %	58 %	9,5 %	4,9 %
3. Belgique	1967	72 %	77 %	2,7 %	4,0 %
4. France	1964	31 %	30 %	4,0 %	4,7 %
5. Irlande	1964	90 %	79 %	8,7 %	4,9 %
6. Italie	1965	52 %	16 %	5,1 %	4,0 %
7. Norvège	1966	33 %	32 %	4,9 %	6,8 %
8. Pays-Bas	1966	44 %	52 %	3,7 %	6,0 %
9. Royaume-Uni	1966	31 %	35 %	2,7 %	3,6 %
10. Suède	1966	17 %	32 %	3,2 %	6,3 %
11. Suisse	1966	61 %	34 %	7,7 %	7,0 %
12. Yougoslavie	1966	59 %	29 %	2,2 %	2,7 %
13. Canada	1967	38 %	29 %	7,5 %	8,1 %
14. Etats-Unis	1967	6 %	11 %	4,1 %	5,7 %

RECETTES ET DEPENSES DES PAYS MEMBRES DE L'OCDE AU TITRE DU TOURISME INTERNATIONAL

(chiffres arrondis en millions de dollars E.U.)

	Recettes			Dépenses		
	1966	1967	%	1966	1967	%
Allemagne	797	871	+ 9	1.573	1.532	- 3
Autriche	595	615	+ 3	171	219	+28
U.E.B.L.	230	242	+ 5	320	370	+16
Danemark	201	222	+11	187	228	+22
Espagne	1.132	1.127	-	67	78	+26
France	1.019	1.041	+ 2	994	1.097	+10
Grece	143	127	-11	41	41	-
Irlande	182	197	+ 8	88	83	6
Islande	3	3	+ 4	10	11	+ 7
Italie	1.460	1.424	- 3	261	298	+14
Norvège	95	102	+ 7	78	90	+16
Pays-Bas	275	299	+ 9	372	351	- 6
Portugal	260	258	- 1	82	71	-13
Royaume-Uni	613	652	+ 6	832	763	- 8
Suède	99	109	+10	242	235	+19
Suisse	554	575	+ 4	224	235	+ 5
Turquie	17	19	6	30	27	10
TOTAL pays Membres européens	7.685	7.882	+ 3	5.573	5.781	+ 4
Canada	780	1.209	+55	836	813	- 3
Etats-Unis	1.590	1.646	+ 4	2.657	3.195	+20
Japon	79	89	+13	118	146	+24
TOTAL pays Membres de l'OCDE	10.135	10.826	+ 7	9.183	9.935	+ 8
Yougoslavie	117	150	+78	34	52	+66

Notes: (1) Les chiffres excluent les recettes et dépenses au titre des transports internationaux de touristes, sauf au Canada.
(2) Les chiffres pour le Canada, les Etats-Unis, l'Irlande, le Royaume-Uni et la Suisse sont établis sur la base d'enquêtes par sondage; les chiffres pour les autres pays sont établis sur la base de relevés bancaires.

Le tourisme: créateur d'emplois

En se référant au Ministère du Commerce des Etats-Unis ou le U.S. Department Of Commerce, il est écrit, que si une région attire chez elle deux douzaines de touristes par jour (8760 par année), l'impact économique apporté par ces visiteurs est équivalent à l'établissement d'une petite industrie, dont les salaires totaux annuels atteignent la somme de $100,000.

Source: The South Dacota Tourist Advisory Council, **Why... your community should have tourist work shops and how you can plan it.**, Sturgis, South Dacota, p.5

Dans le contexte du projet du circuit touristique intitulé "Le Triangle du Québec", si ce dernier se développait à **son minimum** soit 435,000 touristes par année et dont la durée de séjour serait de 24 heures, le remous économique ainsi créé serait équivalent à la construction de 49 petites industries qui distribueraient à ses employés un total de salaires de $100,000 chacune, ou :

- Un total de $4,900,000 en salaires;
- Un total de 980 nouveaux emplois d'une valeur de $5,000. seraient créés.

Par contre, si ces mêmes touristes décidaient de rester 48 heures au lieu de 24 heures, alors nous aurions les résultats suivants :

- Un total de $9,800,000 en salaires.
- Un total de 1960 nouveaux emplois d'une valeur de $5,000. seraient créés.
- Un impact économique équivalent à la création de 98 petites industries qui paient un volume en salaires annuels de $100,000 chacune.

Le Crédit Commercial de France

LE CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Henri Héchéma, B.A., B. Comm., en qualité de conseiller représentant au Canada.

M. Henri Héchéma est Président Gérant Général de INTRAFINA LTEE, Marchants-Banquiers à Montréal. Cette Maison finance "sans recours" les ventes à l'exportation de biens et produits canadiens. INTRAFINA LTEE rend possible la participation de l'industrie canadienne aux grands projets internationaux en lui permettant l'accès à ces marchés sous forme de syndicat pour travaux "clé en main".

L'initiative du Crédit Commercial de France trouve sa source dans le désir de cette importante institution bancaire privée de France à développer ses relations financières et commerciales avec le Canada. Par l'intermédiaire de cette représentation, le Crédit Commercial de France souhaite entrer en relation avec les établissements privés ou publics canadiens susceptibles de s'intéresser au marché français et d'une façon plus large au marché des capitaux européens.

Êtes-vous un administrateur à la retraite? Les pays en voie de développement ont besoin de votre aide.

Le Service Administratif Canadien Outre-Mer (SACO) est à la recherche de compétences à la retraite qui aimeraient servir de conseillers à titre bénévole durant quelques mois en pays étranger en voie de développement. Si vous avez de l'expérience dans l'administration, les activités professionnelles ou la technologie, vous pouvez aider des milliers de gens à améliorer leurs conditions de vie.

Le SACO est administré par des hommes d'affaires canadiens sous le haut patronage du gouvernement du Canada. Toutes dépenses de voyage et de séjour sont défrayées par le SACO et par le pays requérant. Vous servez, cependant, à titre bénévole.

Si vous désirez partager votre savoir et votre expérience, tout en séjournant dans un pays étranger, écrivez au Service Administratif Canadien Outre-Mer, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal 2, Québec.



Le Marché Commun, le Tiers Monde et le Canada

par Charles Atala,
L.L.L. conseiller en droit international



"Si la politique divise, l'économie unit"

En parlant des pays d'Afrique associés au Marché Commun nous nous sommes bornés, dans notre dernier article, à mentionner les Etats francophones d'Afrique en y ajoutant le Nigéria en quelque sorte enclavé dans ces Etats et qui présente des aspects particuliers au sein de cette association. Nous disions qu'au surplus les accords signés entre lui et les Six du Marché Commun n'étaient jamais entrés en vigueur.

Un espace économique qui englobe l'Afrique

En nous tournant vers l'Afrique anglophone, le panorama s'enrichit de trois Etats formant d'ailleurs entre eux un Marché Commun. Dans l'Est africain ce sont: le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, anciennes colonies britanniques qui viennent de se joindre à la C.E.E. par la Convention d'Aroucha. Cette addition porte à 22 le nombre des Etats africains associés à l'Europe des Six. Et ces 22 Etats couvrent à peu près le tiers de leur continent et représentent la presque totalité des pays indépendants de l'Afrique Noire.

Les trois pays de l'Est africain, pris ensemble, groupent donc plus de 27 millions d'habitants, renferment des richesses naturelles incommensurables et comptent parmi les plus avancés sur la voie du développement. L'application de la Convention d'Aroucha leur permettra de vendre sur le marché européen sans payer de droits de douane — sauf quelques exceptions, en échange de quoi les Six pourront exporter vers les trois pays leurs produits manufacturés en n'étant soumis qu'à des tarifs douaniers réduits, de 2% à 7%.

Ainsi lentement, le commerce international et, en l'occurence, intercontinental change de visage: ses structures se modifient — et son volume augmente grâce à l'abaissement voire à la suppression graduelle des barrières. Néanmoins — et comme on l'a relevé à diverses reprises — l'avance réalisée ne s'est pas répercutée d'une manière égale sur tous les marchés en rapports d'échanges avec la C.E.E. Les marchés des pays de développement (pour adopter cette nouvelle désignation des pays sous-développés) sont demeurés en arrière et accusent un recul de plus en plus grand. Ce phénomène est le résultat d'un ensemble de causes inhérentes à la contexture même de ces pays — et auxquelles on ne peut que faire allusion dans cet article.

Quoi qu'il en soit, voici un tableau d'ensemble fort instructif, montrant en pourcentages l'évolution — et l'importance — des échanges entre le Marché Commun — les pays industrialisés (classe 1) les pays sous-développés (classe 2) et l'Europe orientale (bloc de l'Est d'obédience soviétique) désignée par "classe 3".

Pour commenter ce tableau, empruntons au professeur André Marchal ses propres termes:

"En ce qui concerne les importations, la classe 2 (Tiers-Monde) continue à tenir une place importante, mais voit sa part relative diminuer sans cesse, passant de 42,2% en 1958 à 37,4% en 1967, soit une diminution de 13%. En ce qui concerne les exportations, par contre, le Tiers-Monde, qui voit sa part relative diminuer de 32% entre 1958 et 1967, ce qui est considérable, tend à devenir secondaire, car il n'aborde plus que le quart des exportations totales de la CEE.

Ainsi la CEE apparait comme le centre géographique d'un dispositif commercial qui lui permet d'exporter pour importer. Il s'agit donc de l'aspect géographique de l'articulation structurelle de la CEE sur le commerce international".

	Import. totales extra-C.E.E.	% Import. CEE provenant de Classe 1	Classe 2	Classe 3	Export. totales de la C.E.E.	% Exportations CEE vers Classe 1	Classe 2	Classe 3
A.								
1958	100	53.5	42.2	4.3	100	55.4	39.0	5.6
1959	100	53.7	40.8	5.5	100	59.5	34.6	5.9
1960	100	56.8	38.1	5.1	100	59.4	35.0	5.6
1961	100	58.1	36.9	5.0	100	60.8	33.4	5.8
1962	100	58.5	36.5	5.0	100	63.6	30.6	5.8
1963	100	59.0	35.4	5.6	100	64.9	30.0	5.1
1964	100	58.1	36.7	5.2	100	66.0	28.6	5.4
1965	100	57.6	36.8	5.6	100	66.3	27.8	5.9
1966	100	57.0	36.8	6.2	100	66.4	27.2	6.4
1967	100	55.9	37.4	6.7	100	66.0	26.5	7.5

Les relations Canada-C.E.E.

Le Ministère du Commerce, à Ottawa, a vite saisi les répercussions que la mise en oeuvre de l'union douanière de l'Europe des Six peut avoir sur les relations commerciales du Canada avec chacun des Six pays, de même qu'avec les pays européens et extra-européens associés au Marché Commun. A vrai dire, ces répercussions se seront déjà fait sentir, mais nous ne possédons pas encore de données assez précises pour pouvoir traduire le problème en chiffres ou même le cerner d'assez près. Il serait souhaitable que les cercles autorisés et la presse économique s'y intéressent sérieusement et alimentent les milieux des affaires en informations précises et non en hypothèses plus ou moins exactes.

Nous pouvons cependant donner un aperçu des principales questions que soulève la survenance du Marché Commun et qui appellent la réflexion.

Et tout d'abord Ottawa, rappelons-le, entretient des relations diplomatiques avec la Commission Européenne qui est, en fait, le principal organe de la C.E.E. et dont le siège est à Bruxelles (Belgique). L'Etat canadien communique donc effectivement avec la Communauté Européenne en tant que telle. Pour lui, une première question se pose: celle de "l'adaptation au transfert d'autorité à la nouvelle organisation régionale en amorçant des relations commerciales avec cette dernière", suivant les propres termes du Ministère Fédéral du commerce.

En présence d'un barême tarifaire extérieur commun et tout à fait nouveau, de privilèges ou de franchises accordés à certains produits, et à certains pays, dans un contexte plus général qui est celui des accords du Kennedy Round, une profonde révision de la politique commerciale du Canada à l'égard des pays de la C.E.E. devra se produire. Au surplus, l'extension aux pays associés, européens et extra-européens, des avantages du Marché Commun, grâce à la formule de l'association, élargit à l'infini, le domaine où se pose le problème de l'adaptation. Ici encore Ottawa s'est interrogé et a précisé le problème, au mois de juillet dernier, dans le numéro spécial de "Commerce Extérieur" consacré à cette question. On a pu y lire ce qui suit:

"En plus de devoir s'adapter immédiatement à l'existence du marché commun, les Canadiens devront s'adapter à la structure commerciale établie par l'association d'autres pays à la C.E.E. Les négociations de la Grèce avec la C.E.E. ont abouti à un accord aux termes duquel ce pays bénéficie d'une prolongation pendant laquelle les tarifs douaniers seront progressivement réduits jusqu'à l'élimination complète des droits de douane en 1984. Entretemps, la C.E.E. a accordé d'importants crédits pour aider le développement de l'économie grecque. Un accord d'association analogue a été conclu avec la Turquie. Des dispositions de faveur ont été prises avec un grand nombre de pays africains avec lesquels les pays membres de la C.E.E. avaient individuellement d'étroites relations.

Les dispositions susvisées sont préférentielles par leur nature et avantagent par conséquent les produits de ces pays par rapport aux produits canadiens. Les accords commerciaux conclus par la C.E.E., ceux avec Israël, le Liban et l'Iran, par exemple, prévoient des contingents de certains produits. Nous devons également tenir compte de la possibilité que d'autres changements se produisent par l'association de la Grande-Bretagne et d'autres pays européens avec la C.E.E."

Enfin, la politique agricole commune de l'Europe des Six et de ses associés ne saurait être indifférente au Canada. Soutien des prix agricoles, subventions à l'exportation, règlements anti-dumping, accords sur les produits, relations particulières avec les pays sous-développés comportant privilèges et avantages risquent d'affecter les positions bien établies du Canada auprès de nombre de pays européens et extra-européens.

Comme on le voit, l'émergence du Marché Commun est un événement d'importance capitale qui bouleversera beaucoup de systèmes économiques, qu'ils lui soient intérieurs ou extérieurs. Ses effets commencent à peine à se faire sentir. Il ne peut avoir, pendant longtemps encore, que des répercussions de plus en plus profondes sur l'économie — et la politique internationales.

L'aide au développement est liée à l'apport des E.-U., du R.-U., de la France et de l'Allemagne

La septième réunion annuelle à haut niveau du Comité d'aide au développement de l'OCDE s'est tenue au Château de la Muette, les 30 et 31 octobre. Les Membres se sont félicités de la présence de la Suisse qui est récemment devenue membre du CAD. Les ministres et hauts fonctionnaires représentant les 17 membres du CAD qui, ensemble, fournissent aux pays en voie de développement nettement plus des neuf dixièmes du total des apports de ressources des secteurs public et privé que ceux-ci reçoivent du monde entier, se sont réunis afin d'examiner les moyens d'améliorer et d'accroître leurs programmes d'aide actuels.

Tendances et perspectives

L'année dernière a été marquée par une sensible augmentation du volume des ressources d'origine publique et privée mises à la disposition des pays en voie de développement et par une certaine accélération du rythme d'accroissement des contributions du secteur privé. Toutefois, exprimés en pourcentage du revenu national les apports des pays donneurs n'ont accusé qu'un faible accroissement par rapport à l'année précédente.

Il a été noté que l'évolution future dépendait pour une très large part des mesures que prendraient les quatre principaux donneurs: les Etats-Unis, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

La situation aux Etats-Unis est importante en raison d'une part de l'ampleur de l'aide des Etats-Unis qui représente la moitié de l'aide totale dispensée par les membres du CAD et d'autre part de l'incidence qu'elle peut avoir sur les efforts collectifs des pays du CAD. Le fait que dans le classement des membres du CAD selon l'importance de leurs apports nets de sources publique et privée, exprimés en pourcentage de leur revenu national, les Etats-Unis viennent actuellement en dixième position, est un sujet de graves préoccupations. Les dépenses effectives d'aide des Etats-Unis seront maintenues pendant un an ou deux grâce à des prélèvements sur les crédits non utilisés. Il n'en reste pas moins que la réduction prévue des nouveaux engagements et le fait que la participation des Etats-Unis à la reconstitution des ressources de l'IDA est une condition de la poursuite des opérations de cette institution, créent une situation préoccupante pour l'avenir.

Malgré des difficultés économiques et budgétaires, la France n'a pas modifié son programme d'aide et a maintenu une priorité élevée aux dépenses de l'aide publique qui continue à augmenter.

Au cours de l'année écoulée, le Royaume-Uni a maintenu son effort d'aide en dépit de ses difficultés économiques.

L'Allemagne a pris des mesures opportunes pour assurer une expansion régulière de son aide au cours des prochaines années. Toutefois, les conditions dont est assortie l'aide fournie par l'Allemagne aux pays en voie de développement, comme celle de plusieurs autres pays donneurs, ne sont pas encore conformes aux objectifs fixés par la recommandation du CAD de 1965.

Il y a de cela... plus de 12,000 contrats

The Austin Company a conclu plus de 12,000 contrats depuis qu'elle a commencé de se faire connaître par ses qualités exceptionnelles dans les domaines de la conception, de l'ingénierie et de la construction.

Il y a 90 ans de cela et, depuis—d'abord aux Etats-Unis puis dans plusieurs autres pays du monde—elle n'a jamais cessé de progresser et de prendre de l'expansion, conservant toujours une place de premier plan.

The Austin Company est activement liée au progrès du Canada depuis 1913. Elle a participé à la réalisation de nombreux projets, d'un océan à l'autre, tant dans le domaine de l'ingénierie que dans celui de la construction.

De tout cela il résulte qu'elle possède une expérience inégalée dans les domaines professionnels où la compétence compte le plus. L'emploi judicieux de ces connaissances bénéficie au client sous la forme d'une conception et d'une ingénierie efficaces, et de frais de construction restreints.

Ces conditions, The Austin Company les offrait déjà à ses clients, il y a 90 ans, et 12,000 contrats en ont, depuis, confirmé la réalité.

The Austin Company Limited

Conseillers/Concepteurs/Constructeurs

Montréal: 800 ouest, boul. Dorchester
861-8508
Toronto: 150 East Mall, Islington
621-1440
Télex: 610-492-2584

Forte hausse des prêts hypothécaires en septembre

Le plus récent rapport sur la conjoncture du logement au Canada, publié par la Centrale d'hypothèques et de logement, indique que les prêts hypothécaires consentis par les prêteurs agréés aux termes de la LNH ont accusé une très forte augmentation en septembre. Ces prêteurs auraient en effet reçu des demandes de prêts pour un total de 14,127 unités de logement, soit seize fois le total de 870 unités, enregistré pour le mois correspondant de 1967.

Le rapport signale notamment que tous les genres de prêteurs, y compris les banques à charte, ont participé à cette hausse, portant ainsi à 48,548 unités de logement le volume global d'activité des prêteurs agréés durant les neuf premiers mois de l'année, soit plus de deux fois le total de 21,294 unités, enregistré au cours de la même période de 1967. Presque la totalité des demandes de prêts présentées par les prêteurs agréés ont été approuvées en septembre, portant ainsi à 48,875 le nombre total d'unités de logement pour lesquelles des prêts ont été approuvés de janvier à septembre, soit un gain de 137.9% sur la période correspondante de 1967.

Les demandes de prêts directs de la SCHL à l'appui du marché privé ont porté à cette date, sur un total de 6,663 unités de logement, soit une baisse de 81.5% sur le total de 36,012 unités, enregistré à la même époque l'année dernière. Cette activité s'accentuera avec l'entrée en vigueur du programme de prêts directs aux constructeurs-marchands en vigueur depuis le 1er octobre. Les demandes de prêts pour la construction d'habitation à l'intention des groupes à faible revenu se sont maintenues à un niveau bien supérieur à celui de l'an dernier en portant à 11,671 unités le total des neuf premiers mois de l'année, comparativement à 3,473 unités pour la même période en 1967.

L'augmentation des prêts hypothécaires a peu influé sur le volume de construction d'habitations en septembre. La mise en chantier dans ce domaine s'établissait à un taux annuel désaisonnalisé de 155,200 unités en septembre au regard de 185,700 au mois d'août. Du mois d'août au mois de septembre, la mise en chantier d'appartements et d'autres formes d'habitations collectives a accusé une baisse, alors qu'il y a eu une légère augmentation dans le cas des maisons individuelles. En chiffres réels, la mise en chantier dans les centres urbains en septembre s'est chiffrée par un total de 11,602 unités, soit 13.9% de moins que l'année dernière. Cette activité a porté à 136,246 unités la mise en chantier globale dans les centres urbains et les milieux ruraux au cours des neuf premiers mois de l'année, soit un gain d'environ 15,000 unités ou 12.3% sur la période correspondante de 1967. Ce chiffre comprend une forte augmentation de 33.0% de la mise en chantier d'appartements et une légère diminution de 2.7% dans le cas des maisons individuelles.

Les taux d'intérêt moyens sur les prêts consentis par les prêteurs agréés aux termes de la LNH ont accusé une baisse marquée dans le cas des prêts aux futurs propriétaires-occupants, soit de 8.81% en août à 8.71% en septembre, alors qu'une baisse minime des taux a été signalée dans le cas des prêts pour le logement à loyer.

L'Association des Constructeurs de Montréal demande à la ville de reviser les dispositions relatives aux soumissions

Dans une lettre adressée récemment à la Ville de Montréal, l'Association des Constructeurs de Montréal demande à la Ville de reviser un certain nombre d'importantes dispositions qui ont trait aux soumissions et aux contrats municipaux.

Dans cette missive, l'A.C.M. recommande quatre nouvelles mesures:

a) l'usage par la Ville des cautionnements de soumission et des cautionnements des obligations pour gages et matériaux en plus des cantionnements d'exécution (le cautionnement de soumission pouvant remplacer au choix, le dépôt en liquide actuellement requis);

b) l'établissement d'un délai maximum de 60 jours pendant lequel les soumissions adressées à la Ville pourraient faire l'objet d'une acceptation de cette dernière (il n'existe actuellement aucun délai maximum);

c) le paiement sur les dépôts en liquide des taux d'intérêt normalement versés par les banques (le taux d'intérêt actuel payé par la Ville est fixé à 2%);

d) la possibilité d'obtenir un ajustement de prix d'un contrat lorsque les conditions du sous-sol se révèlent différentes de la description qui en a été faite aux soumissionnaires par la Ville de Montréal.

La Société canadienne des Relations publiques se prononce en faveur d'un système d'accréditation volontaire

Après plusieurs années d'attente et d'hésitation, la Société Canadienne des Relations Publiques, Inc. — qui groupe au Canada quelque 1,000 membres — s'est prononcée en faveur de l'accréditation volontaire lors du Congrès national qui réunissait les membres de cette société à Calgary, en juillet dernier.

"Ce programme a suscité beaucoup d'enthousiasme", déclare Edward Hopkins, président national de la Société. "Les Principaux objectifs de notre programme d'accréditation sont de relever les normes qualitatives de notre profession, d'améliorer la pratique des relations publiques, et d'accroitre l'estime du public à l'égard de notre profession. Dans le cadre de ce programme, seront officiellement reconnus les membres de la SCRP qui auront fait preuve de compétence et de respect de l'éthique professionnelle, cela après s'être dûment soumis aux examens et aux normes prescrites par la société".

M. Roby Kidd, président du département de l'éducation des adultes, de l'Ontario Institute for Studies in Education, a été choisi comme principal examinateur du programme d'accréditation. Ses assistants seront messieurs Walter Herbert, d'Ottawa, et Marcel Côté, de Montréal.

Pour être éligibles, tous les candidats doivent être membres à part entière de la SCRP et avoir à leur crédit un minimum de cinq années d'expérience dans le domaine des relations publiques: ce sont là les premières conditions requises.

La Société Canadienne des Relations Publiques fait savoir que les formules de demande d'accréditation seront bientôt envoyées à tous les membres. On s'attend à ce qu'un premier groupe de relationnistes reçoivent leur certificat d'accréditation dès le printemps de 1969.

L'accréditation constitue une étape nécessaire vers la certitude qu'à la pratique des relations publiques au Canada se rattachent la philosophie, la compétence, la discipline, le mérite et la garantie qui sont généralement associés avec tout service public — avec tout service où on fait appel à la compétence et au talent; l'accréditation conférera à la pratique des relations publiques un statut vraiment professionnel.

Hausse du salaire minimum en Ontario

Le ministre ontarien du Travail, M. Dalton Bales a annoncé, la semaine dernière, que le taux horaire du salaire minimum des employés de l'industrie en général en Ontario sera haussé de 30%, au 1er janvier 1969.

Actuellement, le taux horaire du salaire minimum pour l'industrie en général en Ontario est de $1.00 et de $1.25 pour les employés de l'industrie de la construction. Au début de 1969, ce taux minimum sera haussé à $1.30 et $1.55 respectivement, soit, le taux du salaire minimum le plus élevé pour une province au Canada.

Les mises en chantier ont ralenti au Québec au cours de septembre

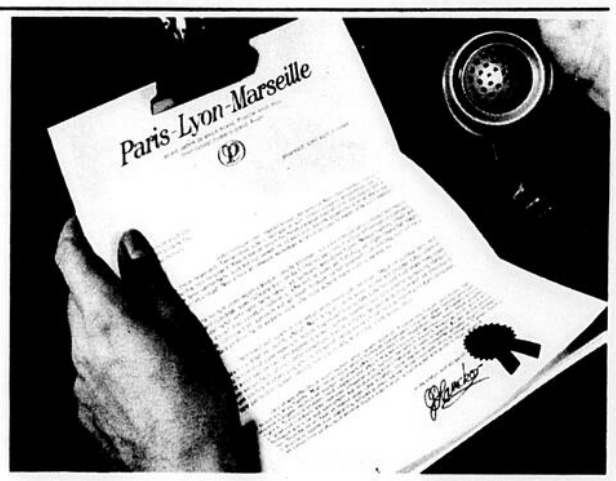
Selon un rapport publié par la Société centrale d'hypothèques et de logement, la mise en chantier des logements dans les centres urbains du Québec s'est quelque peu ralentie en septembre, quand le taux annuel, rectifié pour les variations saisonnières, se plaçait à 36,000 unités — contre un taux de 39,300 en août. Toutefois, les chiffres actuels des mises en chantier ont atteint 3,387 unités en septembre, dépassant de 19.2% le chiffre de 2,842 unités pour le même mois de 1967. Sur une base cumulative, c.-à-d. pour la période janvier-septembre, le total des mises en chantier se chiffre à 26,523 logements — soit 12.3% de plus que l'année écoulée. Cependant, tant pour le mois de septembre que pour janvier-septembre, l'avantage de l'année en cours sur 1967 émane d'un plus grand nombre de mises en chantier d'appartements, les maisons simples ayant en fait accusé une baisse. Celle-ci s'élève à 11.7% pour septembre et à 22.3% pour les trois premiers trimestres.

L'activité LNH des prêteurs agréés pour la nouvelle construction a accusé une très grande hausse en septembre, quand le total des demandes reçues était relatif à 2,224 unités. Durant janvier-septembre les prêteurs, beaucoup plus actifs cette année, ont reçu des demandes pour 9,827 logements, contre 3,467 en 1967. Toutefois, le volume total de l'activité LNH durant les trois premiers trimestres de 1968 est inférieur au volume de l'an dernier, quand les opérations des prêts directs de la SCHL à l'appui du marché privé étaient supérieures. Cette baisse, de l'ordre de 16.6% à fin septembre, a été compensée par les activités des prêts directs de la SCHL pour les logements destinés aux groupes à faible revenu.

Le nombre des maisons unifamiliales et duplexes nouvellement complétés et inoccupés dans les régions métropolitaines et les grands centres urbains à la fin du mois de septembre a atteint 1,066 unités, en comparaison avec 1,100 unités en août et 1,542 en septembre 1967. D'autre part, l'inventaire d'appartements et maisons en rangées complétés et inoccupés dans les régions métropolitaines a totalisé 4,185 unités contre 3,811 unités le mois dernier.

Il existe une façon rapide, facile et personnelle de traiter des affaires sur le plan international:

téléphonez



Parler 3 minutes avec la France ne coûte que $9.

Vous pouvez appeler n'importe qui, n'importe où dans le monde. Tout comme si vous étiez sur place.

PLACER UN APPEL OUTRE-MER EST AUSSI SIMPLE QUE COMPOSER UN APPEL LOCAL!

Et ce n'est pas cher. Voyez ces exemples de tarifs pour un appel de n'importe où au Canada pour trois minutes:

	5 a.m. - 5 p.m.	5 p.m. - 5 a.m.
France	$ 9.00	$ 9.00
Italie	9.00	9.00
Suisse	9.00	9.00
Belgique	9.00	6.75
Angleterre	7.50	5.70

À votre service, par l'entremise de votre compagnie de téléphone

La Société canadienne des télécommunications transmarines

COUP ↘ D'OEIL À ↗ LA → BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTRÉAL	→ TENDANCE MIXTE Hudson Bay 73 1/2 + 2 1/2 Noranda 59 1/2 + 1 Scurry-Rainbow 37 1/2 – 1 1/4	↗ MARCHE MITIGE Dist. Seagram 46 1/2 – 1 Dome Pete 80 – 1 Dome Mines 67 1/2 – 1 1/4	→ LEGERE HAUSSE Intern't Nickel 40 1/4 – 1/2 Noranda 59 1/2 – 1/2 Massey-Ferguson 20 1/2 + 1/2	→ TENDANCE MIXTE Scurry Rainbow 36 1/2 – 1 Hudson Bay 73 – 1 Cdn. Superior 57 1/2 + 2 1/2	↗ AVANCE APPRECIABLE
PATES ET PAP.	92.76 + 0.35	94.36 + 1.62	92.61 – 1.77	92.36 – 0.25	93.00 + 0.64
BANQUES	170.13 + 0.98	171.68 + 1.55	173.49 + 1.81	176.48 + 2.99	178.54 + 2.06
SERV. PUB.	148.19 – 1.49	149.36 + 1.17	149.69 + 0.33	149.49 – 0.20	150.48 + 0.99
TORONTO	→ BAISSE DES PETROLES Scurry-Rainbow 37 1/2 – 1 1/4 Banff Oil 11 1/2 – 1/2 Noranda 59 1/2 + 1	→ MARCHE MIXTE Noranda 59 7/8 + 3/8 Dome Pete 80 – 1 Dist. Seagram 46 1/2 – 1	→ HAUSSE DES PETROLES Cdn. Superior 54 1/2 + 2 1/2 Massey-Ferguson 20 1/2 + 1/2 Dome Pete 80 1/2 + 1/2	→ HAUSSE LEGERE Scurry-Rainbow 36 1/2 – 1 Hudson Bay 73 – 1 Rio Algom 33 3/4 + 1/4	↗ GAINS MARQUES
INDUSTRIELLE	179.66 – 0.15	180.38 + 0.72	180.65 + 0.27	180.47 – 0.18	181.99 + 1.52
METAUX	113.29 – 0.09	113.44 + 0.15	114.25 + 0.81	114.21 – 0.04	114.60 + 0.39
PETROLES	225.20 – 3.62	225.35 + 0.15	227.37 + 2.02	228.93 + 1.58	232.75 + 3.82
NEW YORK	→		↗	→	↗
DOW JONES	RECUL DES INDUSTRIELLES	BOURSE FERMEE	REPRISE MARQUEE	LEGERE HAUSSE	FORTE REPRISE
SERV. PUB.	103.10 + 0.04		103.27 + 0.17	103.50 + 0.23	
INDUSTRIELLES	946.23 – 2.18		949.47 + 3.24	950.65 + 1.18	958.98 + 8.23

Selon le professeur Chris Argyris

Les sociétés actuelles devront apporter à leurs structures fondamentales des changements de longue portée

Pour renforcer les organisations actuelles, il est nécessaire d'apporter à leurs structures fondamentales des changements de longue portée, déclare le professeur Chris Argyris dans la Lettre commerciale du mois d'octobre de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

La Lettre contient les textes de deux conférences prononcées par le professeur Argyris dans le hall d'honneur de l'Université de Toronto, les 15 et 16 octobre.

Les changements devront s'appliquer au mode de vie actuel et se faire de façon à créer des rapports sûrs et positifs au sein de l'organisation. Le professeur Argyris est président du Département des Sciences administratives de l'Université Yale. L'Ecole de Commerce de l'Université de Toronto s'est chargée de l'organisation des conférences, qui ont été données sous le patronage de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Rapports entre employés et dirigeants

Dans son diagnotic concernant les problèmes organisationnels, le professeur Argyris a déclaré qu'il y avait un manque de franchise et de rapports sincères entre employés et dirigeants, ce qui a conduit les employés à "concevoir le travail uniquement dans les limites prescrites", et ceux des échelons supérieurs, à un état de peur et de méfiance.

"Les organisations sont habituellement définies en vertu du principe suivant: la technologie, les tâches et les contrôles de direction réduisent au minimum, d'une part, la chance des participants des niveaux inférieurs d'exécuter un travail exaltant, d'être leurs propres maîtres dans l'exécution de leur travail, et, d'autre part, les occasions qu'auraient ces mêmes participants de prendre des décisions dont il serait tenu compte".

Amplification

A l'avenir, les relations au sein des organisations seront amplifiées et consolidées. Les organisations devront compter sur des individus à qui la réussite sur le plan psychologique, le respect de soi, le sens de la responsabilité ou l'engagement vis-a-vis de l'organisation apparaîtront comme des valeurs indispensables.

Il viendra un temps où les dirigeants remplaceront les organigrammes, déjà périmés, par des cartes ou "systèmes vivants".

"Ces cartes indiqueront tous les facteurs ayant une influence quelconque sur l'efficacité organisationnelle, tels que les attributions effectives des employés peu qualifiés ou de ceux hautement qualifiés, de même que leurs besoins... et les répercussions de ces mêmes facteurs sur la production, l'absentéisme, la qualité du travail et la participation de l'employé, la façon dont la direction réagit face à ces conséquences, tout aussi bien que le degré de sincérité, de confiance, de risque assumé et d'entente parmi les membres de la direction.

"Ces cartes, une fois mises au point, seront aussi utiles que des cartes météorologiques; elles aideront à expliquer la conduite passée et à prédire les événements futurs".

Cependant, souligne le professeur Argyris, ces changements ne s'opèrent ni facilement, ni dans l'immédiat. Les connaissances que l'on est en passe d'acquérir sur les organisations sont en somme "peu de chose", mais ce peu de chose est tellement capital qu'il faudrait une décennie pour mettre à exécution le programme qu'il comporte. Ceci s'explique, d'ajouter le professeur Argyris, par le fait que ce que l'on apprend soit tellement différent de la pratique actuellement admise.

Les aptitudes intellectuelles

L'organisation de demain verra à élargir les tâches. Cet élargissement ne se limitera pas aux tâches exigeant que les exécutants soient doués pour le "travail manuel" ou pour la "mécanique"; l'on prévoira également une exploitation plus poussée des aptitudes intellectuelles de l'individu et de ses dispositions en matière de relations inter-personnelles.

Les individus seront portés à s'intéresser à la bonne marche de l'organisation. Cet intérêt devra se concrétiser par des changements dans la ligne de conduite de l'organisation aussi bien que dans ses méthodes opérationnelles. Ainsi, souligne le professeur Argyris, "les employés, à tous les niveaux, pourront se réunir par petits groupes pour déceler sans cesse les faiblesses et les forces de l'organisation".

Il est impossible de modifier toutes les tâches et, de plus, nombre d'entreprises ne peuvent se permettre d'apporter des changements marqués à leur technologie. Un facteur encore plus important et qui constitue une source d'inquiétude grandissante, c'est que nous puissions atteindre le point où les participants viendraient à craindre une trop grande responsabilité. Un indice certain de cette possibilité réside dans le fait que les travailleurs jugent utopiques de tels changements et qu'ils les entrevoient comme un rêve irréalisable".

Les structures

Les structures organisationnelles seront également modifiées. A la structure pyramidale traditionnelle seront juxtaposées plusieurs autres structures, chacune d'elle nantie de fonctions précises et préalablement bien établies. La responsabilité du commandement sera elle aussi élargie. Différents types d'autorité se dessineront, qui correspondront à des conditions bien définies.

Traders Group Ltd.

Le Traders Group a réalisé des bénéfices nets de $4,336,007 comparativement à $3,807,061 pour la période de neuf mois close le 30 septembre 1968. Il s'agit d'une hausse de 14% et d'un rendement de 86 cents par action ordinaire comparativement à 74 cents l'an dernier. Le rendement par action, au cours du dernier trimestre a augmenté de 22 à 29 cents. Il s'agit de la sixième augmentation consécutive du rendement par trimestre. L'augmentation est surtout attribuable à la poussée du secteur de la finance qui a contribué pour la période de 9 mois à une hausse du rendement par action de 59% comparativement à 45% en 1967.

Association canadienne des Fabricants de Produits chimiques



On vient d'annoncer l'élection du major-général Bruce F. MacDonald, D.S.O., C.D., d'Ottawa, au poste de président de l'Association canadienne des Fabricants de Produits chimiques. Actuellement chef adjoint de l'état major, service du personnel, aux Forces armées canadiennes, à Ottawa, le général MacDonald prendra sa retraite après 28 années consacrées à l'armée pour entrer dans ses nouvelles fonctions à Montréal, le 1er décembre 1968.

L'Association canadienne des Fabricants de Produits chimiques réunit quelque 46 compagnies, notamment les plus importants fabricants canadiens de produits chimiques. Cette association représente la majorité des manufacturiers canadiens de produits chimiques de base; l'industrie chimique au Canada fournit du travail à quelque 74,000 personnes, distribue en salaires environ 475 millions de dollars, et les usines chimiques situées un peu partout au pays représentent une valeur de quelque deux milliards et demi de dollars.

Originaire d'Edmonton, diplômé de l'université de l'Alberta, le major-général MacDonald a mené une brillante carrière au sein des Forces canadiennes. Il fit partie du personnel de l'OTAN, à Washington; eut le commandement de la zone du Nicosie, des unités des Nations Unies à Chypre; et il fut chargé de la mission d'observation Inde-Pakistan, pour le compte des Nations Unies. Il a aussi rempli les fonctions de commandant du Collège des Forces Armées, à Kingston (Ontario).

SAVARD ASSURANCE INC.
DEPUIS 1900
757 EST, AVENUE MONT-ROYAL MONTREAL 34
522-3116

IMPERIAL TOBACCO

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende intérimaire (no 280) de dix-sept et demi cents (17 1/2¢) par action a été déclaré sur les actions ordinaires libérées de la Compagnie, payable le mardi, 31 décembre 1968 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le vendredi, 29 novembre 1968.

Le secrétaire,
BERNARD DANSEREAU, c.r.

Montréal
le 7 novembre 1968

IMPERIAL TOBACCO DU CANADA LIMITÉE

Hausse substantielle des profits des manufacturiers

Les manufacturiers canadiens ont réalisé des profits substantiels au cours du second trimestre, cette année. Les bénéfices nets de toutes les industries canadiennes, après déduction des frais d'opérations ainsi que de l'impôt des sociétés, se sont chiffrées à $2,531 millions, soit une augmentation de l'ordre de 27.4% ou $544 millions comparativement à $1,987 millions pour le premier trimestre, chiffre qui représentait alors une augmentation de l'ordre de 9.2% ou $214 millions comparativement au second trimestre, en 1967.

Les progrès réalisés au titre des profits nets sont d'autant plus significatifs. Au cours du second trimestre, les sociétés canadiennes ont réalisé des profits pour un total de $984 millions, soit un gain de l'ordre de 41.5% ou $262 millions comparativement à $632 millions au cours du premier trimestre et une augmentation de l'ordre de $19.2% ou $144 millions pour le second trimestre, en 1967.

Dans le secteur manufacturier, par ailleurs, les ventes, au cours des mois d'avril-juin, cette année se sont chiffrées à $12,097 millions, soit une augmentation de l'ordre de 9.7% ou $1,067 millions comparativement à $11,030 millions au cours du premier trimestre, et un record trimestriel de tous les temps, soit un chiffre d'affaires qui excède celui du dernier trimestre de l'année dernière, qui se chiffrait à $11,992. Les manufacturiers ont donc réalisé des profits de l'ordre de $106 millions ou 34.2% comparativement à $310 millions au cours du premier trimestre.

En conséquence, la marge des profits des manufacturiers a augmenté de 3.4%, au cours du dernier trimestre, comparativement à 2.8% au premier trimestre, 3% au dernier trimestre de l'année 1967 et 2.9% au deuxième trimestre de l'année dernière.

La plupart des autres secteurs de l'économie canadienne ont connu la même expérience. Alors que les ventes des mines, des carrières et des puits d'huiles ont baissé à $1,085 millions comparativement à $1,161 millions au premier trimestre, les profits nets ont augmenté à $118 millions comparativement à $98 millions; la marge de profit dans ce secteur a donc passé de 8.4% à 10.9%. Dans l'industrie du transport, la marge des profits n'a augmenté que de 0.9% au cours du premier trimestre, à 3.3% dans le second trimestre alors que les ventes ont augmenté à $943 millions comparativement à $773 millions et les profits nets de $31 millions comparativement à 7 millions. Dans les commerces en gros, les profits nets ont doublé à $40 millions comparativement à $20 millions et les ventes ont augmenté de $223 millions à $3,700 millions. La marge des profits dans ce secteur a été de 1.1% comparativement à 0.6%.

VENTES ET PROFITS DES MANUFACTURIERS

	1968		1967		1968	1967
Manufactures	2e trimestre	1er trimestre	4e trimestre	2e trimestre	6 mois	6 mois
Ventes	$12,097	$11,030	$11,992	$11,331	$23,127	$21,723
Profits nets	416	310	364	326	726	589
Marge de profits	3.4%	2.8%	3.0%	2.9%	3.1%	2.7%
Mines et puits d'huiles						
Ventes	1,085	1,161	1,030	975	2,246	1,937
Profits nets	118	98	113	96	216	185
Marge de profits	10.9%	8.4%	11.0%	9.8%	9.6%	9.6%
Transport						
Ventes	943	773	1,124	917	1,716	1,654
Profits nets	31	7	38	37	38	54
Marge de profits	3.3%	0.9%	3.4%	4.0%	2.2%	3.3%
Communications						
Ventes	299	287	317	279	586	541
Profits nets	17	17	28	18	34	41
Marge de profits	5.7%	5.9%	8.8%	6.5%	5.8%	7.6%
Commerces en gros						
Ventes	5,150	4,845	5,022	5,186	9,995	9,639
Profits nets	62	46	62	50	108	87
Marge de profits	1.2%	0.9%	1.2%	1.0%	1.1%	0.9%
Commerce au détail						
Ventes	3,700	3,477	3,611	3,733	7,177	6,946
Profits nets	40	20	54	36	60	52
Marge de profits	1.1%	0.6%	1.5%	1.0%	0.8%	0.7%

Investissement de $6 millions par Shell à St-Boniface

M. Gordon, vice-président du raffinage, a annoncé la mise sur pied d'un programme d'expansion de la raffinerie St-Boniface de Shell Canada, près de Winnipeg, au coût de $6,000,000.

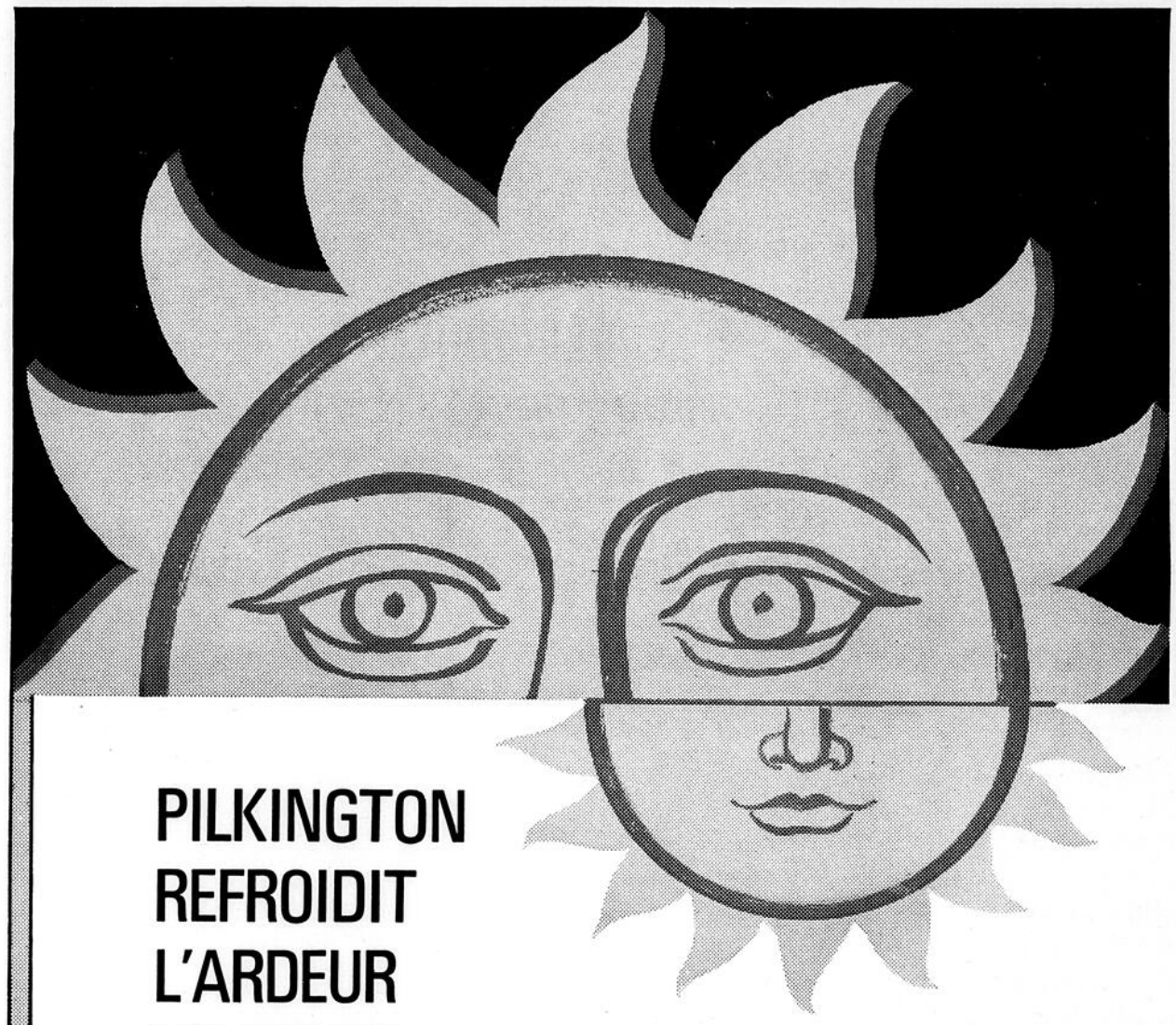
Le projet porte la valeur totale du programme d'expansion de la compagnie Shell à plus de $110,000,000. Lorsque le travail sera parachevé en 1970, la capacité totale de raffinage de la compagnie Shell au Canada sera d'environ de 240,000 barils par jour.

La capacité de la raffinerie de St-Boniface passera de 20,000 fûts à 27,000 fûts par jour. La capacité de reforming catalytique sera augmentée de 4,000 fûts par jour pour hausser le rendement en supercarburant pour automobiles.

Un programme d'expansion semblable au coût de $10,000,000 a été lancé il y a moins d'un mois à la raffinerie de Sarnia. En outre, un programme d'expansion d'importance est en cours depuis plus d'un an à la raffinerie de Montréal-Est où l'on est en train de construire une usine de production d'huiles de base pour les lubrifiants.

Nominations Cominco

M. V.H. Bradley vient d'être assigné au poste d'assistant au vice-président, département des finances, annonce ce dernier, M. A.M. Murray, tandis que D.L. Hiebert a été nommé assistant trésorier.



PILKINGTON REFROIDIT L'ARDEUR DU SOLEIL DE PRÈS DE LA MOITIÉ!

On accorde de plus en plus d'importance dans la construction aux moyens à mettre en oeuvre pour contrôler la température. On y parvient, entre autres, en utilisant des verres teintés ou à surface modifiée. Ces derniers réduisent l'éclat et la chaleur du soleil tout en permettant à la lumière de pénétrer normalement dans la pièce. Pilkington vous offre un vaste choix de verres spéciaux qui facilitent de beaucoup le contrôle de la température. Ils donnent une chance de souffler à votre climatiseur, protègent la santé de votre personnel tout en améliorant son rendement et son efficacité et vous permettent une utilisation plus rationnelle des espaces dont vous disposez.

PILKINGTON GLASS LIMITED

3444 EST, BOUL. ST-JOSEPH, MONTRÉAL 36, QUÉBEC

Oshawa Wholesale offre $30 millions pour obtenir le contrôle de Shop & Save (1957)

Oshawa Wholesale Ltd., de Toronto, projette d'acquérir pour une somme d'environ $30 millions les actions ordinaires de Shop & Save (1957) Ltée, de Montréal, ainsi que les débentures 6-1/2% convertibles. Oshawa Wholesale agit comme fournisseur à 158 épiceries IGA et 22 Food City Discount, en Ontario tandis que Shop & Save agit de même pour 122 magasins IGA à Montréal, à Québec et autres villes de la province. Shop & Save possède et administre 64 de ces marchés d'alimentation.

Oshawa Wholesale a fait état d'un chiffre de ventes de $237.4 millions, en date du 27 janvier 1968, tandis que les ventes de Shop & Save ont atteint $70.5 millions à la fin de l'exercice le 31 mars 1968. L'offre que fera Oshawa Wholesale aux actionnaires de Shop & Save se fera sur la base suivante:

Deux actions de la classe A d'Oshawa et une option (warrant) pour quatre actions de Shop & Save;

32.5 actions d'Oshawa et 16.25 options pour chaque obligation à 6-1/2% convertible de Shop & Save;

Les fractions seront payés sur la base de $41 comptant par action d'Oshawa et de $13 pour les options;

Les options pourront être exercées au prix de $50 pendant les cinq premières années et leur prix augmenteront de $5 annuellement pour toucher $75 la dixième année.

Les actionnaires de Shop & Save et les détenteurs d'obligations pourront, à loisir recevoir $13 au lieu d'une option.

La lettre circulaire d'Oshawa Wholesale précise que Shop & Save continuera d'être sous la direction compétente actuelle.

Oshawa Wholesale a également offert d'acquérir les actions ordinaires de Rockover of Canada, de Toronto, la semaine dernière.

Oshawa offre 35% d'une action classe A et 40% d'une option pour chaque action de Rockover. A date, les détenteurs de 56% des actionnaires de Rockover ont accepté l'offre.

Rockover gère et administre des départements de merceries pour hommes et garçonnets dans les magasins à rayons que possède Oshawa.

Oshawa est également en négociation en vue de l'acquisition de Bolands Ltd., de Dartmouth, un fournisseur indépendant des magasins IGA dans les Maritimes.

Les dividendes versés sont en hausse

Novembre	1968	1967	1966
Sociétés industrielles	$ 27,253,231	$ 25,373,611	$ 23,735,310
Industries minières	12,541,456	12,339,227	9,871,483
Services publics	4,003,470	2,878,576	2,530,482
Institutions financières	24,096,027	21,317,397	21,165,546
Total	$ 67,894,184	$ 61,908,811	$ 57,302,821

Onze mois	1968	1967	1966
Sociétés industrielles	$ 600,126,695	$ 596,854,063	$ 559,535,587
Industries minières	234,058,591	246,148,974	229,319,591
Services publics	227,379,664	214,016,379	186,639,245
Institutions financieres	172,413,436	155,340,182	149,328,984
Total	$1,233,978,386	$1,212,359,598	$1,124,823,407

Le taux des dividendes payés par les sociétés canadiennes, au cours des onze premiers mois de l'année 1968 est en avance comparativement au niveau record de l'année 1967 et, pour la dixième année consécutive, devrait battre le record de tous les temps. Selon la maison de courtage J.R. Timmins & Co., au cours des onze premiers mois de l'année 1968, le total cumulatif des dividendes payés par les sociétés canadiennes se chiffre à $1,233,978,386, soit une augmentation de l'ordre de 1.8% comparativement à $1,212,359,598 pour la période correspondante, l'année dernière et de 9.7% comparativement à $1,124,823,407 à la même période, en 1966. Au cours du mois de novembre, cette année, les dividendes payés aux actionnaires se chiffrent à $67,894,184 comparativement à $61,908,811 et $57,302,821 respectivement pour les années 1967 et 1966.

Au cours de ce mois, les sociétés industrielles ont payé $27,253,231 en dividendes comparativement à $25,373,611 pour ce mois, en 1967 et $23,735,310 en 1966. Au cours de cette période, les sociétés Stelco et Texaco ont augmenté leurs taux trimestriels alors que la société Trans-Canada Pipe Lines payait des dividendes sur les actions privilégiées émises au mois de mai.

Toujours au cours du mois de novembre, les compagnies minières ont payé $12,541,456 en dividendes comparativement à $12,339,227 en 1967 et $9,871,483, en 1966. Au cours de cette période, les sociétés Hollinger Consolidated et Labrador Mining ont reporté au mois de décembre le paiement de leurs dividendes.

Les services publics, au cours de ce mois, ont payé $4,003,470 en dividendes, soit une augmentation comparativement à $2,878,576 au cours de ce mois, en 1967 et $2,530,482, en 1966. Au cours de ces 30 jours, la société Union Gas a augmenté le taux de ses dividendes tandis que la société Northern & Central Gas payait des dividendes sur ses actions privilégiées de 2e classe, émises à la fin de 1967.

Les actionnaires des institutions financières (banques, trusts) recevront $24,096,027 en dividendes au cours du mois de novembre comparativement à $21,317,397, en 1967 et $21,165,546 pour le mois de novembre 1966. Au cours du mois de novembre, trois banques à charte (Banque Canadienne Nationale, Banque de la Nouvelle-Ecosse et Banque Nationale du Commerce) ont augmenté le taux de leurs dividendes. La société Canadian Pacific Investments enfin a payé des dividendes sur des actions privilégiées émises cette année.



Une hausse nette de $2,528,000 des bénéfices de CPI

Canadian Pacific Investments Ltd. annonce un revenu net consolidé de $30,817,000 pour les neuf premiers mois de l'année 1968.

Ce chiffre est de $2,528,000 plus élevé que celui de la même période de 1967 et indique la poursuite de l'augmentation des revenus qui s'est manifestée durant la première moitié de 1968.

Le revenu net a été de 54 cents par action ordinaire pour les neuf mois, après provision de $3,600,000 pour dividendes privilégiés. Durant la même période de 1967, les revenus ont été de 56 cents par action ordinaire sans actions privilégiées en cours.

Le revenu des filiales à part entière en exploitation de CPI a été de $11,049,000, une augmentation de $1,370,000 sur la même période de 1967, en dépit d'une perte au chapitre de l'exploitation hôtelière. Le revenu de placement à $13,110,000 affichait aussi une hausse de $1,582,000. La répartition en revenu net de Cominco Ltée et autres filiales en propriété partielle a été de $6,658,000, une baisse de $424,000.

Les dividendes et la répartition en revenu net de Cominco ont été inférieurs au niveau de l'an dernier, affirme la compagnie.

L'augmentation du revenu de placement est reliée à des additions apportées au portefeuille et à des placements temporaires. Les principaux achats d'actions destinés au portefeuille depuis le début de 1968 ont été les suivants: $11,300,000 de Trans-Canada Pipe Lines Ltd., $6,000,000 de MacMillan Bloedel Ltd. et $2,200,000 de The Great Lakes Paper Co. Ltd., $4,600,000 de Rio Algom Mines Ltd. et $1,400,000 de Union Carbide Canada Ltd. De plus, on a fait l'achat de $5,100,000 actions de Cominco Ltée, filiale contrôlée par CPI.

Hausse des bénéfices de Du Pont

Du Pont du Canada a annoncé que ses bénéfices nets du troisième trimestre s'élèvent à $3,201,000, soit une hausse de 41% par rapport à la même période de 1967. Les bénéfices par action ordinaire, qui se sont établis à 40 cents, ont augmenté de 12 cents. Le volume des ventes s'est accru de 23% mais la baisse des prix de vente a restreint l'accroissement des revenus provenant des ventes à 18%. Les ventes nettes du trimestre se sont chiffrées par $52,423,000, en comparaison de $44,486,000 l'an dernier.

La demande intérieure s'est accrue pour de nombreux produits, notamment pour la plupart des filés de nylon, fibres acryliques, produits chimiques pétroliers et résines de polyoléfine "Sclair". De plus, les exportations de polymères de nylon, de fibres acryliques et de pellicules cellulosiques ont progressé de façon marquée. Toutefois, les livraisons de filés pour pneus ont subi l'influence défavorable des grèves dans l'industrie du pneu et "l'on prévoit que la situation encore instable de ce marché exercera un effet nocif sur les ventes jusqu'à la fin de l'année" a déclaré le président, M. Robert G. Beck.

Les bénéfices nets des neuf premiers mois de 1968, qui se sont élevés à $8,993,000, ont augmenté de 13% par rapport à ceux de l'année dernière, et les bénéfices par action ordinaire se sont établis à $1.12, contre 99 cents pour l'année dernière.

Le déficit de caisse de la compagnie a été réduit de près de $10 millions par rapport à l'année dernière.

Rio Algom Mines

Les bénéfices nets des opérations de Rio Algom Mines pour les neuf premiers mois de 1968 ont été de $5,182,000 comparativement à $7,414,000 pendant la période correspondante de 1967. Des bénéfices extraordinaires de $3,984,000 ont porté les bénéfices nets à $9,166,000 pour la période en 1968. Le rendement par action a été de 69 cents en 1968 et de 63 cents en 1967. Les bénéfices extraordinaires furent réalisés lors de la vente des intérêts de Rio Algom dans BRINCO et Churchill Falls Corp. pour la somme de $16,200,000.

Fluctuations de la semaine aux bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec la collaboration du **Financial Times** OF CANADA

CÔTES À LA FERMETURE le 8 novembre 1968

Moyennes de la semaine

TORONTO

	Indus.	Or	Métaux	Huiles	Volume
Lundi	179.66	203.47	113.29	225.20	4,226,000
Mardi	180.38	206.16	113.44	225.35	3,493,000
Mercredi	180.65	206.18	114.25	227.37	3,888,000
Jeudi	180.47	203.43	114.21	228.93	4,786,000
Vendredi	181.99	203.76	114.60	232.75	4,879,000
Chang. de la sem.	+2.18	—0.62	+1.40	+3.93	.....
1968 haut	181.99	260.79	114.73	232.75	.....
1966 bas	144.62	179.29	95.09	165.99	.....

MONTREAL

	Indus.	Serv. pub.	Banques	Papier	Mixte	Volume
Lundi	182.53	148.19	170.13	92.76	174.59	1,862,800
Mardi	182.54	149.36	171.68	94.38	175.02	1,497,500
Mercredi	182.63	149.69	173.49	92.61	175.35	1,788,500
Jeudi	182.80	149.49	176.48	92.36	175.73	2,240,100
Vendredi	183.73	150.48	178.54	93.00	176.80	1,956,200
Chang. de la sem.	+0.60	+0.88	+9.39	+0.59	+1.59	.....
1968 haut	184.25	151.31	178.54	95.90	177.16	.....
1966 bas	148.69	119.16	113.50	66.18	139.69	.....

NEW YORK

	Comp.	Indus.	Transp.	Utils.	Finance
Lundi	57.97	60.60	54.44	45.34	77.42
Mardi					
Mercredi	58.08	60.70	54.30	45.60	77.68
Jeudi	58.19	60.80	54.44	45.71	78.01
Vendredi	58.47	61.07	54.82	45.96	78.54
Chang. de la sem.	+0.52	+0.50	+0.31	+0.64	+0.50
1966 haut	58.63	61.77	56.16	46.12	79.10
1966 bas	48.70	50.47	42.61	40.96	51.95

DOW JONES

	Indus.	Rails	Utils.
Lundi	946.23	265.09	131.71
Mardi			
Mercredi	949.47	264.89	131.84
Jeudi	950.65	264.41	132.51
Vendredi	958.98	266.76	133.56
Chang. de la sem.	+10.57	+1.39	+2.23
1966 haut	967.49	273.04	135.95
1966 bas	825.13	214.58	119.79

LONDON

	Comp.	Volume (E. Tms.)
Lundi	336.65	10,930,000
Mardi		
Mercredi	337.19	12,640,000
Jeudi	337.43	11,660,000
Vendredi	340.36	14,250,000
Chang. de la sem.	+3.32	.....
1966 haut	343.54	.....
1966 bas	290.09	.....

INDUSTRIELS

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rende- ment %	Prix Béné. taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payés ind. 1967	Dividendes payés ind. 1968	6 mois ou dernières année fisc.	6 mois ou dernières intérim.	haut	bas	ferme- ture	varia- tions	vent. 100s
4.6	10.9	9¾	6½	Abitibi P	.56	.36	Dec .72	Sept9m .39	8	7¾	8	+ ⅛	684
4.6	...	56½	51	" pfd	3.375	.....	.....	.....	56	55	55½	— ¾	8
1.1	8.3	17¼	12¼	Acklands	.16	.16	Nov 1.74	Aug9m 1.37	13¾	14¼	14½	+ ⅛	71
6.6	...	23	22½	" pfd	1.50	1.50	Nov 53.14	.....	22¾	22½	22½	.....	1x
..	...	16	14¼	" 2 pfd	.....	.....	.....	.....	14½	14½	14½	.....	3
..	...	25	23	Admiral	.25	.....	Dec .73d	Mar3m .01d	21	.....	22	.....	..
2.0	37.4	55	42	A.G.F. Mgt	.93	1.00	Nov 1.31	.....	51	48	51	+ 2	6
..	9.4	20¾	13	Agnew S	.....	.....	68May 2.19	.....	20⅜	20⅜	20⅜	+ 2⅜	10
..	25.4	18¾	6⅝	Aimco	.....	.....	July .68	Jan .34	17¾	16¾	17¾	+ ½	128
4.1	19.6	37¾	28½	Alta Gas	1.23	1.50	Dec 1.88	June 1.01	37	35¾	37	+ 1	148
..	...	7.55	2.80	" wts	.....	.....	.....	.....	7.20	6.55	7.00	+ .25	113
6.3	...	85	74	" 4¾ pfd	4.75	4.75	Dec 23.95	.....	75	74	75	— 1	6
4.3	16.2	23	18½	Alta N Gas	1.00	1.00	Dec 1.36	June .70	23	22½	23	.....	10
3.0	18.7	11¾	7½	Algoma C	.32	.32	Dec .56	June .32	11	10½	10½	— ¼	61
4.6	18.0	21⅞	16	Algoma St	1.00	1.00	Dec 1.22	June .88	21⅞	21¼	21½	— ⅜	383
..	...	4.85	.45	Algonquin	..	..	Dec 1.60d	.....	4.05	3.80	4.00	— .10	13
..	...	8⅛	2	" pfd	..	..	Dec 6.75d	.....	8⅛	7¾	8⅛	+ 1⅛	2
..	...	.66	.15	" wts	.....	.....	.....	.....	.61	.61	.61	— .04	1
3.9	14.2	29	22⅝	AlcanAlum	1.00	1.10	Dec 1.94	Sept9m 1.65	28¾	28	28¾	+ ⅜	659
5.0	...	37¾	29½	" 4¼ pfd	1.70	1.70	Dec 43.42	June 23.53	34½	34	34¼	.....	86
5.8	...	18½	16	Al Can pfd	1.00	1.00	Dec 172.00	Mar3m51.55	17¼	16¾	17	— ½	15
6.8	...	39¾	36¼	" 2nd	2.25	2.25	Dec 56.65	Mar3m16.80	35¾	34	35¾	+ 2⅜	19
3.3	18.8	.....	.....	Amerada	.....	3.00	Dec 4.73	Mar3m 1.26	91½	.....	92½	.....	..
..	38.5	4.80	2.20	Am Metro	.....	.....	Dec .10	.....	4.20	4.05	4.20	+ .10	106
6.3	11.1	7.00	4.40	Ang C Plp	.72	.36	Dec .52	June .15	6	5¾	6	+ ½	45
7.3	...	16½	12¾	" pfd	1.12½	1.12½	Dec 7.71	.....	15	14¼	14¼	— ¾	18
7.0	...	36	30	Ang T 4½	2.25	2.25	Dec 11.63	.....	32½	32½	32½	+ ½	1
6.4	...	42¼	37	" 2.65	2.65	2.65	Dec 11.63	.....	40½	40	40	.....	1
7.2	...	44½	39	" 2.90	2.90	2.90	Dec 11.63	.....	42	39¾	42	+ 1½	2
7.0	...	50	42	" 3.15	3.15	3.15	.....	.....	45	45	45	.....	4
3.6	23.0	11½	8⅞	Ang-Scan	.40	.40	68Apr .476	.....	11	.....	11¼	.....	..
7.4	...	17¾	16	" pfd	1.37½	1.37½	Apr 6.35	.....	17	17	17	— ⅜	1
1.3	23.7	49½	27	Anthes A	.65†	.60	Dec 2.00	June .84	46¼	.....	.....	.....	..
1.3	22.5	46¾	36½	" B	.55†	.58	Dec 2.00	.....	.....	.....	.....	.....	..
6.7	...	92⅝	84	" B pfd	5.50	5.50	Dec 69.18	.....	78½	.....	84	.....	..
6.5	...	88⅝	80	" C pfd	5.25	5.25	Dec 69.18	.....	80	80	80	— 2	1
3.3	24.5	17½	10¼	Argus C	.56	.56	Nov .69	May .36	17½	17	17¼	+ ⅛	21
4.4	...	13	7	" C pfd	.56	.56	Nov .69	May .36	12¾	11⅞	12¾	+ ⅛	65
6.6	...	38	34⅞	" 2.50	2.50	2.50	Nov 23.04	.....	37¾	37¼	37¾	— ⅛	1
6.6	...	39¾	36¼	" 2.60	2.60	2.60	Nov 23.04	.....	39¾	39¾	39¾	+ ¾	1
7.0	...	41½	35¼	" B	2.70	2.70	Nov 24.24	.....	38⅜	37¾	38⅜	+ ⅜	8
4.4	15.0	25⅜	17½	Asbestos	1.00	1.00	Dec 1.50	June .63	23⅞	22¾	23	+ ⅜	132
4.3	...	16	12	Ashdown A	.60	.60	Dec 77.57d	.....	14	.....	.....	.....	..
.	...	18⅞	7⅞	" B	.....	.....	Dec 1.75d	.....	14	.....	15⅛	.....	..
..	6.1	26	26	Ash Temp	1.17½	..	Dec 2.78	June 1.45	17	.....	.....	.....	..
4.5	...	91x	91x	Asoc A	6.00	6.00	Dec 122.85	.....	91	.....	.....	.....	..
7.0	...	9	9	" B	.65	.65	Dec 13.65	.....	9	.....	9½	.....	..
..	32.0	24	6¼	Atco Ind	.....	.....	Sept .68	Mar .16	23½	21½	23¼	+ 1½	198
3.9	5.7	12¼	5⅜	Atl Sugar	.50	.25	Dec 1.14	June .10	6⅜	6	6⅛	— ⅛	163
..	...	117	107	" Units	.....	.....	.....	.....	108¼	108	108	— 2	1
7.9	...	19	14	" A	1.20	1.20	Dec 221.67	.....	15½	15	15⅛	— ⅛	16
7.2	...	78¼	68½	" pfd	5.00	5.00	Dec 21.67	.....	65	65	65	.....	1x
1.5	33.6	22	8¾	Auto Elec	.27½	.30	Dec .60	June .52	22	20½	21⅞	+ 1½	100
2.6	11.9	53½	41½	Avco	1.05	1.20	Nov 3.70	May 1.49	48	46	46	.....	1x
..	...	95x	95x	" pfd	.....	3.20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	..

B

..	10.9	21½	13	BACM Ind	..	..	68Feb 1.61	Aug .68	17⅜	17⅜	17⅜	— ⅜	4
..	...	1.60	.46	Bahama	.....	.....	Sept .01d	Mar .04d	1.35	1.10	1.25	+ .10	2216
4.2	21.9	15½	10⅛	Bank Mont	.52	.63	Oct .68	Apr .41	15½	14⅜	15⅜	+ ¾	1352
3.1	25.0	24¼	14⅛	Bank NS	.58	.66†	Oct .86	July9m .78	24¼	21⅞	24¼	+ 2¼	629
5.0	15.9	13	9¾	B Cdn Nat	.53	.63	Oct .77	Apr .40	12½	12	12	— ½	165
4.9	12.1	12⅜	8¾	B D'Eparg	.52	.56	Oct .95	.....	11½	11	11	— ⅜	45
5.3	17.4	9½	6⅝	Banq Prov	.37	.49	Oct .53	Apr .29	9⅛	9⅛	9½	+ ⅛	138
4.4	12.2	140	120	Barber Ell	6.00	6.00	Dec 11.47	June 8.29	130	.....	150	.....	..
..	107.0	48½	48½	Barber Oil	..	Stk	Dec .64	June .38	63	.....	64	.....	..
..	...	2.25	1.30	Barcelona	.....	.....	.....	.....	1.35	.....	3.50	.....	..
..	22.3	19½	5½	Barfaco	.....	.....	Dec .83	June .59	18½	17½	18	— ½	34
7.8	...	14¾	10⅜	Bathurst pf	1.05	1.05	Dec 8.42	.....	12⅜	.....	14	.....	..
..	14.8	10	3.75	Bay Mills	.....	..	68July .66	.....	9½	8	8½	— 1¼	16
7.4	...	11	7⅞	" pfd	.60	.60	July 1.72	.....	7½	.....	8¾	.....	..
..	...	10	8	Beatty	.....	.....	Dec .28d	June .42	9	9	9	.....	1x
2.5	20.0	20⅜	13⅜	Beav Lum	.40	.50	Dec .99	June .33	20⅜	19½	20	+ ¼	163
6.3	...	17½	15⅜	" A	1.00	1.00	Dec 40.39	.....	16½	.....	16¾	.....	..
5.6	...	25⅛	25	" pfd	1.40	1.40	Dec 105.34	.....	25	25	25	.....	1
..	38.0	18½	8⅛	Becker Mk	.....	.....	68Apr .45	.....	17¾	16¾	17½	+ ⅜	69
3.3	28.0	12½	7¼	Belding	.52½	.40	Dec .43	Sept9m .68	12½	12½	12½	+ ½	3
8.2	...	9¾	8½	" pfd	.70	.70	Dec 1.88	.....	8½	.....	10	.....	..
..	...	2.95	.70	" wts	.....	.....	.....	.....	2.95	2.25	2.95	+ .50	92
4.2	13.0	13	11	Belg Stand	.50	.55	Dec 1.00	.....	13	.....	.....	.....	..
6.7	...	15	15	" pfd	1.00	1.00	Dec 4.48	.....	15	.....	.....	.....	..
..	...	3.05	1.50	Bell Knit	.....	.....	Dec .67d	.....	3.05	3.00	3.00	+ .45	30
5.5	14.5	47	41	Bell Can	2.50	2.50	Dec 3.16	Sept12m3.24	45½	44⅜	45½	+ ⅜	675
4.9	10.3	9	6⅜	Biltmore	.40	.40	Oct .79	.....	9¼	.....	12	.....	..
8.8	...	12¾	10	" pfd	1.00	1.00	Oct .79	.....	11⅛	.....	12	.....	..
1.1	25.3	21	13¾	Block Bros	.20	.68	Jan .71	July .50	20¼	18	20	+ 2	230
4.7	14.8	3.70	2.50	Blue Bon	.16	.16	68Feb .23	Aug5m .21	3.40	3.20	3.40	.....	179
0.4	65.0	30½	9	Bow Valley	.09	.10	68May .39	Aug3m .14	25¼	24½	25	— ¼	40
6.9	...	16	12½	" pfd	1.10	1.10	May 12.43	.....	14¼	14	14	— 1	4
..	...	25	6	" wts	.....	.....	.....	.....	20	19¾	20	— 1	3
7.0	...	49½	39½	BowM pfd	2.75	2.75	Dec 15.31	.....	41½	41½	41½	+ 1	1
3.0	14.5	7	5⅜	Bowater	.19	.19	Dec .43	.....	7	6¾	7	+ ¼	10
2.9	9.9	15	8	Bowes	.30†	.40	Dec 1.42	June .37	14	13⅞	13⅞	— ⅛	5
0.8	32.0	15¼	3.15	Bramalea	..	.10	Nov .40	May .26	15¼	12⅝	14¾	+ 2	3930
..	...	14	1.50	" wts	.....	.....	.....	.....	14	11	13½	+ 2½	420
5.1	6.9	21⅜	13	Brazil L&P	1.00	1.00	Dec 2.95	June 1.54	19⅜	18⅞	19⅛	— ¼	124
4.5	...	135	90	" pfd	6.00	6.00	.....	.....	98	.....	150	.....	..
..	13.6	4.00	1.95	Bridge Tk	.....	..	Dec .22	June .02	3.10	2.95	3.10	+ .30	8
..	...	38	27¾	" pfd	2.90	.....	Dec 10.21	.....	28¾	28¼	28¾	— ¼	1
2.7	11.5	90	68½	Bright	2.00	2.00	68Mar 7.34	Sept 2.31	90	84	90	+ 6	1
5.7	13.6	65	50	BA Bank	2.90	2.90†	Dec 3.76	June 1.37	52	52	52	.....	1x
2.4	22.5	48½	34¼	BA Oil	1.10	1.10	Dec 2.01	Sept9m1.45	46½	45	45½	— 1½	159
4.0	18.3	27	12⅞	BC Forest	1.00	1.00	Dec 1.38	Sept9m 1.39	27	25½	26	+ ½	113
6.4	...	49¼	40	" pfd	3.00	3.00	Dec 26.15	.....	46½	46½	46½	— ½	1
4.4	...	20	14½	BC Pack A	.75	.75	Dec .14d	.....	19	19	19	.....	1x
5.9	...	18	14	" B	1.00	1.00	Dec .14d	June .40	16¼	16¼	16¼	— 1	2
6.1	11.3	47	35	BC Sugar	1.85†	2.70	Sept 3.98	Mar 1.92	44	43	44	.....	19
5.6	...	19	17	" pfd	1.00	1.00	Sept 17.41	.....	17½	.....	18½	.....	..
4.1	14.5	66½	52½	BC Tel	2.50	2.60	Dec 4.49	Sept9m 3.64	66½	63	66½	+ 3½	91
6.4	...	73½	64	" 4½	4.50	4.50	.....	.....	69¾	69¾	69¾	+ 1¾	1
6.4	...	72	62	" 4⅜ pf	4.38	4.38	.....	.....	69	69	69	.....	1
6.3	...	75	66¾	" 4¾ pf	4.75	4.75	.....	.....	72	70	72	+ 1	1
6.6	...	79	67	" 4¾ $6	4.75	4.75	.....	.....	71	69½	71	.....	1x
6.3	...	21¼	17½	" 4.84 pf	1.21	1.21	.....	.....	20	19¾	19¾	+ ½	5
6.5	...	84	76	" 5.15 pf	5.15	5.15	.....	.....	77¾	77¾	77¾	— ¾	1
6.5	...	95	82	" 5¾ pf	5.75	5.75	.....	.....	85½	84½	84½	— 3½	1
6.3	...	98½	88½	" 6 pfd	6.00	6.00	.....	.....	95	91	91	.....	1x
6.3	...	28	25½	" 6.80 pf	.....	1.70	.....	.....	27½	27¼	27¼	.....	11
..	10.9	.50	.35	B Cont Oil	..	..	Dec .04	.....	.40	.....	.47	.....	..
..	183.0	6.00	3.05	Brinco	..	..	Dec .03	June .06	5.63	4.80	4.90	— .60	753
..	...	.86	.80	" wts	.....	.....	.....	.....	.86	.80	.83	—4.79	140
5.5	...	19½	18⅜	Brooke B	1.04	1.04	June 21.89	.....	18¾	.....	.....	.....	..
6.8	7.1	20	15½	Bruck A	1.20	1.20	gOct 2.49	Apr 1.00	17¼	17¼	17½	+ ⅜	9
..	6.9	15½	8	" B	.....	.....	gOct 1.89	Apr .70	14	13½	13¾	+ ⅛	5
9.5	15.0	5.50	4.50	Bulloch A	.50	.50	Dec .35	.....	5	.....	5	— ¼	1
4.2	13.7	5.00	3.75	" B	.40	.20	Dec .25	.....	4.75	.....	5.50	.....	..
5.7	9.1	12¼	9⅞	Buntin Reid	.60	.68	Dec 1.32	June .68	12	11¾	11¾	— ¼	15
4.5	18.7	24½	14½	Burns	.....	1.00	Dec 1.16	June .62	21⅞	21	21½	— ½	14
7.3	7.6	7¼	6	Burr Dry A	.45	.45	gDec .81	June .38	6¼	6¼	6¼	— ⅛	2

C

3.5	18.3	12⅞	6½	CAE	.32½	.32½†	68Mar .52	.....	10⅛	8⅞	10⅛	+ ¾	259
..	6.6	13	6¾	CDRH Ltd	.....	.....	68Apr 1.91	.....	12	11¾	11⅞	— ¼	69
3.2	16.0	27	18½	Calg Pow	.70	.80	Dec 1.59	June .86	27	25½	27	+ 1⅞	68
5.9	...	90	83	" 5 pfd	5.00	5.00	Dec 36.00	.....	75	.....	90	.....	..
5.1	...	109⅛	98	" 5.40 pf	5.40	5.40	Dec 36.00	.....	108	106¾	108	+ 1	6
..	...	2.80	.50	Cal Dale	.....	..	June .32d	Dec .26d	2.80	1.60	2.10	+ .55	6572
				CANADA									
2.8	7.8	20¾	9⅜	Can Bread	.45	.50	68July 2.32	.....	18⅞	17⅝	18½	+ ½	32
6.4	...	43	40	" pfd	2.75	2.75	July 20.51	.....	40	.....	43	.....	..
..	18.4	36	24⅝	Can Cem	2.00	1.20	68Apr 1.94	.....	35½	34	34½	— ⅜	40
..	...	18	...	" pfd	1.30	1.30	68Apr 6.11	.....	20½	20¼	20¼	— ⅛	12
6.4	...	22½	18	C Cr Stone	1.20	1.20	Dec 2.85	June .94	32¼	30	32¼	— ½	1
3.2	10.8	34	20	C Cr Stone	1.20	1.20	Dec 2.85	June .94	32¼	30	32¼	— ½	1
4.5	16.3	38½	20¾	C&D Sugar	1.40	1.70	Sept 2.32	Mar 1.03	38½	37⅜	38⅛	+ ¼	112

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rende- ment %	Prix Béné. taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payés ind. 1967	Dividendes payés ind. 1968	6 mois ou dernières année fisc.	6 mois ou dernières intérim	haut	bas	ferme- ture	varia- tions	vent. 100s
..	...	3.00	1.00	C Forging	.....	..	Dec 6.86d	.....	1.75	....	5.00	.....	..
..	...	4.00	1.00	" A	.....	..	Dec 28.66d	.....	3.25	....	6.00	.....	..
..	6.4	...	...	C Machine	.....	..	68Jan 1.57	.....	10	....	.....	.....	..
4.4	13.1	25	16	C Malting	1.00	1.00	Dec 1.74	June .99	23	21¼	21½	— 1⅜	39
..	...	92	80	" pfd	.....	.....	.....	.....	.89	.87	.89	+ .03	44
4.0	21.7	44	36½	C Nor West	1.00	1.50	Dec 1.75	.....	37	....	44	.....	..
2.5	16.4	22⅝	11	C Pack Co	.50	.56	g68Mar 1.34	.....	22½	21½	21⅞	— ¼	77
4.9	16.2	12	8¾	C Perm M	.55†	.56	Dec .71	.....	11⅞	11¼	11⅜	.....	154
5.0	...	92	88¼	C Safeway	4.40	4.40	Dec 196.65	.....	89¼	89¼	89¼	.....	1x
3.0	14.4	34½	23¼	C Steam	1.30	1.00	Dec 2.33	June .84	34½	33	34½	+ ¾	28
6.4	...	5½	4.40	" pfd	.31¼	.31¼	Dec 3.60	.....	5.00	4.65	5.00	+ .10	21
				CANADIAN									
1.8	10.0	450	265	C Arena	4.00	7.00	68June 38.20	.....	450	450	450	+70	1
4.6	14.2	10⅛	7⅛	Cdn Brew	.40	.40	68Apr .62	July3m .14	8⅞	8⅛	8⅛	— ⅛	837
6.4	...	39	32	" A pfd	2.20	2.20	68Apr 6.78	.....	34¼	33	34¼	+ 1¼	18
7.0	...	44	37¾	" B pfd	2.65	2.65	68Apr 6.78	.....	39½	37¾	39½	+ 1¾	6
2.1	21.0	19⅜	13⅛	C Br Alum	.40	.40	68July .93	.....	19¼	18⅞	19¼	.....	15
6.1	...	84	83	C Bronze pf	5.00	5.00	.....	.....	82¼	.....	.....	.....	..
4.6	9.1	12¼	8	C Cannrs A	.75	.40	68Feb .96	Aug .25	8¼	8	8¼	— ⅛	17
..	...	4.35	1.55	C Chem wts	.....	..	.....	.....	4.20	3.75	3.90	+ .10	86
..	...	1.40	.51	C Coniaur'm	.....	..	68Mar nil	.....	1.30	1.15	1.20	+ .05	49
..	...	5	5	C Conv A	.....	..	Dec 2.67d	.....	5	5	5	.....	1
..	...	.....	.....	" B	.....	.....	.....	.....	5¼	....	25	.....	..
3.0	12.4	61	41	C Cp Mgt	1.50	1.50	Dec 4.18	June 1.52	49½	48½	48½	— 1½	2
..	24.0	3.60	1.85	C Curt W	.....	.....	Dec .10	.....	2.40	2.25	2.25	— .10	173
..

La rentabilité de la mine d'or de St-Magloire n'est pas encore démontrée

Un compte rendu paru récemment dans un quotidien de Québec, sur la découverte d'or près du village de Saint-Magloire, dans le comté de Bellechasse, ayant suscité beaucoup d'intérêt, le ministère des Richesses naturelles a cru opportun d'effectuer une étude à ce sujet et d'en communiquer les conclusions.

Il est important de rappeler que la découverte de cette propriété aurifère remonte à quelques années déjà et que les derniers travaux d'exploration, autant que ceux exécutés antérieurement, n'ont pas encore dépassé le stage préliminaire; il est aussi opportun de noter que la découverte d'indices de minéralisation ne peut être considérée vraiment rentable que si la quantité et la qualité de minerais sont d'importance suffisante pour permettre, éventuellement, l'amortissement des capitaux requis pour installer une opération minière et pour assurer un profit raisonnable aux investisseurs éventuels.

De hautes valeurs, indiquées par l'analyse de quelques échantillons, ne sont pas les seuls critères de rentabilité d'une propriété minière.

Le ministère des Richesses naturelles précise qu'il serait prématuré, pour le moment, de parler d'exploitation minière ou de mise en valeur du terrain aurifère du comté de Bellechasse.

Hausse des bénéfices de B-A depuis le 1er janvier

Les bénéfices nets consolidés de la British American Oil pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 septembre se sont élevés à $32.8 millions, ce qui représente une augmentation de près de huit pour cent par rapport aux bénéfices nets de $30.4 millions pendant la période correspondante de l'année dernière.

Les bénéfices étaient de $1.45 par action pendant les neuf premiers mois de 1968, alors qu'ils étaient de $1.39 l'année dernière, chiffres basés sur le nombre d'actions en circulation à la fin de chacune de ces périodes.

Texaco Canada: bénéfices nets de $1.49 par action

Les bénéfices nets estimatifs de Texaco Canada Limited pour les premiers neuf mois de 1968 s'élèvent à $14,595,000, soit $1.49 par action ordinaire, comparativement à $12,621,000, soit $1.29 par action pour la période correspondante de l'an dernier.

Pour le troisième trimestre, les bénéfices nets sont estimés à $4,803,000, soit 49 cents par action, comparativement à $4,056,000, ou 42 cents par action pour la période correspondante de 1967.

Selon le président, M. Frank M. Dawson, l'amélioration des bénéfices est attribuable à une augmentation de la production de pétrole brut ainsi que des ventes de produits, et à la stabilité relative des prix de l'essence durant les premiers neuf mois.

Forte baisse des bénéfices de Price Limitée

Au cours de la période de neuf mois qui s'est terminée le 30 septembre 1968, les ventes se sont chiffrées par $110,409,000, soit une augmentation de $6,441,000, ou 6%, par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Ce nouveau chiffre record des ventes, découlant surtout d'une amélioration des expéditions de papier journal et de bois d'oeuvre, a permis aux usines de fonctionner généralement sans arrêt au cours des premiers neuf mois de l'année.

Le bénéfice net d'exploitation au 30 septembre 1968 se chiffre par $4,347,000 ou 44¢ par action, à comparer à $7,263,000 ou 75¢ par action pour la période correspondante de 1967. La diminution est attribuable surtout au rendement réduit de trois des nouvelles machines à papier de la compagnie franchissant différentes étapes de mise en marche. La plupart des ennuis qui ont affecté les nouvelles machines sont maintenant réglés mais il reste à remplacer, au cours des prochaines semaines, plusieurs pièces d'équipement défectueux. Les bénéfices nets pour la période susdite se chiffrent au total par $4,865,000 ou 50¢ par action, comparativement à $8,500,000 ou 88¢ par action l'an dernier alors que le bénéfice en provenance de ventes de placements et d'immobilisations fut beaucoup plus élevé.

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rendement %	Prix Bene taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payes 1967	Dividendes ind 1968	6 mois ou dernieres annee fisc	6 mois ou dernieres interim	haut	bas	fermeture	variations	vent 100s
6.0	11.7	37	25¾	Corby A	2.10	2.10	68Aug 2.98	.....	35½	34	35	.....	22
7.8	10.2	35	25½	" B	2.10	2.65	68Aug 2.98	.....	35	33½	34	.....	12
...	...	2.65	.85	Cor Credit	...	...	68July .20d	.....	2.65	2.10	2.60	+ .55	321
...	...	14	8	" pfd	...	...	.....	.....	14	13⅜	14	+ ¾	2
...	...	5.00	1.50	" 2 pfd	...	...	.....	.....	5.00	4.55	5.00	+ .65	16
...	...	10¾	7	" 1.20 pfd	...	...	.....	.....	10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅜	2
...	...	.80	.17	" 2 wts	...	...	.....	.....	.75	.60	.75	+15	91
...	...	6.00	2.25	Corpex	...	...	Dec 1.56d	.....	3.30	3.25	3.25	.....	6
...	6.5	11¼	6	Cosmosimp	.80†	...	Dec .96	June .41	8	6⅝	7½	+ 1¼	92
2.1	18.7	9	4.25	Couvrette	.144	.16	68Mar .40	June3m .11	9	7⅝	8⅜	+ ⅜	572
3.7	10.0	2.95	1.35	Craig Bit	.10	.10	Sept .27	.....	2.60	2.60	2.60	— .10	1
2.0	18.5	19⅜	14¼	Crain	.28	.32	Dec .88	June .28	15⅞	15¼	15½	— ½	87
...	15.2	8.00	4.95	Craw-Ont	...	...	68Apr .22	.....	8.00	3.45	6.58	+3.25	2074
3.9	17.8	69½	45	Credit-Fon	2.20	2.20	Dec 3.21	.....	57	...	60	.....	...
..	...	2.40	1.50	Credit M-G	.60	...	Feb 7.45d	.....	1.25	...	1.50	.....	...
...	4.8	4.50	1.00	Cr St Laur	.60	...	gApr .31	.....	1.50	...	2.25	.....	...
1.1	23.4	15	5⅛	Crestbrook	.15	.15	Dec .56	.....	13⅞	13	13⅞	+ ⅞	102
1.8	14.4	170	90	Cr Cork	3.00	3.00	Dec 11.82	June 7.52	170	...	179	.....	...
3.6	14.5	58	40	Cr Trust	2.00	2.00	Dec 3.93	.....	54	...	56	.....	...
3.4	20.6	65	46	Cr Zeller	2.20	2.20	Dec 3.16	June 1.71	61	...	62	.....	...
5.1	16.3	20	13½	Cr Z CanA	1.20	1.00	Dec 1.20	Sept9m 1.07	19½	19½	19½	+ ¼	2
1.8	80.8	43½	24	Crows Nest	.75	.75	Dec .52	June .10d	42	42	42	.....	6
1.7	22.0	23¾	11⅞	Crush Int	.40	.40	Nov 1.06	May .12½	23¾	23	23½	+ ⅛	83
1.4	27.5	7	2.75	Cygnus A	.10	.10	bDec .25	June .11	6¾	6¼	6¾	+ ⅛	159
...	...	9½	4.75	" B	...	...	bDec .05	June .02	9	8⅛	8¾	— ¼	28
4.3	8.8	27¼	18	" 5½ pfd	1.10	1.10	Dec 2.90	.....	26½	25½	26	+ ½	9

D

3.9	12.9	15½	7½	Dale Ross	.60	.60	Dec 1.18	June .76	15	14	15	— ¼	8
7.5	...	8⅝	7¾	" A	.60	.60	Dec 1.79	.....	8	8	8	.....	4
7.6	...	90x	85	Dalex pfd	7.00	7.00	Dec 43.85	.....	85	...	...	.....	...
0.6	10.8	7	2.65	Daltens	...	.05	July .74	.....	7	7	7	+ 1	2
6.6	...	96¼	87½	Debhold pfd	6.25	6.25	Dec 3.90	.....	95½	95	95½	+ ½	1
...	3.9	500	300	De Havill	...	...	Dec 120.55	.....	400	...	550	.....	...
3.0	12.9	5.50	2.65	Delt'n Elec	.10	.10	68Apr .26	.....	3.45	3.35	3.40	+ .05	16
...	9.0	7	5	Deltec Pan	...	...	Sept .67	.....	6	6	6	— ¼	1
...	...	...	...	" pfd	...	...	.....	.....	5⅛	...	...	.....	...
1.5	20.6	17⅛	9⅛	Denault	.18	.24	68May .79	Aug3m .21	16½	16¼	16½	.....	9
...	...	...	...	" wts	...	...	.....	.....	...	...	...	.....	...
2.1	16.7	49½	38½	Dist Seag	1.00	1.00	68July 2.85	.....	48¼	41	46½	— ⅞	214
...	171.0	15	7⅜	Domco	.55	...	Dec .06	.....	10½	9¼	9¼	— 1	30
...	31.9	88	45½	Dome Pete	...	...	Dec 2.51	Sept9m 2.09	88	80	88	+ 7	105
				DOMINION									
1.6	43.4	20	16	D Ang Inv	.30	.35	68Apr .53	.....	21	...	25	.....	...
6.2	...	82x	82x	" pfd	5.00	5.00	Apr 29.41	.....	75	...	81	.....	...
4.4	9.3	18¼	11½	D Bridge	1.00	.80	Oct 1.94	Apr .39	17⅞	16⅜	16⅜	— 1⅜	66
1.8	...	85	75	D Coen Ins	1.25	1.50	Dec 9.52	.....	85	84	85	.....	2
...	...	17½	10⅝	D Coal pfd	...	...	Mar 5.19	Sept 2.01	14½	14½	14½	— ½	8
5.5	15.7	12	7¼	D Corset	.60	.60	Dec .70	.....	11	10¾	10¾	— ¼	23
4.8	7.1	17	16¼	D Dairies	1.20†	.80	Dec 2.34	June 1.08	16¼	16¼	16¼	.....	1x
6.0	...	29⅞	29⅜	" pfd	1.75	1.75	Dec 38.05	.....	29⅜	29⅜	29⅜	.....	4
4.0	22.2	4.00	4.00	Dom Fab	.16	.16	Dec .18	June .14	3.00	...	4.00	.....	...
9.1	6.5	4.50	3.25	" A pfd	.32	.32	bDec .54	.....	3.35	...	3.50	.....	...
3.4	15.6	24¼	14¼	D Foundry	.60	.80	Dec 1.52	Sept9m1.57	24¼	22¾	23½	— ¼	510
5.4	...	88	83¼	" pfd	4.75	4.75	Dec 98.26	.....	86⅛	85⅞	85⅞	— 2⅛	17
...	44.7	15¼	7¾	D Glass	.50	...	Sept .33	June .39	15¼	14¼	15	+ ¼	220
4.1	...	18½	10½	" pfd	.70	.70	Sept 3.38	.....	17	17	17	.....	3
...	6.1	3.45	2.00	Dom Lime	...	...	Dec .47	June .40d	2.80	2.60	2.60	— .20	2
...	...	1.60	.50	" wts	...	...	.....	.....	.65	...	.90	.....	...
3.7	11.8	7¼	5	D Magnes	.25	.25	Dec .57	June .05	6¼	6¼	6¼	— ⅛	1
3.0	28.8	18⅞	13¼	D Scottish	.40	.40	Dec .46	Sept9m .24	14	14	14	.....	1x
6.8	...	40	36	" pfd	2.50	2.50	Dec 7.92	.....	35	...	38	.....	...
...	...	10½	7	D Steel & C	...	...	Dec 3.19d	.....	9⅞	9¾	9⅞	+ ¼	44
4.4	12.9	20⅛	14½	D Stores	.72	.72	68Mar 1.30	.....	16¾	16⅛	16¼	— ⅛	360
3.4	10.7	18½	10½	D Text	1.00	.60	68June 1.66	Sept3m .04	17½	16¼	17¼	+ ⅜	251
6.7	...	104	96	" pfd	7.00	7.00	68Mar 224.00	.....	96	...	112	.....	...
5.2	19.2	12⅝	8	Domtar	1.00	.60	Dec .60	Sept9m .47	11¼	10¼	11	— ¼	406
6.7	...	17	13½	" pfd	1.00	1.00	Dec 30.33	.....	15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛	2
...	19.0	25¾	15½	Donlee	...	...	Dec 1.18	June .75	24½	22⅞	23	+ 1	193
5.9	8.8	7½	5½	Donohue	.40	.40	Dec .77	June .28	6¾	6½	6½	— ¼	29
8.3	...	20	17	" pfd	...	1.56¼	Dec 6.02	.....	18⅞	18¾	18¾	— ¼	3
4.7	11.6	19½	17	Dover Ind	.80	.80	Dec 1.43	June .81	17	17	17	.....	3
8.3	...	9	7	" pfd	.60	.60	Dec 2.59	.....	8½	8¼	8½	+ 1¼	4
9.6	20.2	6¼	4.75	Drum W	.60	.60	bDec .31	.....	6½	...	7	.....	...
2.6	29.7	39¼	21¾	Dupont	1.00	1.00	Dec 1.30	Sept9m1.12	39	37½	37½	— 1	30
5.7	...	70	65½	" pfd	3.75	3.75	Dec 224.19	.....	66¼	...	...	.....	...
8.5	9.7	7¼	5½	Dupuis A	.55	.55	Jan .67	.....	7	6⅞	7	+ ½	6
2.3	26.1	26½	17¼	Dustbane	...	.52	68June .86	.....	24	22½	24	+ 1½	47
...	36.6	86½	19	Dylex	...	...	July 1.79	Janém .95	86½	64	80¼	+14	193

E - F

3.4	22.6	10⅜x	10⅜x	Eagle S	...	.35	Dec .46	.....	...	...	...	.....	...
4.7	9.1	20	17	East Bk	1.00	1.00	gDec 2.32	.....	18¼	...	24	.....	...
...	...	...	...	" pfd	5.50	5.50	gDec 5.50	.....	...	...	...	.....	...
3.7	26.4	14	11¼	Econ Inv	.44	.50	Dec .52	Sept9m .36	14	14	14	+ ⅜	4
6.8	...	40	36¼	" A	2.50	2.50	Dec 8.08	.....	36½	...	38½	.....	...
...	13.0	30½	16	Eddy M	2.00	...	Dec 1.94	June .07	23	23	23	— 2	2
3.0	21.4	...	...	Electra Inv	.04½	.04½	Mar .07	.....	1.50	...	...	.....	...
2.5	29.7	16⅝	9⅛	Electrohom	.30	.40	Dec .53	June .15d	16½	16	16⅜	+ ⅜	21
7.8	...	86	70	" pfd	5.75	5.75	Dec 18.80	.....	74	74	74	.....	1
2.4	17.0	25⅜	15	Emco	.48¾	.55	Dec 1.35	Sept9m .79	22	21	21	— 2	2
0.3	28.6	26¾	9	Emp Life	.06	.06	Dec .70	.....	22	19½	21	+ 1	53
2.9	...	7	2.50	En&Heat A	.50	.20	Dec 1.12d	.....	6¼	6	6¼	— ¾	11
...	...	3.75	1.50	" B	...	...	.....	.....	4.00	...	6	.....	...
2.7	10.7	28	6	Erie A	.60	.60	June 2.08	Dec 1.15	28	22	25	+ 2¾	84
0.4	...	29	3.00	" B	.10	.10	68June .96	.....	29	21½	25	+ 3	44
...	33.5	9	4.80	Exquisite	Stk	Stk	68Feb .25	.....	8¾	7¾	7¾	— ⅜	26
7.3	...	8⅜	6¼	" pfd	.60	.60	Feb 11.27	.....	7½	...	8½	.....	...
...	...	1.50	.25	" A wts	...	...	.....	.....	.90	.82	.85	+ .05	18
...	...	9½	6⅝	Fairbnks-M	...	...	Dec 1.66d	June .37	9½	9½	9½	+ ½	3
3.6	18.6	109¾	92½	Faircnb'ge	3.50†	3.50	Dec 5.25	June 2.13	98	96	97½	— 1¼	161
2.0	31.2	66½	41	Fam Play	1.22½	1.30	Dec 2.04	June 1.06	64	62¾	63	— 1	142
2.0	15.9	40⅛	31	Fy Farmer	1.60	.80	July 2.57	.....	37	37	37	.....	1
...	...	5.50	1.20	Fd Farms	...	...	68Mar .13d	.....	5.50	3.60	5.38	+1.77	364
...	...	1.40	.11	" wts	...	...	.....	.....	1.40	.50	1.35	+ .85	230
4.8	15.6	10¼	5¾	Fed Grain	.30	.40	69July .54	.....	8¼	7⅝	7⅞	— ½	520
...	11.0	11½	3.30	Fibre Prod	...	...	68June .56	.....	5¾	5¾	5¾	+ ¼	3
...	...	7¾	5.50	" pfd	...	...	June13.33d	.....	7¾	7¾	7¾	+ ⅜	1
2.1	30.0	23	11	Fin Collect	.32	.45	68June .70	.....	20¾	20⅛	20½	— ¼	30
0.9	35.8	11	8	Fiscal In	.10	.10	68Apr .30	.....	10½	...	10⅞	.....	...
7.1	...	.18	.11	" pfd	.01	.01	Apr .03	.....	.14	...	.15	.....	...
2.1	9.3	19	14¾	Fittings	.40	.40	Dec 2.05	June 1.03	18	...	20	.....	...
...	16.7	4.50	1.45	Fleet Mfg	...	...	68June .21	.....	3.80	3.45	3.45	— .05	737
...	40.6	22	14	Fleetwood	.65	...	Dec .52	June .32	21½	21	21	— ⅛	33
4.0	80.5	63	57½	Ford US	2.40	2.40	Dec .77	June 3.57	63	62½	63	.....	1x
2.9	14.5	300	143	Ford Can	7.50	7.50	Dec 19.04	June 17.73	280	268¼	280	+10	22
2.2	15.2	30½	18	FPE Pionr	.56	.56	68June 1.68	Sept3m .38	27	23	26½	+ 1	57
2.6	...	117	74	" pfd	2.75	2.75	June 32.70	.....	96	94	95	—10	2
...	58.0	23½	13⅞	Fraser C	1.10	...	Dec .32	June .15	18¾	18⅜	18¾	+ ¼	61
2.2	11.2	13	7¼	Freiman	.20†	.20	68Jan .80	.....	8¾	8¼	8¼	— ½	5
4.7	9.2	16⅞	12⅝	Fruehauf	.75	.75	Dec 1.74	June .60	16	16	16	.....	5
...	12.0	6¼	2.90	Fulcrum	...	...	Dec .52	.....	6¼	6	6	— ¼	96
...	...	9¼	6½	" pfd	.25	...	.....	.....	9¼	9	9¼	+ ½	21
3.3	...	4.75	1.30	Furlong	.20	.10	Dec .07d	.....	3.00	2.65	2.65	— .35	3
9.6	...	5.00	3.25	" pfd	.48	.48	Dec .02	.....	4.00	...	5	.....	...
...	...	1.05	.30	" wts	...	...	.....	.....	1.00	...	...	.....	...

G

...	19.8	15⅜	8	Galt M Iron	...	...	Dec .71	June .62	14½	13	14	.....	18
4.1	19.7	7¼	5⅛	Gen Baker	.25	.25	68Apr .33	.....	6½	6¼	6¼	+ ⅛	18
...	32.1	27⅜	16	Gen Dev	...	...	Dec .86	Mar3m .26	26	...	...	.....	...
...	44.4	16¾	12	Gen Distr	...	...	68Jan .31	July .11	13¾	12½	13⅛	+ ⅛	99
2.1	8.8	61⅞	49½	Gen Dyn	1.00	1.00	Dec 5.46	Mar3m 1.19	44¾	44¾	44¾	.....	1x
3.7	16.8	96	79	GenMotors	3.80	3.40	Dec 5.66	June 3.34	96	94½	96	+ 3	26
1.2	13.2	32	18⅛	Gen Pr A	.31	.31	Dec 1.99	June .29	24¼	...	28½	.....	...
1.1	14.6	30	18¼	" B	.31	.31	Dec 1.99	.....	25½	...	35	.....	...
...	...	14	7¾	GS Wares	...	...	Dec .52d	June .26	13¼	13¼	13¼	+ ¼	2
7.0	...	80	68	" pfd	5.00	5.00	Dec 5.85d	.....	69¼	69¼	69	— 1½	1
...	27.0	3.05	2.00	Glengair	...	...	Dec .10	.....	2.75	2.55	2.60	— .15	42
4.4	9.5	11	5¼	GtWest A	.35	.40	68Mar .97	.....	9¼	9¼	9¼	+ ¼	2
...	11.6	196	160	Goodyear	6.00	...	Dec 15.07	June .38	175	172	175	+ 3	2
5.4	...	40	34½	" pfd	2.00	2.00	Dec 32.79	.....	37	37	37	+ ½	1
7.5	4.5	8½	5¼	G McKay	.50	.50	b68Jan 1.48	July .98d	7¼	6½	7	+ ½	18
3.5	9.8	16½	7	" B	.50	.50	b68Jan 1.48	July 1.23d	14½	13½	13½	— 1	6
7.1	...	18	15¾	Grafton-Fr	1.20	1.20	68Jan 5.73	July 1.85	16⅛	...	17⅞	.....	...
				GREAT									
2.3	39.2	20	11¾	Gt B Can In	.45†	.45†	Dec .51	June .18	20	20	20	.....	1
7.1	...	38	31	" pfd	2.50	2.50	Dec 6.32	.....	33	33	33	— 2	1
4.7	18.4	22½	14¼	Gt L Pap	1.00	1.00	Dec 1.17	Sept9m .53	21½	20½	21¼	+ ⅛	113
5.9	11.9	21½	16	Gt L Pow	1.20	1.20	Dec 1.75	Sept9m 1.11	21¼	20⅛	21	+ ½	52
...	21.8	16	2.00	Gt N Cap	...	...	Dec .64	.....	16	13¼	15¼	+ 1⅜	868
7.4	...	23½	19	GNGasA pf	1.50	1.50	Dec 22.35	.....	22¼	22¼	22¼	+ 2	1
1.7	...	78	45½	GtWest Life	.97	1.20	.....	.....	70	62	63	— 6	8
...	...	19½	.46	Gt Wt Sadd	...	...	68Jan .10d	.....	17¾	13½	17	+ 3¼	391
4.7	16.8	32	21	Gt W Gas	...	1.50	Dec 1.91	.....	32	...	...	.....	...
4.4	10.9	11⅞	7¼	Greb Ind	.48	.48	Oct 1.08	May .46	11	10¾	11	.....	10

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rendement %	Prix Bene taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payes 1967	Dividendes ind 1968	6 mois ou dernieres annee fisc	6 mois ou dernieres interim	haut	bas	fermeture	variations	vent 100s
3.5	17.2	14¾	10¾	Greyhound	.43½	.50	Dec .82	June .21	14⅜	13⅞	14¼	+ ⅛	198
0.4	22.4	7.25	3.65	Grissol	.02½	.02½	68Apr .29	.....	6⅜	6½	6½	.....	19
3.5	9.0	26	25	Guar Co NA	.60	.90	Dec 2.89	June .91	26	...	...	.....	...
4.7	12.8	12	8¼	Guar Trust	.43¾	.48	Dec .80	.....	10¼	10	10¼	+ ¼	16
				H									
...	...	14¾	13½	Hahn pfd	.90	...	68Jan 17.75d	.....	...	...	13½	.....	...
4.6	7.5	27½	17	Ham Cott	1.20	.80	68Mar 2.67	.....	...	...	17	.....	...
5.7	...	...	...	" pfd	5.00	5.00	Mar 226.67	.....	...	...	85	.....	...
4.0	7.7	5⅜	3.75	Hand Chem	...	.20	Sept .65	.....	5¼	5	5¼	+ ¼	5
7.2	4.8	9	7½	" A	.60	.60	Sept 1.73	.....	8½	8	8¼	— ¼	10
...	10.6	11½	7⅜	HandyAndy	...	...	Dec .80	.....	8½	8	8½	.....	7
...	32.7	1.25	.35	Hardee F	...	...	68June .03	.....	1.00	.90	.94	— .03	263
...	...	36	25	" pfd	...	...	.....	.....	38½	...	...	.....	...
2.7	20.3	20¼	10	Harding C	.48	.48	Oct .90	July9m .75	18¾	...	20	+ 2	25
2.8	19.2	19½	8	" A	.48	.48	Oct .90	July9m .75	19½	17⅛	19½	+ 2½	110
...	33.7	29	12¾	Harvey Fds	...	...	68Mar .80	June3m .34	28½	27	27¾	+ ¾	155
...	...	3.75	2.10	HarveyW A	.40	...	Dec .29d	June .27	3.50	3.45	3.50	.....	2
...	...	1.25	.40	" B	...	...	Dec .32d	June .03	77	77	77	.....	1x
...	...	4.80	2.80	Hawker Sid	...	...	Dec .92d	.....	4.60	4.25	4.25	— .20	251
...	...	70	45	" pfd	5.75	...	Dec 47.70d	.....	67½	64	65	— ½	3
3.2	28.5	14½	9⅞	Hayes-Dana	.44	.44	68July .50	.....	14	...	13½	— ⅛	33
5.4	...	112	112	Hayhurst	6.00	6.00	Dec 11.50	.....	112	...	...	.....	...
3.5	11.2	52½	52	Hinde & D	1.80	1.80	Dec 4.65	June 2.69	52	52	52	.....	1
1.6	31.3	33¼	18⅛	Home O A	.50	.50†	Dec 1.01	June .45	33¼	30⅛	31⅛	+ 1¾	645
1.6	31.2	33	18¾	" B	.50	.50	Dec 1.01	June .45	33	31¼	33	+ 1	122
1.2	10.4	4.65	2.70	Horne Pitt	.05	68Apr .39	June3m .07	4.30	4.00	4.20	+ .15	397
6.9	...	32	25½	H Smith pf	2.00	2.00	Dec 6.80	.....	28	28	28	— 1	10
8.5	8.9	12	10	Hubbard	...	.85	Nov 1.12	.....	9½	...	...	.....	...
10.0	8.9	12½	11	" pfd	...	1.00	Nov 1.12	.....	10	...	...	.....	...
2.3	21.2	27¼	19¾	Hud Bay C	.58½	.51	68Jan 1.04	July .29	22¼	22	22¼	.....	18
1.3	32.1	46	31½	Hud O & G	.50	.50	Dec 1.19	Sept9m .98	38¼	36¼	37¾	— ¼	50
4.3	...	66½	51¼	" pfd	...	2.50	Dec 36.90	.....	58	57	57½	— ¼	31
5.1	10.3	12¾	11½	Hughes O B	.40	.60	Dec 1.14	.....	10½	10½	10½	.....	1x
7.4	...	24½	24½	" pfd	1.60	1.60	Dec 15.48	.....	21½	...	24	.....	...
3.9	18.1	15	9½	Hur & Erie	.40	.52	Dec .74	June .36	14	13½	13⅞	+ ⅜	258
1.2	26.8	29⅜	17	Husky A	.30	.30	Dec 1.01	June .46	27¼	26	26¼	— ¾	262
6.0	...	50½	46	" 6% A	3.00	3.00	Dec 15.07	.....	47½	...	50	.....	...
6.2	...	49	46	" 6% B	3.00	3.00	Dec 15.07	.....	48	47½	47½	— ⅜	12
...	...	18¾	8¾	" wts	...	...	.....	.....	16½	15⅜	16¼	.....	27
				I - K									
0.8	32.0	16½	4.00	Imbrex	.09	.12	Dec .47	June .31	13¾	13½	13¾	— 1¼	3
3.0	...	190	123	Imp Life	4.20	4.80	.....	.....	156	150	150	— 10	1
2.6	26.4	86½	58	Imp Oil	2.10	2.10†	Dec 2.98	Sept9m 2.17	77¼	75½	77	+ ⅞	234

Marigot Investments acquiert Grell & Co., de Trinidad

M. K.R. Patrick, président de Marigot Investments Limited vient d'annoncer l'acquisition de Grell & Company of Trinidad. Lors d'une conférence de presse au siège social de Montréal, M. Patrick a déclaré que Grell & Company, fondée en 1880, est dans le domaine industriel, l'une des plus importantes compagnies des Caraïbes, réalisant des ventes annuelles dépassant $9,000,000 (en devises de Trinidad et Tobago). Il ajoutait que ce montant dépassent le double des prévisions de Marigot pour l'année en cours.

M. Patrick a expliqué que cette fusion va s'accomplir par un échange d'actions. Marigot, avec un capital autorisé de 2,000,000 d'actions communes dont 1,106,903 émises et retenues, comprenant 193,000 actions émises afin d'acquérir 100% des actions retenues de la compagnie Grell.

Marigot s'engage envers les actionnaires majeurs de Grell, de ne pas disposer de leurs actions pour une période de 2 ans. C'est après plusieurs mois d'étude et de consultations auprès d'experts que Marigot a décidé d'accomplir cette transaction.

M. Patrick a souligné que Marigot est très impressionné par la qualité de l'administration de Grell. Selon lui, ses possibilités d'expansion sont très prometteuses avec le développement de son exportation dans toutes les Caraïbes. Il croit que Grell est l'une des organisations les mieux administrées des îles et que la compagnie s'est imposée dans plusieurs secteurs d'activités.

Ainsi, l'Assurance-vie Grell, de la compagnie Grell, a reçu l'an dernier la plus haute récompense internationale pour s'être classée la meilleure agence de la compagnie d'assurance-vie nord américaine.

A Trinidad, Grell est également le grossiste le plus important dans l'industrie de la viande, de la papeterie et de l'imprimerie. De plus, son activité s'étend à d'autres item comme les produits "3M" (les fabricants de Scotch Tape et d'abrasifs industriels) quelques produits W.R. Grace, Sherwin-Williams, les crayons "Bic", les aliments Holiday et plusieurs autres.

Grell est aussi l'unique distributeur des produits Xerox et possède 10% des actions de Xerox Trinidad Limited, compagnie sous sa direction.

M. Patrick a ajouté que Grell possède des intérêts majeurs dans les compagnies suivantes:

30% d'intérêts dans Lensyl Products Limited, fabricants de lits, de sommiers et de matelas;

99% d'intérêts dans Samson Metal Limited (Caraïbes), fabricants de tables à déjeuner, de chaises et d'équipement de bureau;

40% d'intérêts dans DeCaires & Grell (Barbades) représentants aux Barbades de la Compagnie d'assurance-vie Nord-Américaine, ainsi que d'intérêts secondaires dans d'autres compagnies.

M. Patrick ajoutait également que les buts de Grell sont de raffermir l'aide que la compagnie peut apporter à l'industrie locale de Trinidad; de présenter des produits d'une qualité toujours supérieure et d'améliorer la protection des marchés dans le cadre de l'échange gratuit (CARIFTA), un marché commun récemment établi entre les gouvernements des Caraïbes. De plus, Grell désire établir un rapport plus étroit avec les manufacturiers étrangers (outre-mer).

C'est pour atteindre ces buts que l'administration de Grell s'est adressée à la vaste expérience de Marigot, qui possède des capitaux garantis au Canada, aux Etats-Unis et aux Caraïbes. Grell, dit M. Patrick, jouit d'un prestige bien mérité, grâce à sa collaboration avec les associations ethniques, commerciales, bancaires et industrielles des Caraïbes.

M. Patrick dit que quoique les actionnaires de Marigot et de Grell & Company soient d'accord sur cette amalgamation, les autorités de Trinidad doivent y ajouter maintenant leur approbation.

En terminant, M. Patrick a déclaré que l'acquisition de Grell fait partie des plans d'expansion de Marigot et que des projets pour d'autres fusions sont présentement à l'étude.

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rendement %	Prix Béné. taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payés ind. 1967	Dividendes payés ind. 1968	6 mois ou dernières année fisc.	6 mois ou dernières intérim.	haut	bas	fermeture	variations	vent. 100s
3.8	15.2	27¼	17¾	MacM Bld	1.20	1.00	Dec 1.74	June .90	27¼	26½	26⅝	+ ¼	235
0.7	8.1	20½	9¾	Magna El	.10	.10	Aug 1.69	May9m .53	16½	12⅝	16¼	+ 3	116
..	..	4.80	1.90	Magnetics	..	..	Dec .006d	.....	4.70	4.05	4.60	+ .45	663
0.7	53.5	41½	31¼	Magnum	.35	.35	68June .90	.....	45½	....	49	.....	..
2.0	13.6	31¼	10	Maher	.48	.56	68Jan 1.98	July .81	28½	27¼	27¼	+ ¼	6
7.4	..	9½	7½	" pfd	.60	.60	68Jan 3.13	.....	8¾	8¾	8¾	+ ⅛	1
..	7.5	2.85	1.10	Manolr	.12	..	Aug 1.22	Mar 1.00	2.85	1.40	2.20	+ .80	1803
4.3	24.4	30½	27	Maple Leaf	3.10†	1.30	Aug 1.22	Mar 1.00	30⅞	30½	30½	+ ½	1
4.6	11.3	20¾	12⅜	M L Mill	.85	.85	68Mar 1.72	.....	19	18½	18½	— ½	49
6.4	..	97	80	" pfd	5.50	5.50	Dec 153.01	.....	85½	85½	85½	.....	1x
..	21.2	12¾	10	Marche Un	..	..	68Mar .52	.....	12¾	10⅝	12½	+ 1⅛	306
4.6	10.0	27	24¾	Mar Elec	1.00	1.20	Dec 2.63	.....	26½	26	26½	+ ⅛	4
5.6	12.3	19⅜	18	Mar T&T	1.10	1.10	Dec 1.54	Sept9m1.09	19¼	19	19¼	— ¼	19
..	262.0	12	5⅜	Marterp	..	..	Oct .04	Apr .03	10¾	9¾	10¼	— ⅛	265
..	..	7.75	2.35	" wts	..	..	.....	.....	6.50	6.10	6.15	— .10	48
5.0	13.5	24⅛	14	Mass Ferg	1.00	1.00	Oct 1.47	July9m .76	22⅛	19¾	22	+ 2	1214
2.3	12.7	14	8¾	McAllister	..	.30	Dec 1.03	.....	13⅛	....	....	.....	..
11.4	..	10⅛	8	McFarlane pf	1.00	1.00	Dec 6.71d	.....	9	9	9	+ ¼	1
2.6	30.5	12	7¼	McCabe G	.32	.32	68June .41	.....	10	....	....	.....	..
2.2	14.6	12	5⅝	McClears	.16	.24	68Aug .77	.....	11½	11	11	— ¼	69
1.5	32.7	8	2.50	MGPC Cdn	.10	.10	Sept .21	Mar .12	8	6⅝	7¾	+ 1⅛	496
7.9	..	20½	18⅜	" pfd	1.50	1.50	Sept 9.32	.....	19	19	19	.....	1x
..	26.3	50½	29½	Matro S	..	..	Jan 1.83	July .45	50½	48	50	+ 2	23
6.8	..	20½	17¾	" pfd	1.30	1.30	68Jan 5.94	.....	19	19	19	.....	1x
6.8	..	20	18⅜	" 67 pfd	..	1.30	68Jan 5.94	.....	19½	19	19¼	— ¼	5
..	3.7	10	9	Mex Light	Stk	Stk	Dec 2.40	.....	8	....	....	.....	..
10.5	..	12¼	9	" pfd	1.00	1.00	Dec 10.29	.....	10	....	10¼	.....	..
..	8.7	5.25	2.60	MGF Mgmt	..	..	68Mar .28	.....	5⅛	5	5⅛	+ ⅛	15
3.8	11.2	17	10¾	MLW-Wrth	.60	.60	Dec 1.39	June 82	16	15¾	16	+ ½	23
4.2	29.2	5½	4.25	MPG Inv	.22	.22	68July .18	.....	5½	5¼	5½	+ ⅜	9
7.9	..	18	15	" pfd	1.30	1.30	July 3.03	.....	16⅛	16⅜	16⅛	.....	5
..	..	2.50	1.10	wts	..	..	.....	.....	1.50	....	1.75	.....	..
2.5	20.0	12½	4.55	Milt Brick	.25¼	.30	Dec .60	June .23	12	11¼	11½	— ½	33
4.2	20.2	11	7½	Mindustrial	.30	.40	Dec .47	June .36	9⅜	9	9¼	— ¼	16
..	..	6¼	2.80	Miron pfd	..	..	68Mar 1.19d	.....	6	5¼	6	+ 1	3
8.7	7.3	11½	10	Mitch R A	1.00	1.00	gDec 1.50	June .56	11	....	12	.....	..
..	..	..	..	" B	..	..	gDec .49	.....	..	....	4.50	.....	..
3.4	15.3	59x	47x	Mobil Oil	1.85	2.00	Dec 3.80	.....	61	....	62	.....	..
2.7	18.4	28½	15½	Molson A	.70	.72	68Mar 1.50	June3m .40	27½	26¾	27	— ⅛	383
2.7	18.0	29	16½	" B	.70	.72	68Mar 1.50	.....	27¼	26¼	26⅞	— ⅛	231
2.8	16.2	125	75½	M Invest	2.50	3.00	Dec 6.66	June 2.99	91	....	120	.....	..
..	..	2.70	.85	Montex	..	..	Dec .10d	.....	2.40	2.25	2.25	— .10	168
..	..	7¾	3.00	" pfd	.44	..	Dec 7.35d	.....	7	7	7	— ½	1
..	..	1.30	.38	" wts	..	..	.....	.....	1.05	.96	.99	— .01	95
5.0	5.9	..	..	Mtl Ref	.60	1.00	Dec 3.38	.....	..	....	....	.....	..
4.2	15.8	15	10⅛	Mtl Trust	.68	.60	Dec .90	.....	14	13½	14	— ¼	46
1.5	27.9	32¼	25¼	Moore Cp	.35½	.45	Dec 1.04	Sept9m .76	29¼	28½	28½	— ⅝	511
5.3	9.9	21½	15⅞	Morse A	.97½	1.00	Dec 1.87	Sept9m .53	19¼	18¾	19	+ ¼	34
4.4	11.6	21	16	" B	.87½	.90	Dec 1.77	.....	21	19⅞	20¼	— ¼	7
6.0	..	52	44⅞	" pfd	2.75	2.75	Dec 33.90	.....	47	46	47	+ 1	2
6.0	..	51¼	43	" B pfd	1.72½	2.75	Dec 31.05	.....	46¾	45	46¾	+ ¾	4
4.8	14.4	11⅞	6¼	Mt R Rice	.55	.40	68Feb .58	Aug .27	9¾	8¾	9½	+ 1⅛	16
7.5	..	20	18	" pfd	1.45	1.45	68Feb 5.12	.....	18½	18	18½	— ¾	3
..	24.3	10⅝	6½	Murphy	..	..	Dec .37	Sept9m .33	8¾	8½	8½	— ⅛	22
5.5	..	32	24	" pfd	1.43¾	1.43¾	Dec 7.81	.....	27	25½	27	+ ¾	23
6.3	8.8	10¾	5⅛	Mussens	.45	.50	68Mar .94	.....	8¼	8⅛	8¼	+ ⅛	19

N - O

4.5	12.3	13¾	4.20	NabersDrill	.35	.35	68Apr .61	.....	13¾	7⅞	12	+ 4½	311
..	19.7	36	10	Na-Churs	..	..	Sept .65	Mar .80d	12¾	11½	11¾	— 1	34
..	9.5	2.25	1.50	Nat Aut V	..	..	Dec .21	.....	1.70	1.65	1.65	— .05	5
..	10.3	10⅜	5⅛	Nat Cont	Stk	..	Dec .92	July7m .53	9¾	8⅝	9¾	+ ¼	130
..	..	6.50	2.00	" wts	..	..	.....	.....	5.00	4.25	4.75	— .25	21
1.7	11.5	13¾	8	Nat Drug	.20	.20	Dec 1.04	July28w .22	12	11½	11¾	— ¼	22
4.6	..	14⅛	9¾	" pfd	.60	.60	Dec 5.69	.....	12½	12½	12½	— ⅛	2
2.4	4.9	31	25	Nat Hees	..	..	Dec 5.09	.....	38	....	49¾	.....	..
5.8	..	26⅜	22⅛	" pfd	1.50	1.50	68Apr 13.93	.....	25½	25½	25½	.....	1
..	14.3	10¼	4.10	Nat Hees	..	..	June .49	Dec .25	7	6	7	+ ½	43
..	..	16⅛	6¾	" pfd	..	..	June 1.33	Dec .84	11¾	11¾	11¾	+ ⅜	3
4.2	1116.7	..	..	Nat Lead	3.25	3.25	Aug .06	Sept9m 3.31	77½	....	78½	.....	..
1.7	119.0	8	4.50	Nat'l Sea	.25	.12	Aug .06	Nov3m .03	8	7	8	+ ⅛	23
3.3	19.1	22½	15	Nat Trust	.65†	.70	Oct 1.10	.....	21¼	21¼	21¼	— ¼	8
6.2	13.1	14⅞	12½	NB Tel	.80	.80	Dec 1.01	June .45	13	12⅞	13	.....	33
5.7	10.1	9⅜	7½	Nfld Light	.45	.50	Dec .88	.....	8⅞	8½	8¾	— ⅛	81
0.3	44.7	45⅜	11¾	Neon Prod	.40	.10	68Apr .72	June2m .15	32	30½	31	— ½	37
8.9	..	28	21¾	Nlag Steel	1.95	1.95	Aug 3.85	.....	21	....	27¼	.....	..
5.6	11.7	19½	13¾	Nlag W C	1.00	1.00	68Mar 1.52	.....	19½	17¾	19½	+ 2	8
6.5	10.1	17	13	" B	1.00	1.00	68Mar 1.52	.....	16½	15½	16½	+ 1⅛	28
3.7	15.4	41⅛	44½	Noranda	1.85†	2.20	Dec 3.82	June 2.02	61⅛	58½	60½	+ 2	474
5.4	13.5	44¼	37	Na Rockw	1.81¼	2.00	Sept 2.75	Dec3m .70	42	....	44	.....	..
2.9	21.3	18½	10¼	Nor C Gas	.3y	.50	Dec .84	June .80	17⅞	17¼	17½	.....	406
3.7	...	29½	21	" pfd	1.06	1.06	Dec 9.04	.....	29½	28	29	.....	25
6.2	...	45	37¼	" 1st pfd	2.6:	2.60	Dec 9.04	.....	38	38	38	— 3	2
4.2	...	36½	26⅜	" 2nd pfd	.26½	1.50	Dec 9.04	.....	36	33½	34	— 1	25
6.7	...	41¾	36½	" 2.70 pfd	..	2.70	.....	.....	41¾	41¾	41¾	+ 1¾	1
..	..	8.95	3.95	" wts	..	..	.....	.....	8.40	8.10	8.10	— .25	79
6.7	9.1	6⅜	5	Nor Tar	.40	.40	Dec .66	June .21	6	6	6	.....	2
8.5	...	21¾	18	" pfd	1.70	1.70	Dec 9.76	.....	20	20	20	.....	1x
6.2	...	69	60	NW Util p	4.00	4.00	Dec 31.07	.....	62	62	62	— 3	1
4.4	14.2	9½	7½	NS Light	.40	.40	Dec .59	Sept9m.44½	9⅛	9	9	.....	93
..	..	15x	10x	Oak Wood	..	..	Dec .37d	.....	12	....	....	.....	..
0.8	48.0	57⅛	40⅛	Occid Pete	.23¼	.40	Dec 1.01	Mar3m .34	47	....	48	.....	..
3.2	10.0	26¾	17⅜	Ocean Cem	.95	.80	Dec 2.54	June .99	26	25	25	— ¾	6
2.8	20.4	26½	14¼	Oglivie	.75	.65	Aug 1.15	Apr8m .66	25	24⅞	25	+1½	10
6.6	..	29⅛	25	" pfd	1.75	1.75	Aug 45.41	.....	25¼	....	26	.....	..
3.2	9.2	7⅜	4.35	Okanagan	.20	.20	Dec .68	.....	6⅜	5¾	5¾	— ½	55
3.5	12.1	39¾	23	Ont Steel	1.30†	1.30†	Dec 3.10	Sept9m 2.11	39¾	38	39	+ 1	7
0.2	80.0	23¾	1.65	OSF Ind	.04¾	.05	Dec .25	.....	23¾	19¾	23¼	+ 3¼	1557
0.4	51.5	45½	27¼	Oshawa	.13	.18	68Jan .87	Apr3m .13	45½	41¾	42¾	— 2	458
1.6	15.5	31	11	Overland	.32½	.50	Oct 2.00	May28w1.55	31	30	31	.....	5
2.0	...	31½	11	" pfd	.60	.60	Oct 3.19	.....	31½	29½	31	.....	10

P - S

4.5	23.0	4.45	3.45	PAC Inv	.20	.20	Nov .19	May .10	4.25	4.25	4.25	— .20	1
..	42.0	25½	15⅜	Pac Pete	.15	..	Dec .53	Sept9m .44	22⅜	21⅛	22⅛	+ ⅜	196
7.0	5.4	20	13½	P Ser Sts	1.00	1.00	Aug 2.80	.....	20	15¾	20	+ 6½	15
..	47.8	55¼	13⅜	Peel Elder	..	..	Dec 1.08	June .47	55¼	49	54¾	+ 5¼	126
..	24.1	26	11½	Pembina	..	..	Nov .85	May .42	20¾	19½	20	— ⅜	134
5.6	..	47	45	" pfd	2.50	2.50	Nov 60.31	.....	45	45	45	.....	1
9.6	13.6	31	28	Pembr El	2.00†	2.75	Dec 2.09	.....	30	28½	30	+ 1	2
6.0	..	100	98	Penmns pf	6.00	6.00	68Mar 5.22d	.....	..	....	125	.....	..
1.6	18.2	26⅛	11	People Cr	.40	.40	Dec 1.37	.....	26⅛	25	26½	+ 1⅜	3
2.0	14.4	25½	9¾	" A	.40	.40	68Jan 1.37	.....	25½	20	25½	+ 5½	5
5.9	..	99¼	99	" pfd	6.00	6.00	68Jan 107.61	.....	99	....	101¾	.....	..
3.3	17.0	19½	13¼	Petro Can	.60	.60	Dec 1.08	June .57	17⅞	17⅜	17⅜	— ⅜	29
3.1	10.5	9¾	6¾	Phillips C	.24	.28	Dec .89	June .37	8¾	7¾	8¼	— ¼	33
5.0	9.6	16	13	Photo Eng	.80	.80	Dec 1.61	June .70	15½	....	....	.....	..
3.6	27.8	12½	6¼	Pow Corp	.44	.44	Dec .44	June .20	12½	11¾	12⅜	+ ⅛	376
6.6	..	36½	30¼	" 4¾ pf	2.37½	2.37½	Dec 7.76	.....	35¼	35	35¼	— ⅜	5
4.2	..	14⅜	9	" 5	..	.60	.....	.....	14¼	13¾	14¼	+ ¼	79
2.1	..	20½	6¼	" 2nd pfd	.44	.44	Dec .44	.....	20½	19⅞	20¼	— ¼	11
1.5	51.7	4.80	1.50	Prem Iron	.07	.07	Dec .09	.....	4.75	4.65	4.75	+ .05	49
2.8	13.4	290	190	Prem Tr	8.00	8.00	Dec 21.58	.....	2.36	....	2.90	.....	..
6.2	10.9	12⅜	8¼	Price Co	.75	.75	Dec 1.10	June .32	12¼	11⅜	11⅜	— ⅛	425
6.1	..	60	55	" pfd	4.00	4.00	Dec 283.07	.....	59	....	....	.....	..
..	70.5	16½	9¼	Q N Gas	..	..	Dec .23	June .83	16½	15¼	15½	— ¾	644
7.2	..	76	66¼	" 5.40 pf	5.40	5.40	June 7.84	.....	75	....	75	.....	1
7.2	..	77	68	" 5½ pf	5.50	5.50	June 7.84	.....	75⅜	75⅜	75⅜	— 1⅜	1
..	..	7.00	2.50	" 63 wts	..	..	.....	.....	6.75	5.75	5.75	— 1.20	36
..	..	5.95	2.55	" 66 wts	..	..	.....	.....	5.80	5.25	5.35	— .60	29
5.2	10.9	16	13	Que Tel	.70	.70	Dec 1.20	June .51	14½	13⅜	14½	+ 1¼	36
5.0	..	20¼	16¾	" 50 pfd	1.00	1.00	Dec 4.82	.....	20¼	....	....	.....	..
5.0	..	20¼	17⅝	" 51 pfd	1.00	1.00	Dec 4.82	.....	20¼	....	....	.....	..
6.5	..	16	15	" 55 pfd	1.00	1.00	Dec 4.82	.....	13½	....	18	.....	..
7.2	..	18	14	" 56 pfd	1.00	1.00	Dec 4.82	.....	14	....	18	.....	..
7.6	..	13	11½	" 4¾ pfd	.95	.95	Dec 4.82	.....	12½	12¼	12¼	— ⅛	13
..	..	4.50	3.25	Quinte	..	..	Dec 6.15d	.....	3.50	....	5	.....	..
..	..	3.00	3.00	" A	..	..	Dec .58d	.....	2.80	....	3.75	.....	..
6.7	13.8	18	18	R&M Bear	1.20†	1.20	June 1.30	.....	18¼	....	....	.....	..
..	89.0	45	13	Radio Eng	..	..	June .47	.....	43½	40½	41½	— ½	104
1.4	41.4	13	5¾	Rank Org	.16¾	.16¼	68June .29	.....	11⅜	11⅛	11⅜	— ⅛	101
..	5.8	6.00	3.25	Rapid Grip	..	..	Dec .98	June .06	4.75	4.75	4.75	— .62	1
7.5	..	8½	7	" A	.60	.60	Dec .98	.....	8	8	8	.....	3
4.0	13.4	13½	9	Read Digest	..	.40	Dec .75	June .30	9½	9	9	— ½	25
..	15.4	6⅜	5⅛	Reed	7½%	12%	Mar .39	.....	5¾	....	6⅛	.....	..
2.0	11.8	37½	26	Reichhold	.60	.72	Dec 2.97	June 1.16	36⅜	36	36½	+ ⅜	15
7.0	..	46	43¼	Reid pfd	3.12½	3.12½	Dec 16.39	.....	45	....	47¾	.....	..
3.0	13.8	18¼	10½	Reitman	.50	.50	68Jan 1.20	July .55	18¼	16¼	17½	+ ⅞	211
3.7	11.2	14½	8	" A	.50	.50	68Jan 1.20	.....	14½	13½	14	+ ½	44
6.9	12.3	..	..	Renold Ch	1.10	1.10	Dec 1.30	.....	..	....	16	.....	..
2.1	14.4	20¾	6½	Revelstoke	.40	.40	Dec 1.35	June .31	20¾	19	20¾	+ 1¾	59
7.0	..	18½	16½	" pfd	1.20	1.20	Dec 8.19	.....	17¾	17¾	17¾	.....	1x
0.9	62.0	20⅞	2⅝	Rey Prop	.08¼	.16	Dec .30	June .23	20⅞	18½	20⅝	+ 2¼	4598
..	..	15	2.35	" wts	..	..	.....	.....	..	....	....	.....	..
6.9	..	72⅛	65	RvAlum pf	4.75	4.75	Dec 19.27	.....	65	....	72⅛	.....	..
..	..	10	2.75	Riverside	..	..	Dec .13d	June 1.43	8¾	8¼	8¾	+ ¾	20
..	..	29	12	" A	..	..	Dec 1.60d	.....	28	28	28	+ ¾	2
2.3	46.7	35	24	Robt Mfg	.80	.80	Dec .75	.....	35	....	....	.....	..
7.0	..	18¼	15	" 3rd pf	1.28	1.28	Dec 1.75	.....	18¼	....	20	.....	..
6.5	8.7	12¼	7⅛	Robinson L	.80	.80	Dec 1.41	.....	11¾	11¾	11¾	— ½	2

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rendement %	Prix Béné. taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payés ind. 1967	Dividendes payés ind. 1968	6 mois ou dernières année fisc.	6 mois ou dernières intérim.	haut	bas	fermeture	variations	vent. 100s
8.2	..	12	11	" pfd	1.00	1.00	Dec 4.12	.....	11	11	11	.....	1
2.3	24.4	21⅜	10½	Rockower	.30	.48	Dec .87	June .31	21½	19½	19½	— 1⅜	90
5.3	7.4	8½	6¼	Rolland A	.40	.40	Dec 1.01	Sept9m .64	8	7⅜	8	+ ¼	45
4.5	..	10	7	" B	.35	.35	Dec .96	Sept9m .60	7¼	....	8	.....	..
5.9	..	70	70	" pfd	4.25	4.25	Dec 112.43	.....	70	....	75	.....	..
3.4	16.4	17¾	12½	Ronalds F	.50	.60	68Jan 1.07	July .50	17½	16½	16½	— 1	20
3.9	10.3	29⅞	21½	Rothmen	..	1.00	68June 2.54	.....	24½	24	24¼	— ¾	32
..	..	12	8	" wts	..	..	.....	.....	8.90	8.00	8.60	— .40	27
3.2	24.6	23⅞	13½	Royal Bank	.60	.72	Oct .91	July9m .75	23⅞	22¼	23¾	+ 1⅜	702
6.3	5.0	12	7½	Ryl Oak A	.60	.60	Dec 1.90	.....	12	10	12	+ 2½	10
3.4	17.5	23¾	14½	Royal Trust	.63	.75	Dec 1.26	June .62	23¼	21½	23	+ 1	115
6.3	..	16⅜	13½	RyTMg pf	1.00	1.00	Dec 2.02	.....	15¾	15	15¾	— ½	5
..	19.0	28	16½	Royalite	..	..	Dec 1.47	.....	27¾	27½	27¾	+ ¾	2
5.9	..	16½	13	Russel H A	.80	.80	Dec 1.41	June .44	14	13	14	+ ¾	13
..	36.0	27½	14	St Law Cm	.75	..	Dec .73	.....	27	25	27	+ ¾	44
..	..	4.50	.75	" wts	..	..	.....	.....	3.50	3.00	3.45	— .05	9
3.1	22.1	21⅜	18	St Law Cp	1.00	.60	Dec .89	June .42	19⅜	19⅜	19⅜	.....	1x
6.7	..	82	65¼	" pfd	5.00	5.00	Dec 36.82	.....	73	....	....	.....	..
..	..	1.30	.55	St Law Div	..	..	Dec .01d	.....	1.05	.93	1.05	+ .11	88
..	466.7	3.25	.39	St M Gas	..	..	Nov .006	.....	3.20	2.75	3.05	+ .25	1115
3.1	15.1	14¼	8¼	Sal Foods	.40	.40	Sept .86	June9m .57	13	12⅜	12¾	— ⅛	141
..	..	12	8	Sangamo	..	..	Dec .80d	.....	9½	....	12	.....	..
..	..	7⅞	2.85	Sayvette	..	..	Dec 1.19d	.....	7½	7	7¼	— ⅛	101
..	20.1	16	12¼	Scintrex	..	..	68Jan .69	July .52	14¼	13¾	14¼	+ ⅜	18
0.7	27.4	33	13⅜	Scott LaSal	.18½	.20	68Jan 1.03	July .52	28	27¾	28	— ¼	9
11.6	..	12½	9	Scott Mis p	1.10	1.10	68Mar 2.91d	.....	9	....	10	.....	..
1.0	40.1	24	9	Scott York	.10	.20	Dec .48	June .38	19½	18	19½	+ ¼	44
4.2	12.6	24	17	Scythes Co	1.00	1.00	Nov 1.90	.....	20½	20½	20½	.....	1x
..	44.4	38⅛	4.80	Seaway Hot	..	..	Dec .76	.....	38⅛	33¾	37½	+ 3¾	819
..	..	12½	1.40	Secur Cap	.18	..	68Apr .18d	.....	10¾	7¼	10¼	+ ¼	633
3.5	56.7	4.05	2.00	Select Fin	.12	.12

L'acquisition de S.W. Fine Foods par Innotron International est chose faite

Innotron International, filiale de l'Imperial Tobacco du Canada Limitée, a annoncé la signature de l'entente finale avec Di Giorgio Corporation en vue de l'acquisition de S & W. Fine Foods de San Francisco par Innotron.

S. & W. Fine Foods Inc. est une entreprise américaine de produits alimentaires de qualité se vendant à prime et dont les marques de commerce sont "S & W" et "Nutradiet".

Les ventes de S & W en 1967 dépassèrent de beaucoup les $50,000,000 et les profits avant impôts furent légèrement supérieurs à $2,000,000.

La situation financière présente et le fonds de roulement de S & W sont en excellente position et cette entreprise n'a pas de dette à long terme. Son capital actuel permet d'entrevoir un potentiel de croissance des ventes et profits très important. Le montant de la transaction est de $21,000,000 (U.S.) plus une option d'achat de 375,000 actions d'Innotron. Cette option est reliée aux intentions futures d'Innotron de devenir société publique.

Résultats

Consumers Glass

Les ventes nettes consolidées pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1968 augmentèrent de 26% en comparaison de l'an dernier, pour atteindre un niveau sans précédent de $26,829,000.

Les bénéfices nets consolidés pour les neuf premiers mois de 1968 furent de $1,210,000 en comparaison de $923,000 au cours de la même période en 1967, soit une augmentation de $287,000 ou de 31%. La dépréciation chargée au cours de la période considérée augmenta de 39% ou de $1,-621,000 en comparaison de $1,156,000, chargée au cours des neuf premiers mois de 1967. Sur une base par action, les bénéfices au 30 septembre 1968 furent de 72¢ l'an dernier malgré une augmentation de 15,000 actions en circulation.

La construction de la nouvelle usine de contenants en verre dans l'ouest du Canada est commencée et l'achèvement est prévu à la fin d'octobre 1969. Une portion des fonds requis pour ce projet sera dérivée d'une émission de droits annoncée récemment par la compagnie.

Une grande demande est prévue pour les produits au cours du dernier trimestre de l'année et un niveau satisfaisant des bénéfices à la fin de 1968.

Gulf Resources & Chemical Corporation

Les bénéfices nets consolidés de Gulf Resources & Chemical Corporation pour les trois premiers trimestres de 1968 se sont élevés à $4,887,000, soit une hausse de $183,000 comparativement à la période correspondante de 1967.

Les revenus bruts ont été de $83,-337,000 comparativement à $78,-484,000 pour la période correspondante.

Le président de la compagnie, M. Robert H. Allen explique que la baisse des bénéfices comparativement à la hausse des revenus est attribuable à l'augmentation des coûts de production; les dépenses plus élevées du département des ventes ainsi que le coût plus élevé des recherches de même que les intérêts versés sur la dette à long terme constituent également d'autres facteurs de la baisse des bénéfices.

Si l'on note que les bénéfices nets provenant des ventes n'ont été que de $4,442,000, le rendement par action fut, en tenant compte d'un revenu extraordinaire, de $1.13 par action comparativement à $1.12 l'année dernière.

H. Corby Distillery

Le bénéfice net consolidé pour l'exercice financier terminé le 31 août 1968 s'est chiffré à $3,310,-669 soit $2.98 l'action par rapport à des ventes d'un montant de $25,349,276. Pour l'exercice précédent, le bénéfice net consolidé était de $3,617,873 soit $3.25 l'action par rapport à des ventes d'un montant de $24,250,452.

Corp. d'escompte Continental

Le rapport préliminaire de Corporation d'Escompte Continental — Continental Discount Corporation pour l'année financière terminée le 30 septembre 1968 démontre un accroissement des revenus nets de l'ordre de 20.4%, passant de $126,956 qu'ils étaient à $152,833 pour l'année écoulée, alors que le gain par action passe de $0.38 à $0.54.

Pour la troisième année consécutive l'insuccès de certaines sociétés financières est venu ébranler l'industrie de la finance. Les sociétés solidement établies et sérieusement administrées doivent donc à elles seules supporter le poids de ces désastres répétés. L'assainissement du milieu devrait être terminé et les investisseurs devraient reprendre confiance dans les titres des compagnies qui continuent à progresser malgré un climat si peu favorable.

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rendement %	Prix Béné. taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payés ind. 1967	Dividendes payés ind. 1968	6 mois ou dernières année fisc.	6 mois ou dernières intérim.	haut	bas	fermeture	variations	vent. 100s
4.1	14.7	33	22	Weston	.65†	1.30†	68Apr	1.90	31½	29½	31	— ¾	30
3.7	14.6	49¾	39¾	Welt Htr	1.38†	1.46	Aug	2.37	May9m1.78	39¾	38¾	38⅞	325
2.4	9.3	16	6	Wernock H	...	.38	Dec	1.41	.....	13	13	13	5
..	..	19⅝	6	" pfd	...	..	..	.....	.....	19⅞	19½	19½	— ¼	21
..	66.2	15	3.50	Waterous	...	..	Dec	.20	June .36	15	14⅝	15	+ 1¾	3
..	..	44	.08	Webb & Kn	...	..	Dec	.10d	.....	.28	.25	.28	— .01	44
2.2	30.3	23½	10½	Weldwood	.50	.50	Dec	.76	June 1.07	23½	22	22½	— ½	95
..	..	7	2.25	W Indies Pl	...	..	Sept	.08d	.....	6¾	5½	6	— ½	185
..	45.2	10	4.10	" A	...	..	Sept	.21	.....	9¾	9	9	— ½	29
0.9	22.3	31	20	Westcoast T	.25	.25	68Mar	1.29	June3m .14	31	29¾	30½	+ 1⅜	401
3.9	10.0	19	11½	Westeel Ros	.60	.60	Dec	1.55	Sept9m .48	18¾	15¼	18	+ 2⅜	91
1.6	18.8	23½	16½	WBroadcast	.33	.36	68Mar	1.17	Sept .44	22	21½	22		59
0.8	18.7	4.50	1.80	W Can Seed		.03	68July	.20	.....	.28	4.00	3.65	3.70	— .05	5*4
4.4	18.1	6¾	4.50	West Pac	.25	.25	Dec	.31	June .14	5⅝	5¼	5½			139
6.6	8.6	12⅝	9	W Supp A	.75	.75	68Jan	1.32	July .25	11	11	11	— ⅛		1

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rendement %	Prix Béné. taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payés ind. 1967	Dividendes payés ind. 1968	6 mois ou dernières année fisc.	6 mois ou dernières intérim.	haut	bas	fermeture	variations	vent. 100s
6 3		31½	27¾	Westfair A	2 00	2 00	Dec 28 81		30	30	30	.....	1x
6.1		22	20½	" pfd	1.40	1.40	Dec 24 10		21		25	.....	
3.5	12.5	22½	12⅜	Weston A	.75	.75	Dec 1.72	June 1.34	22½	22⅛	22¼	.....	234
5 8		80	65	" pfd	4 50	4.50	Dec 1⅜ 60		75	75	75	— 3	1
6 4		98½	88	" A	6 00	6 00	Dec 1⅜ 90		95	94½	94½	.....	1x
1.0	31 2	28	11½	White Pass	.20	.25	Dec .86	Mar3m .17	28	25¼	27	+ 1	108
2.6	11.1	9¾	3.50	Wood Alex	.20	.20	68Jan .73	July .21	8	7¾	7¾	.....	2
..	..	12	9	Woodford A			Dec 0*9		12	.....	.....	.....	..
..	..	1.80	1.80	" B		..	Dec .008	.....	3.00	.....	.....	.....	..
..	..	7	7	Woods SE	.60		Dec 5.47d	.....	6½	.....	8	.....	..
..	..	5 50	3.50x	" B			Dec 3.04d	.....	2.50	.....	.....	.....	..
2.4	23.1	22⅞	16½	Woodwd A	.40½	.52	69Jan 9		21	20¼	20⅝	— ⅛	119
1.4	33.4	17	9¼	Zellers	.16¼	.22	Jan .48	July .12	16½	16	16¼	+ ⅛	211
5.5		42	37	" pfd	2.25	2.25	68Jan 81.20		41			.....	
	18.8	2.80	1.75	Zenith			Dec .90		2.40	2.30	2.35	+ .05	75

MINES ET PETROLES

	Ventes (00)	haut	bas	fermeture	variations	1968 haut	1968 bas
Acadia	2221	35	26	26		35	6½
Accra	430	23	18	23	+5½	41	10
Acme	335	30	25	25½	—1½	40	20
Advocate	40	325	290	290	—35	360	225
Aetna	3355	400	335	395	+50	400	31
Africana	505	73	70	72	+1	73	67
Agassiz	742	76	71	72		125	38
Agena	61	9½	9	9½	+1	14	8
Agnico	7	165	160	160	—10	242	143
Ajax	55	12½	12	12½	+1½	20	10
Akaitcho	26	47	45½	46		75	39
Amal B B	30	8	6	6	—½	12	5
Amalg Lard	75	26	25	26	+1	39	23
Ameranium	235	4	2½	4	+1	5½	2½
Ang-Rouyn	174	87	80	82	—3	109	72
Ang United	75	91	85	88	+2	117	63
Antinonian	55	10	10	10	—4	16	8
Arno	64	223	200	215	+5	335	200
Argosy	56	63	61	62		75	43
Arnora	244	23	21	21		34½	18
Arno	113	5	4½	4½	+½	5½	3½
Ass Arcadia	163	16	15	15		30	14
Atlantic Ailn	45	30	27	30	+3	33	20
Atlantic Cst	50	55	51	54		86	47
Atlas Yellk	28	7	7	7	—1	12	5½
Aumor	7	320	310	315	—5	445	265
B							
Baker	285	58	51	57	—2	77	20
Band-Ore		11		12		17½	10
Bankfield	290	645	565	585	—55	725	86
Barfield	105	9	8	8		11½	8
Barex	35	46	44	46	+1	48½	34
Barnat	172	65	65	65		65	36
Barvallce	160	18	15	18	+2	28	3
Barycrin	70	50	45	47	—3	62	23½
Bateman	1964	13½	10½	12	+½	14	5½
Beattie-Duq	173	16½	13	15	—½	22	12½
Beauce	160	7	6	7		12	5½
Belcher	45	50	48	50		70	32
Bellechasse	50	10	10	10		11	6
Belleterre	6	20	19	20	+1	44½	17
Bethlehem $	542	16¾	14¾	15⅞	+⅞	16¾	675
Big Name	6	32	32	32	—3½	45	23
Black Bay	210	9	8	8	+½	14	7½
Black Hawk	399	113	103	106	—5	128	31½
Bounty	37	18	18	18		23½	16
Bralorne	38	245	241	241	+1	297	190
Broulan	512	45	44	44	—1	59	31½
Bruce-Pres	855	9	7	7	—1½	20	6
Bruneau	10	12	12	12	—1	18	10
Brunswick	637	800	725	790	+65	825	430
Bunker	130	17	16½	17	+1	22	15
Burnt Hill	186	89	80	80	—10	122	51
C-E							
Cadillac M	22	72	70	70	+7	80	63
Calmor IB	42	87	86	86	—3	128	75
Cam	2164	75	63	68	—4	104	36
Camflo	100	540	510	515	—5	675	365
Camp. Chib.	42	775	725	725	—50	10⅝	680
Camp RL $	5	29¼	29¼	29¼	—1¼	44	24½
Canada Tung	182	175	160	165	—5	274	153
CANADIAN							
Cdn. Dyno	281	270	240	250	—25	330	195
C Jamieson	46	106	105	105	—2	130	81
C Kelly	285	5½	5	5½		11	5
C Lencourt	399	25½	22½	24½	—½	61	12½
C Magnesite	35	26	23½	26	+6	45	18
C Marmartic	230	16½	15	15	—½	18½	12
C Nisto	424	54	47	47	—6	65	39
C Mag.	3185	54	41½	49	+3	58	30
C Exp.	2015	26	21	24	+1	31½	13
Can-Fer	61	230	205	230	+5	250	90
Cannon	331	35	29	30	—3	48	26½
Canri	265	14	12	13½	+1	27	12
Captain	355	16	14½	14½	—1	22	13
Carbec	228	27	26	26		127	22
Cartier		8		10		12	6½
Cassier $	67	16¾	16	16¾	+¾	18	14½
Cent Patricia	45	205	195	205	+10	305	162
Chemalloy	268	495	450	465	—20	620	310
Chesterv	489	25½	23½	25½	+2	30	20
Chib-Kayr	135	17	12½	12½	—4½	21½	12
Chib Copp	75	8	8	8		10	5
Chiboug	20	55	52	55	+2	87	48
Chimo	191	156	148	155	+5	199	131
Chipman	491	7	6	6½	+½	14	5
Chromium		152		170		190	97
Cochenour	54	85	82	84		165	76
Coin Lake	153	19½	18	19	+12	28	17
Comb Metal	133	17½	16½	17	—½	22	16
Cominga	140	5	4½	4⅝	—½	18	1½
Conlagas	63	45	42	45	+4	60	40
Conlgo	621	47	26	43	+6	74	32
Con-Key	97	8½	8	8	—1	18	7½
Con-Shaw	1867	42	35½	39		51	19½
CONSOLIDATED							
C Bellek	260	14	11	11	—3	21½	9
C Cell Filn	136	12	11½	12	+1	24	10
C Cdn Fera	72	405	365	365	—25	510	280
C Canora	155	17	15	17	+1½	18	13
C Dolsan	20	29	25	25	—5	55	25
C Gillies Lk	21	7	6	6½	+½	13½	3
C Gold Arr	1	25	25	25		25	17
C Hallwell	251	50	42½	49	+4	57	41
C Manitoba	337	54	43	54	+6	110	30
CMarroenor	17	510	485	510	+35	655	440
C Mogador	75	13½	10½	12		20	10½
C Mognas	15	15	15	15	+2	17	4
C Morris	1105	590	495	590	+70	590	250
C Nimpus	251	35	31	34	+½	72	28
C New Pas	72	103	101	101	—24	175	35
C Nichols n	398	12½	11	11½		14	10½
C Pershc	552	99	90	98	+8	140	19
C Proprlet	190	37	36	37		168	19
C Rambler	439	129	84	129	+41	129	70
C Red Popl	578	22½	18	21	+4	31	15
C Vinglns	119	125	119	125	+1	140	62
Con McKin	54	24	19	24	+4	45	18
Con-Sant	89	975	900	975	+75	1⅝¼	670
Coop Herp	171	56	51	55		60	45
Copoflds	1176	144	123	140	+10	144	106
Copper-M	187	20½	18	18	—2	39	18

	Ventes (00)	haut	bas	fermeture	variations	1968 haut	1968 bas
Cogermin	383	82	74	75	—9	90	37
Coulee	269	49½	38½	49	+11	68	35
Courvan	46	19	17	19	+3	30	12
Craigmnt $	43	10½	10	10⅛	—⅜	12¼	850
Credo	45	28	26	27		40	24
Crestland	99	26	25½	26	—1	31½	23
Crowbank	257	27	20	20	—7	32	9
Crownbrid	75	11	10	10	—1½	19½	9½
Crusade	85	30	25	30	+6	30	15
Daering	202	7½	6½	7	+½	14	6½
D'Aragon	105	20	19	19		46	17½
Dauphin	1275	29	25	27		44	11
Deer Horn	180	22½	21	22	—1	31½	19½
D'Eldona	934	94	83	88	—3	114	61
Delhi Pac	34	15½	14½	14½	—½	18	12½
Denison $	238	74	73	73½	+¼	84	60
Devil's El.	492	25	22	24½	—½	45	20
Dickenson	39	370	340	350	+20	540	315
Discovery	300	178	170	174	—1	191	114
Dome $	14	68¾	67½	67½	+1¾	89	50½
Domin Exp	1765	86	75	90		90	14
Donside	681	26	24	25½	+1½	31	13½
Dumagami	20	40	40	40	+4	73	32½
Dumont	15133	52	38	47½	—2½	52	13
Dunraine	77	40	36	36	+1	112	30
Duvan	29	10	9	9		16	7
Dynasty	438	14⅛	12¼	13	+½	14⅜	11¼
Eag's Gold	479	600	525	540	—5	700	218
E Malartic	3	250	250	250		350	170
E Sullivan	100	660	610	630	—10	720	520
Empire Mis	158	9	8	8½		13	8
Endako $	96	13¼	12¾	13¼	+⅜	13¾	950
F-I							
Feb	13	8	8	8	+1½	12	4
Fano	7432	29	14	26	+12	29	5
Fenwest	61	16	15	15	—1	34	10½
Fidelity	306	44½	38	38	—5	55	14
First Mar	108	185	171	185	+15	215	830
F Nat Ura	153	160	145	151	—9	175	70
First Oren	121	25	22	23½	+1½	155	19
Flint		13		15		18	18½
Fontana	92	4	3½	3½		8½	3
Ft. Reliance	209	72	65	65	—5	129	32
Fox Lake	101	8	7	7		9	6
Frobex	271	251	190	196	—49	430	190
Ghis Au	40	5		4	—1	8	4
Gnt. Mascot	466	190	187	187	+2	210	111
Giant Yel $	11	10⅝	10	10¾	—⅛	13¾	8½
Glen Lake	81	205	195	205	+15	350	185
Glenn Exp.	107	16½	15	15½	—1	26	13½
Go dray	104	294	275	286	—14	365	133
Go'drim	199	65	58	58	—5	74	47
Gordrum	127	395	380	390	+10	705	310
Gradore	40	18	18	18		26	13
Granby $		32		32½		33⅜	22
Grandroy	435	64	59	60	—2	82	41
Granduc	98	10¼	9.55	10	+.30	10¼	575
Granisle $	34	13¼	12¼	13¼	+⅛+	14	10⅝
Gt WM&S	83	50	47	50	+3	69	35
Green Pt	720	28	26	27½		59	24
Guardian	476	80	60	70	+6	120	39
Gui-Por	10	25	25	25	+6	27	15
Gulch	967	32	27	27	—½	52	21
Gulf Lead	50	7½	7	7	—½	10	7
Gunnar	861	310	250	280	+25	370	145
Hallnor	2	425	425	425	+30	425	300
Hastings	254	94	90	92	—1	245	71
Hdway RL	656	17	14½	16½	+2½	20½	14
Heath	90	7	6½	7		11	6½
High Bell $	116	17⅜	15⅜	17¼	+1¼	20½	11½
Hollinger $	66	34⅜	33	34¼	+¼	35⅜	26¼
Hudson B $	111	74	71½	74	+3	74	53½
Hugh Pam	25	21	21	21		31	15
Hydra	137	27	23	23	—2	35	18
INTERNATIONAL							
Int. Bibis	844	68	55	63	+4	115	47
Int. Nerval	30	12	12	12		21	10
Int Prodog	60	4½	4	4	+½	9	3
Irish	30	14½	14	14½	—½	22	12½
Iron Bay	30	415	400	400	—20	430	365
Iso	228	212	200	206	+1	237	155
J-M							
James B	3379	149	121	129	—27	169	63
Jaye						21	8
Jelex	1068	40	37	38	+1	41	23
Joliet-Que.	52	32½	30½	31	—1½	40	30
Jonsmith	485	19	18	19	+½	34	17½
Jonsy	124	160	152	156	+3	180	125
Joutel	326	90	80	88	+8	92	67
Jowsky	25	29	28	28	—2	84	23
Kam-Kotia	260	235	220	230	+15	340	220
Kelly-Dam	135	14	13	13½	—½	23½	13
Keltic	70	13	10	13	+2	20	10
Kerr Add $	314	20	18⅞	19¼	+½	21¼	14⅝
Key Anacon	69	80	77	79	+2	94	60
Kidd Copper	64	40	39	39		87	38
Kiena	50	108	103	105	—5	220	75
Kilembe		850		950		1134	8
Kirki Mos	35	15	15	15		21½	10
Kirki Town	373	77	66	70	—4	114	11
Kontiki	155	8	5½	8	+2	9	5½
Kopan	55	8½	8	8	+½	14½	6½
Labrador $	239	37	36	37	+¾	37	27½
Lk Dufault	84	780	725	740	—55	1134	605
Lakehead	63	34	31	32	—2	65	21
Lakelyn						33	20
Lake-Osu	53	17	16	16½	+½	44	14
Lake Shore	1	440	440	440		600A	330
La Luz	38	980	880	980	+105	17	855
Langis	53	19	17½	19	+1	42	16½
Leitch $	421	12⅜	11¼	12	+⅜	13⅜	7⅜
Liberan	1	10⅜	10⅜	10⅜		14	10¼
Linnside	60	5	4½	4½		6	4½
Lithium		9		10		15	8
L Long Lac	8	345	315	315	—10	460	210
Lorado	1255	207	183	194	—16	229	19
Lourvna	1862	28	22	24	—3	28	10½
Louvicourt	571	20	18	19	—1	25	11½
Macassa	91	160	150	160	+10	228	122
Macdonald	35	18	17½	18	—3	30	16½
MacL Mosh	301	101	95	99	+4	101	42
Madsen RL	48	155	145	155	+10	246	140
Malartic	49	118	110	111	—1	160	60
Man-Bary	513	50	40	49½	+8½	64	20
Marchant	23	73	72	72	—6	85	56
Merl-McN	135	24	23	23	—1	34	20½
Massval	55	8	8	8		10	6
Match Cdn	233	48	40	43	—4	70	6
Match C	1190	14	11	14	+4	16	9
Mattagami $	56	114	113⅜	113⅜	—1⅛	15½	912¼
Mavedun	105	12	10½	11½	+1	17½	9½
Mc-dam	492	124	105	112	—3	152	46
McIntyre $	23	87	84	86½	—3½	97	77
McWatt	129	56	53	55	—1	66	42½
Meinrah	32	15	15	15	+½	24½	14

	Ventes (00)	haut	bas	fermeture	variations	1968 haut	1968 bas
Meister	695	238	95	161	+4	149	57
Merrill	13	185	185	185	—70	280	160
Mete	843	36	32	32½	—1	36	13
Mid Chib	198	17	14	17	+2	17	12
Midepsa	57	200	190	191	—9	285	180
Midrim	247	85	78	80	—	139	75
Min-Ore	1216	22	20	20½	—½	45	9
Miro	3917	39½	26	39	+10½	58	15
Mistango	2556	63	49	52	—6	65	14
Mogul	1299	455	425	430	—20	525	365
Molybdenite		200		259		280	130
Monata	6	235	220	220	—20	295	80
Mt Pleas	237	14½	14	14	—½	16	11
Mt Wright	627	25	21	21	—3	31	17
Do rts				½		½	½
Mu'tl-Met's	473	237	220	236	+14	290	153
Musco Exp	140	21½	19	21	+3½	27	15
N-O							
Native	78	7	6	6		11½	5½
New Athona	10	20	20	20	—2	26	18½
N Bidlamaq	517	5½	4	5½	+1½	8	4
N Calumet	284	31	28	30		41	24
N Formaq	1540	13	10	12		16	3
N Glacier	85	18	17	15	+1½	16	13
N Go'drue	149	8	7	8	+½	11	5
N Herricana	95	12	11½	12		19	11
N Hosco						220	130
N Imperial	619	315	285	300		355	265
N Mt Castig	294	75	59	64	—11	75	24
N Ketore	77	7½	7	7	—½	15	7
N Mylamaq	263	18	17	17		22	13½
N Que Regl	53	925	900	920	—5	10¾	590
N Sem Rou	1296	41	37	38	—1	65	33
Newconex	37	765	750	750	—10	950	605
Newlund	3257	42	35½	40	+3½	42	19
Newnorth	90	9½	9	9½	+½	19	9
Newrich	108	15	15	15	+1	18	9½
Nichol Rim	35	15¼	14½	14½	—½	24	13
Nocana		4		5		6	3½
Nor-Acme	53	72	70	72	—½	97	11
Norbaska	70	37	35½	36	—2	78	22
Norbeau	71	37	36	37	+2	50	21
Norgold	165	8	7	7	—1	14½	6½
Norlex	1911	26	22	23	—½	26	13
N A Asbestos	7	6	6	6	+1	13	4
N Am Rar	2597	90	70	74	—16	103	22
N Goldstr	431	134	125	133	+1	155	100
N Rankin	312	51	44	46	—5	59	31½
N Rock	15	24	24	24	+3½	34	20
Northcal	55	16	15	15	—1	32½	14
Nthn Can	116	105	90	105	+15	128	86
Nthn Exp	245	25	22½	23		29	19½
Northgate $	97	16⅜	16⅛	16¼	—¼	18¼	975
N Canalask	255	16	14	15	—1	18½	5
Nova Beau	5	50	50	50		65	39
Nudulama		14		15½		20	13½
Obaska	74	10	9	9½	+½	17½	8
O'Brien	49	43	41	41	—2	53	36
Opemisca	547	26	24	24	—2	35	20
Opemiska	124	900	885	890	—10	980	840
Orchan	582	425	385	425	+35	425	300
Osisko	103	46⅛	45	46	+2	82	42
P-R							
P C E Exp	1246	143	137	137	—5	425	132
Pamour	56	299	285	290	+3

Hausse de 8 cents par action des bénéfices d'Alcan Aluminium Ltée

L'Alcan Aluminium Limitée annonce que ses bénéfices nets consolidés pour le trimestre clos le 30 septembre 1968, avant déduction des dividendes sur les actions privilégiées de la Compagnie, se chiffrent à $19.8 millions contre $17 millions pour la période correspondante de 1967.

Le bénéfice net par action ordinaire s'établit à 59 cents, soit une augmentation de 8 cents par action par rapport aux 51 cents réalisés au troisième trimestre 1967. Le bénéfice net par action, pour les neuf mois, est de $1.65, ce qui représente une augmentation de 9 cents par action.

La Compagnie a apporté les précisions suivantes:

"Le produit des ventes et les revenus d'exploitation ont atteint, cette année, des niveaux records pour un troisième trimestre et pour ces neuf mois avec des chiffres respectifs de $263 millions et $781 millions, soit 9% et 7%, respectivement, de plus que l'an dernier.

Après déduction des frais généraux et autres, les revenus d'exploitation du troisième trimestre s'établissent à $30 millions et ceux des neuf mois à $96 millions, soit des hausses de 27% et de 17% par rapport à l'année dernière.

Les résultats

Compte tenu des revenus ne provenant pas de l'exploitation (dont un crédit de $4 millions, soit 12 cents par action, afférent au remboursement par anticipation, en août, d'une partie de la dette au Gouvernement du Royaume-Uni), les bénéfices avant déduction des impôts sur le revenu sont supérieurs de $8 millions, pour le trimestre, et de $15 millions, pour les neuf mois de 1968, à ceux de 1967. Toutefois, l'augmentation des impôts sur le revenu fait que les bénéfices nets ont progressé de 17% pour le trimestre et de 6% pour les neuf mois.

Accroissement de la demande

L'accroissement de la consommation d'aluminium en Amérique du Nord, allié au raffermissement de la demande en Europe et au Japon a permis aux livraisons de métal effectuées par l'Alcan pendant ces neuf mois d'atteindre le niveau record de 900,000 tonnes. En 1967, le chiffre s'établissait à 823,000 tonnes pour la même période. Si, comme nous l'espérons, le niveau actuel de la demande se poursuit au moins jusqu'à la fin de l'année, nous estimons que le monde non communiste consommera en 1968 près de l'équivalent de 97% de la moyenne de sa capacité de production d'aluminium de première fusion pour l'année.

La réduction de ses stocks et l'augmentation de la production de ses usines canadiennes d'aluminium ont conduit l'Alcan à acheter récemment, au gouvernement des Etats-Unis, un certain tonnage provenant de stock de réserve de ce pays; les frais supplémentaires qu'occasionnent ces achats sont imputés sur les bénéfices, y compris ceux du troisième trimestre. L'Alcan prévoit à son programme de nouvelles augmentation de sa production de métal".

L'Aluminium du Canada, Ltée, dont les comptes sont consolidés avec ceux de la société mère, fait savoir que ses bénéfices nets, au cours des neuf premiers mois de 1968, s'élèvent à $48.4 millions, à comparer à $41.7 millions à pareille époque en 1967. Le produit de ses ventes et ses revenus d'exploitation pour les neuf premiers mois de 1968 se montent à $476 millions contre $420 millions il y a un an.

Fluctuations aux Bourses de l'Ouest

Vancouver

Fermeture le vendredi 8 novembre 1968

INDUSTRIELS

	Val. 100's	Sem. Ferm.	Change net
A-J Steel 'A'	6.50bf		.....
" 'B'	4.00b		.....
Al-Cdn Amer	.54b		.....
Auto Mar Par	1 1.50		.....
Bank of B.C.	4 22.50		—.50
Betrust pfd	1 36.00		.....
Block wts	88 16.75		+1.25
B.C. Turf	3 2.85		—.15
Burrard Mortg	5 6.50		.....
C W Cord 'A'	9.50b		.....
" 'B'	9.75b		.....
Cdn All Prop	7 11.00		.....
Capital Estate	3.50b		.....
Capt Int'l	128 10.25		—.75
Centen Mortg	10 1.25		—.15
" 'B'	6.00af		.....
Crestbrook	1 13.00		.....
Cunningham	17 13.75		.....
Doman Indus	31 11.75		.....
" pfd	7 16.75		+.25
" wts	12 8.00		+.50
EDP Data	251 21.50		—.50
Field Stores	50 17.75		—.25
Fdy Chemical	2 1.85		.....
Gill Interp	10 9.00		.....
Grt Nat Lan	3131 2.95		+.70
Grouse Mount	1 2.00		.....
" 6% pfd	7.00b		.....
" 7% pfd	2.00b		.....
Grow Win 'A'	2.80b		.....
" 'B'	18 2.25		—.15
Hardwicke Iv	49.50b		.....
Inter Brew 'B'	9 12.00		.....
Johnston Ter	30 6.37		—.62
" 6% pfd	1 9.25		.....
Madill, S.	69 11.00		+2.25
McKay-Co 'A'	2.00b		.....
" 'B'	.95b		.....
Noctin Inv.	10.50b		.....
N West Life	1 8.50		.....
Okan Helicopt	13 6.00		.....
" wts	5 3.55		+.25
Pac Coast Ter	6 10.75		+.25
Pac West Air	84 13.25		+.50
Panco	2 13.00		.....
Redhill Inv	2 7.00		.....
Saratoga Proc	11 3.85		.....
Scott Paper	17 26.50		+.50
Strait Tow 'A'	7.50b		.....
Sun Publish 'A'	2 29.00		.....
" 'B'	31.25b		.....
Trs-Can Mtge	39 4.50		+1.25
Warn Inv 'A'	5.00b		.....
" 'B'	.75b		.....
Westworth Inv	9.75b		.....
West Heritag	459 7.25		+.87
" wts	398 4.15		+.30
Westview Inv.	2.15a		.....
Whonnock	1 9.00		.....
Woodford 'A'	12.00		.....

MINES ET PETROLES

	Val. 100's	Sem. Ferm.	Change net
Ace Mining	2805 .70		+.02
Adera	1456 1.12		.....
Alex Mercur	205 .32		+.01
Allied Roxan	1778 1.70		+.20
Alwin	1102 2.00		+.17
Anuk River	1094 .34		—.02
Arctic Gold	4087 1.85		—.30
Arlington	720 .45		+.02
Atlas Expl	298 2.35		—.10
Bata Resour	1904 3.70		+.10
Benson Min	1265 .74		—.08
Bethex Expl	1341 2.53		+.58
Blue Star	1071 .14		+.01
Bornite Ridge	393 .27		.....
Boswell Riv	234 1.71		—.14
Brenda	330 12.50		+.62
Brenmac	2598 .61		—.06
Buchanan	1075 .32		—.01
Buttle Lake	7139 2.85		+.75
Calico Silv	7139 1.15		+.14
Calta	342 5.50		.....
Canol	92 .72		+.01
Canusa	844 .29		+.04
Capri Minin	1347 .28		—.04
Cariboo Bell	89 .52		—.03
Cariboo Gd	1035 .77		+.06
Cascade Mol	228 .55		+.03
Casino Mine	774 .70		—.02
Cassiar Cons	169 .18		+.02
Chateway E	197 .40		—.01
Churchill	419 6.10		—.05
Coast Silver	974 2.30		—.20
Coleman 'A'	.35b		.....
" 'B'	.35b		.....
Comm Oil	182 .27		.....
C Gem Exp	625 .53		—.05
Cons Rexspar	319 1.30		.....
Cons Skenna	935 1.80		+.03
Cons Stand	180 .28		.....
Co Van-Tor	830 .43		—.02
Coast'l Cinch	116 .55		—.04
Con McKinn	163 .23		+.02
Coast'l Potash	664 .16		+.03½
Cop Ridge	5204 1.90		—.30
Copper Sod	440 .11		.....
Corona Gulf	140 .65		+.10
Coronet	291 1.30		—.08
Cow Copper	472 .18		+.01
Crown Silver	830 .99½		+.00½
Croydon	416 .40		.....
Cumont	30 .85		—.05
Davis-Kys	2187 2.15		.....
Dolly Varde	549 .72		—.01
Donalda Min	.24b		.....
Dundee	75 .22		—.02
Dynasty Expl	217 13.25		+.87
Earlcrest	155 .16		—.01
Embassy Pet	707 1.20		+.10
Endako	20 13.25		+.62
Fidelity	110 .40		.....
Five S Pete	155 .23		—.02
Ft St J Pete	18 .89		.....
Futurity	262 .44		+.05
Galaxy	5757 1.39		+.07
Gener Resc	270 .15		.....
Giant Expl	447 .45		—.02
Gibraltar	6170 .70		.....
Giant Reef	304 1.13		—.07
Golden West	312 .55		—.01
Grandview	188 1.19		—.04
Hearne	1.15b		.....
Highmont	184 2.30		—.15
Hogan Mines	506 .31		.....
Homestake	360 .16		—.01
H Bay Min	283 .50		.....
Intp Silver	488 1.35		.....
Iskut	25 .36		.....
Jericho	1340 .16		+.02½
Jersey Cons	165 .21		+.00½
Kamloop Cop	685 .16½		—.02½
Kelly Lake	120 .60		+.01
Kimberley C	272 2.20		—.15
Largo	853 .40		.....
Laura	853 .59		—.03
Lon Pride	2083 .23		—.02
Lornex	284 10.90		+1.00
Lytton Miner	359 2.40		—.20
Madrona Ex	514 .69		+.19
Magnet Expl	235 1.55		+.05
Magnum	671 3.35		—.20
Mariner	272 .45		+.01
Merland Oil	75 .45		.....
Midland Pete	155 .08½		—.00½
Mid-West	162 .24		+.01
Mineral Mtn	68 .61		—.04
Minex Dev	5205 .52		+.04
Molym Expl	175 .15		+.01
Mt Washingt	247 .18½		.....
Nadina Expl	314 2.57		—.03
Nti Nickel	148 2.15		—.10
N Cinch Uran	77 .65		—.03
New Cronin	265 .13		+.01
New Indian	1354 .22		—.05
N Privateer	656 .27		+.03½
New Taku	30 .20		.....
Norcan	445 .23		+.02
Norgold	60 .09		.....
Northlode Ex	353 3.85		—.25
Nw. Ventur	5471 1.21		+.24
Omega	112 7.25		—.10
Oro	853 .65		+.03
Pac Asbesto	2456 3.20		+.71
" rts	553 .16		.....
Pacific Silv	90 .11		—.03
Paramount	494 .59		—.01
Peace R Pete	522 .20		.....
Peel Resc	1844 .22		+.01
Pine Bell	37 .26		.....
Plains Pete	3382 .45		.....
Polaris	262 .14½		+.00½
Primer Gr	175 .48		—.03
Quatsino	636 .31		+.01
Rodsirm Ylk	259 .26		—.02
Rolling Hills	872 .32		+.02
Roy Am Pete	743 1.24		—.01
Roy Cdn Ven	674 .65		+.22
San Doh	1793 .20		+.02
Share	342 .33		—.01
Shield Dev	5 .67		.....
Silbak	28 .25		.....
Sileurian	1946 .43		+.11
Sil. Arrow	9180 .64		+.04
Sil. Butte	305 .14½		.....
Sil. City	1351 1.24		+.14
Sil. Lee	26 1.05		.....
Sil. Ridge	10 .18		.....
Sloc Ottawa	192 .26½		—.03½
South Seas	1352 1.32		—.08
Spartan Expl	282 1.80		.....
Stall Lake	100 1.47		+.05
Stampede Oil	940 7.10		+.35
Stannex Mrls	116 2.30		—.10
Sunlite Oil	4 6.50		—.75
T. C. Expl	192 1.35		.....
Tay River	196 .33		—.04
Taylor Brid	525 .28		—.02
Ter. Uran.	405 .40		—.02
Torwest Resc	701 .38		+.01
Trs Can Oils	384 3.00		.....
Transcont R	128 .21		.....
Trojan Con	10547 .59		+.17
Utica	792 2.99		+.34
Vananda	4516 .28		—.03
Vanmetls Ex	475 .16		—.02
Ventures	185 .34		+.01
Venus Mines	1508 2.78		+.33
W Coast Resc	600 .46		—.02
West Beaver	3767 .19		+.08
Western Ex	1881 .73		—.04
Westland	599 1.07		+.10
Yukon Antim	89 .28		—.02

† b—bid a—asked.

Calgary

Fermeture le vendredi 8 novembre 1968

INDUSTRIELS

	OFF.	DEM.	OFF. PREC.
Al-Yuk Ind	..	.14	.16
Amal Prop	.86	..	.75
Carlton's CC	..	.75	..
Cryogenic	.44	.58	.47
Ed Concrete	4.40	4.60	
Nthwest Trust	5.50	6.00	5.50
Tr Cda Mtge	4.00	..	3.15

MINES ET PETROLES

	OFF.	DEM.	OFF. PREC.
Aberdeen	.58	.70	.70
Acroll	.48	.50	.50
Albedena	.17½	.19	.18
Amalta	.27	.28	.24
Anaconda	.41	.59	.35
Andacollo	..	.60	.40
Barons	.11	.11½	.11
Bashaw-Leduc	.06½	.07	.06½
Berkley	1.02	1.05	1.10
Do wts	.45	.50	.50
Blue Crown	..	4.60	..
Brett Oils	.24	.25	.24
Cabel	.15	.17	.12
Canbridge	.20	.25	.22
Cdn Barrance	.42	.45	.47
Cdn Bonanza	2.20	2.30	2.70
Cdn Fortune	.13	.14	.13
Cdn Long Isl.	.25	.28	.26
Clarepine	.14	.18	.14
Embassy	1.05	..	.95
Fleetwood	.09½	.10	.08½
Flagstone	.41	.44	.37
Globe	.12	.25	.12
Gold. Saturn	.04	.05	.03½
Golden Spike	.21	.25	.20
Grid Oil	13.00	14.00	13.00
Jodee	.08	.08½	.07½
Kamalta Exp	.98	1.00	1.09
Kodiak	.21	.22	.21½
Lassiter	.23	.28	.26
Leduc Calmar	.12	.13	.12
Madison	.52	.59	.30
Merland	.39	.50	.38
Mollusca	.10	.11	.10
Monterey	.14	.17	.15
N. Gateway	.18	.20	.16
New York	.33	.35	.34
Norsul	2.25	2.75	2.85
North Cont.	.02½	.03	.03½
Pacific Silver	.11	.14	.12
Pascar	.49	.50	.55
Pere Marq.	.06	.07	.06
Plains	.43	.45	.40½
Quinalta	.10½	.12	.10½
Ranchmen's	.19	.25	.18
Rapid River	1.25	1.28	1.30
Sastex	.44	.45	.37
Silver City	.27	.30	.30
Sth Ex & Dev.	..	1.10	1.10
Stikine River	.31	.33	.35
Sturgeon	.46	.55	.46
Supreme	.57	.65	.57
Terra	8.00	8.30	8.75
Tobe	.45	.50	.44
Turner Vall.	.14	..	.12
West. Warner	.50	.53	.85

† Previous Friday's close.

Winnipeg

Fermeture le vendredi 8 novembre 1968

INDUSTRIELS

	OFF.	DEM.	OFF. PREC.
Bird Con	62.00	65.00	54.00
Carter 'A'	9.75	....	9.75
Carter 'B'	41.00	....	40.00
Co Fon M	45.50	....	45.50
Finlay 'A'	10.00	13.00	10.00
Finlay. 'B'	13.50	....	13.00
Founders	1.15	1.40	1.15
F'nd. VTC	1.10	1.50	1.10
G-West Lf	67.00	....	69.00
Monar. Life	100.00	100.10	95.00
M'trose Inv	3.50	....	3.50
S Winnig	....	1.90	....
Trad. Bldg.	37.00	45.00	37.00
TransA 70	....	9.00	9.00
Un Cn Sh.	36.00	38.00	33.00
U Grain A	15.75	16.00	15.75
Winnip'g S	6.63	7.00	6.37

MINES ET PETROLES

	OFF.	DEM.	OFF. PREC.
C Manitob.	.47	....	.45
Dickstone	.50	.55	.55
Forty-Four	.02	.04½	.02
Gold Lake	.01½	.03	.01½
Marvel O.	.23	.25	.25
N Rice Lk	....	.12	....
Pascar D.	....	.55	.47
Petromines	.20	.23	.24
Spacemast'r	.13	.14	.12½
Stall Lke	1.45	....	1.42
Star Lake	.01	.02	.01

†Previous Friday's close

Marché de New York

Fermeture le vendredi 8 novembre 1968

	Haut	Bas	Ferme-ture	Change	1968 Haut	1968 Bas
Admiral	22½	19⅜	21¾	+ 2¼	25⅛	16½
Allied Chemical	34½	33¼	34⅛	+ ⅜	43	33¼
Alcoa	71⅜	69⅝	70¼	— ½	81½	62½
American Can	54⅜	52	53⅜	+ 1	54½	45⅞
American Electric Power	38⅛	37¼	38¼	+ ⅜	40½	31¼
American Tel & Tel.	55¼	53⅛	54⅛	+ ⅜	55¾	48
American Tobacco	34¾	33½	34	+ ⅛	35¾	30⅛
Anaconda	52⅜	50⅛	52¼	+ 1¾	55	39
Atlantic Richfield	107¼	98¼	105¾	+ 2¾	115	74
Avon Products	134	129¾	134	+ 3	149¾	110
Boeing	56	53½	53¾	— 1¼	90¼	52¾
Bristol Myers	67⅞	64⅛	67½	+ 2⅜	83½	59¼
Burroughs	226¾	219¼	220½	— 5½	239⅜	157
Caterpillar	48⅜	46⅞	48	+ ¼	48½	36⅛
Celanese	76	71¼	75¼	+ 3¼	76	50½
Chrysler Corp.	69⅝	65	68⅜	+ 1⅝	72¾	48
Cities Service	66⅛	63⅜	63¾	— 2¼	66⅛	43¼
Coca Cola	73	70¼	70¾	— 1¾	81⅜	67⅞
Colgate Palmolive	55⅛	51⅝	53	— 1¾	55¼	36¾
Columbia Gas	31	30⅛	30¾	+ ½	31	25⅜
Consolidated Edison	33½	33	33¼	+ ¼	35½	31⅜
Continental Can	65¼	61⅜	64⅞	+ 2⅞	65¼	45½
Continental Oil	76¼	74	74⅝	— ⅛	76⅞	63¼
Control Data	139¾	133¾	136	+ 1⅛	174	95⅛
Curtiss-Wright	26⅞	25⅞	26⅞	+ ⅜	31½	20⅜
Dow Chemical	81¼	79¾	81¼	+ 1¼	87⅜	70¼
du Pont	173	169½	172	+ ⅜	177½	148
Eastern Airlines	29	27½	29	+ 1¼	48	26
Eastman Kodak	79⅛	76⅜	77⅞	+ ⅛	86⅞	73½
Firestone	64	62⅛	63¼	+ ¾	65¼	47½
Ford Motor	60	58⅜	59¼	+ ⅜	60¼	48
General Dynamics	43⅞	41½	42¼	— ½	66	41½
General Electric	96	93½	95½	+ 1⅜	100	80¼
General Foods	84⅛	81	83¾	+ ⅝	93⅜	65
General Motors	89	86½	87⅞	+ ¾	89⅞	72⅜
General Telephone	43¾	41⅜	43⅛	+ ½	46¾	36⅜
Getty Oil	102	89	91¼	— 2¾	110¼	80¼
Gillette	51½	50½	51	— ½	61⅞	44½
Goodyear Tire	61⅞	60	61⅜	+ 1⅜	62½	45¾
Gulf Oil	42¾	40½	42¾	— 1¾	42¾	40½
Honeywell	116⅞	113⅛	114¾	— ½	139¾	89⅜
I. B. M.	317	307½	314¾	+ 5¾	375	304½
International Harvester	36¾	35¾	36	— ⅛	38	30⅜
International Telephone	58⅜	56¾	56⅞	— 1½	62	44⅞
Johns Manville	85½	75½	84	+ 6⅞	85½	54
Jones & Laughlan	72¾	67½	68⅜	— 2¾	79⅞	45⅜
Kennecott	47¼	45¼	47⅛	+ ¼	47⅞	37½
Litton Industries	79⅞	77⅛	77¾	— 1⅜	104¾	62
Lockheed	55	51¾	52⅞	— 1⅛	60⅜	40½
Minnesota Mining	109½	106⅜	108	+ ⅜	119¾	81
National Cash	121½	116¼	121½	+ 4	154¼	99½
National Dairy	45	43⅝	44¼	+ ⅜	46½	33¾
Northwest Airlines	88¼	81	81½	+ 1⅛	92¾	66
Occidental Petroleum	45½	43⅜	45	+ 1	55⅜	29
Pan American	25	24⅛	24⅜	— ⅜	27¼	19½
Penn Central	64⅞	61¾	61⅞	— 2½	86½	53½
Pepsi Cola	49	47⅜	49	+ ⅜	52¼	36¼
Polaroid	117½	108¼	116	+ 6	133⅜	88
Proctor & Gamble	89¾	87⅞	89	+ 1⅛	100½	81¾
R. C. A.	48⅛	45⅞	48⅛	+ 1⅜	55	44¼
Republic Steel	48⅛	45⅞	45⅞	— ¼	48⅜	39¾
Reynolds Metals	40⅜	38¼	39⅞	+ ⅞	50¾	33¼
Sears Roebuck	69⅜	66¾	68¾	+ ¾	72¼	56⅛
Singer	85¾	83¼	85¾	+ 1⅝	88⅞	67¾
Southern Pacific	44¾	41¼	42⅜	— ⅝	44⅝	26¾
Sperry Rand	44¾	41¾	44⅛	+ 2⅛	63⅜	41⅜
Standard Brands	54⅜	51⅛	51⅜	+ 3⅜	54⅜	33
Standard Oil (California)	71½	68¾	70		72½	57½
Standard Oil (New Jersey)	80⅞	78⅝	80¼	+ ⅝	81⅞	66⅝
Swift	32⅜	29⅜	32¼	+ 2½	33¾	23¼
Texaco	87½	85½	86⅝	+ ⅜	89⅝	71½
Union Carbide	45	43⅜	44⅜	+ ⅝	50½	40¼
United Air Lines	45	42½	44⅝	+ 1¾	66½	34
United Aircraft	68½	65	66¾	+ 2	83½	57⅜
U.S. Plywood	72	70¾	71⅛	— ½	74½	45
U.S. Steel	43⅝	40½	40⅞	— 2⅜	45	38
Western Airlines	39	36	38¾	+ 1⅜	45	24½
Westinghouse	75⅝	72	73½	— ½	78⅞	59⅝
Woolworth	32⅞	30⅝	32⅝	+ 1½	33¼	21⅝
Xerox	267	260¼	263¾	+ 2¼	328½	229
Zenith	59¼	56¾	59⅛	+ 2	65½	50⅝

Les fonds mutuels

Les cours à la fermeture de fonds mutuels choisis, fournis directement par leurs représentants ou des courtiers. Le prix d'achat ou le prix de l'offre représente la valeur au comptant. Les tarifs d'acquisition indiqués ci-dessous représentent les frais maximum.

	valeur au comptant	Prix d'ac.	Sem. pré.
Abercorn	5.15	5.15	5.12
Adanac	2.75	3.01	2.77
All-Cdn. Compound	8.63	9.43	8.63
All-Cdn. Dividend	10.44	11.41	10.44
All-Cdn. Revenue	5.36	5.58	5.34
All-Cdn. Venture	10.06	10.99	9.97
American Growth	7.57	8.27	7.61
Andreae Equity	4.08	4.46	4.08
Associate Investors	5.56	5.61	5.50
Beaubran Corp.	43.61	47.35	43.66
Canada Growth	8.06	8.86	8.08
Canada Security	4.77	5.32	4.84
Cdn. Channing Vent.	5.63	6.17	5.67
Cdn. Gas & Energy	14.00	15.34	13.99
Cdn. Growth Port.	12.97	12.97	12.86
Cdn. Investment	4.42	4.85	4.40
Cdn. Scudder Inv.	20.31	...	20.20
Cdn. Secur. Growth	10.19	11.17	9.93
Cdn. Trusteed Inc.	4.96	5.42	4.89
Canafund	60.84	63.88	60.21
Cardinal Compound	7.71	7.71	7.71
Cardinal Dividend	6.39	6.39	6.39
Champion of Cda.	8.18	8.89	8.12
Collective	7.68	8.39	7.67
C'wealth. Int'l Corp.	12.79	14.01	12.80
C'wealth I. Lever'ge	16.60	18.19	16.47
Community Unit	6.86	7.37	6.89
Corporate Investors.	6.41	7.00	6.34
Corp Stk Fund	5.79	6.33	5.73
D.I.S. 'A'	1.59	1.76	1.60
D.I.S. 'B'	5.20	5.72	5.17
Dominion Compound	4.96	5.40	4.94
Dominion Dividend	3.43	3.72	3.46
Dom. Equity Inv.	6.87	7.15	6.87
Dynamic of Canada	22.12	22.34	22.12
Enterea Investment	5.84	6.38	5.85
European Growth	8.77	9.58	8.76
Executive of Cda.	8.38	8.80	8.29
Executive Int'l.	8.44	8.86	8.75
Farmers & Mer.	11.06	12.02	11.04
Federated Financial	6.72	7.34	6.63
Federated Growth	7.23	7.90	7.28
Fonds Collectif 'A'	7.67	8.34	7.62
Fonds Collectif 'B'	5.18	5.34	5.11
Fonds Collectif 'C'	9.93	10.80	10.01
Fonds Collec. SPEC	11.29	12.41	11.30
Fonds P.E.P.	4.20	4.57	4.20
Fraser	12.34	12.40	12.34
Fund of Funds $US)	25.85	28.01	25.53
Grouped Inc. Shares	4.72	5.16	4.73
Group I. Sh. comp.)	10.96	11.98	10.98
Growth Equity	8.67	9.48	8.47
Growth Oil & Gas	22.54	...	22.54
Guardian Growth	10.00	....	9.75
Harvard Growth	8.93	9.76	8.89
Incubation Group	307.41	314.87	313.56
International Growth	7.68	8.39	7.75
Investors Growth	12.19	13.25	12.01
Investors Int'l.	8.94	9.71	8.94
Inv. Mutual of Cda.	5.74	6.24	5.67
Keystone of Cda.	8.82	9.68	8.79
Maritime Equity	4.04	4.42	3.97
Molson 'M'	5.58	6.10	5.56
Mutual Accumulat'g	5.95	6.51	5.96
Mutual Bond	8.68	9.07	8.73
Mutual Bond Inc.	5.01	5.24	5.04
Mutual Growth	7.67	8.39	7.55
Mutual Income	6.39	6.99	6.40
Natrusco	14.61	15.23	14.45
Natural Resources	8.24	9.01	8.22
Pacific Compound	7.67	7.67	7.61
Pacific Dividend	7.04	7.04	6.98
Pacific U.S.	5.15	5.15	5.12
Pension	11.11	12.14	10.91
Phillips, Hager & N	13.49	13.77	13.49
Principal Growth	6.06	6.62	6.03
Provident Mutual	7.53	8.18	7.46
Provident Stock	6.92	7.52	6.89
Radisson R1	4.39		4.38
Regent	11.49	12.56	11.49
RoyFund	5.90	6.08	5.89
Svgs. & Inv. Cda.	7.88	8.66	7.89
Svgs. & Inv. Am.	12.03	13.22	12.06
Taurus	7.90	8.68	8.05
Timed Investment	6.71	6.76	6.65
Trans-Cda. Sh. 'A'	38.10	...	38.00
Trans-Cda. Sh. 'B'	40.30	...	40.40
Trans-Cda. Sh. 'C'	8.71	9.41	8.70
Trans-Cda. Spec. S.	4.00	4.06	3.99
United Accumulat'v	12.39	13.54	12.35
United American	3.19	3.51	3.21
United Venture	5.94	6.53	5.98
Universal S. Eqty	7.16	7.83	7.14
Western Growth	6.00	6.56	5.99
York of Canada	4.94	5.36	4.88

Trust Company Plans

Canada Perm. Eq.	12.91	13.51	13.10
Canada-American	14.39	14.31	14.38
Canada Equity	17.45	17.45	17.34
Canada Income	8.70	8.70	8.82
Desjardins 'A'	5.32	5.32	5.32
Desjardins 'B'	4.36	4.36	4.36
Guaranty Equity	7.09	7.09	6.96
Guaranty Fixed Inc.	4.49	4.49	4.51
*Guaranty RSP Eq.	6.71	6.71	6.71
*Guaranty RSP Inc.	5.31	5.31	5.31
Halton & Peel Eq.	10.62	10.62	10.52
Halton & Peel F.I.	9.78	9.78	9.80
Int'l-Cdn. Equity	12.53	12.53	11.74
Int'l-Int'l Growth	10.21	10.21	10.10
Int'l Fixed Income	10.40	10.40	10.09
*Lincoln Equity	11.06	11.06	10.67
*Lincoln Income	9.33	9.33	9.19
Metropolitan Growth	13.66	13.66	13.44
Metropolitan Inc.	10.25	10.25	10.21
Montreal Equity	13.55	13.55	13.31
Montreal Fixed Inc.	8.61	8.61	8.65
Montreal Int'l $US)	11.72	11.72	11.59
‡National RSP Eqt

B-A Oil: hausse annuelle de 12.2% des bénéfices depuis 1963

M. Charles Hay, président de la compagnie, a déclaré devant la Society of Security Analysts de New-York que les progrès réalisés par la British American Oil, au cours des cinq dernières années, ont été bien supérieurs au chiffre d'accroissement annuel de 6.5% des profits, après déduction des impôts. Il a fait remarquer que les bénéfices, avant déduction des impôts, ont augmenté de 12.2% par an depuis 1963.

M. Hay et M. Jerry McAfee, vice-président exécutif, prévoient une amélioration continue des bénéfices nets pour la compagnie, qui a rapporté un gain de 8% pour les neuf premiers mois de cette année.

D'après M. Hay, un certain nombre de facteurs importants ont contribué à entraver l'augmentation des bénéfices après déduction des impôts, mais ces facteurs ont été éliminés en grande partie grâce à des projets et à des programmes conçus pour maintenir le niveau des bénéfices et pour affermir la place qu'occupe la compagnie dans l'industrie pétrolière du Canada.

Fusions annoncées

La toute dernière de ces mesures vient d'être annoncée la semaine dernière — il s'agit du projet de fusion de B-A avec ses filiales Royalite et Shawinigan Chemicals, ainsi que de l'adoption du nom Gulf Oil Canada Limited pour la compagnie ainsi formée. Lors d'assemblées extraordinaires qui se tiendront à la mi-novembre, B-A recherchera l'approbation des actionnaires de Royalite et de B-A (Shawinigan est une filiale en propriété exclusive) pour cette fusion.

La fusion en question constituerait l'étape finale d'un processus d'intégration et de simplification de l'organisation, qui a commencé en 1956 quand B-A a fait l'acquisition de la Gulf Oil du Canada. Au début des années soixante, B-A avait acquis une participation majoritaire dans la Shawinigan Chemicals et la Royalite et avait fait l'acquisition de Western Tire, ainsi que d'un nombre considérable de petites compagnies de vente dans l'est et dans l'ouest du Canada.

Parmi les difficultés financières auxquelles elle a dû faire face jusqu'en 1963, citons: une forte augmentation de l'impôt sur le revenu subséquente à l'expiration d'avantages fiscaux reportés de la Gulf du Canada, un faible taux de profit sur les opérations de raffinage et de commercialisation par suite d'une baisse des prix, enfin la menace qu'une filiale de production aux Etats-Unis, qui produit pourtant 26% des profits nets de B-A, ne devienne une source de pertes financières en raison de l'augmentation des frais d'exploration à un moment où il aurait fallu de l'argent pour assurer l'expansion au Canada.

Développements nouveaux

M. McAfee a déclaré qu'à son avis les trois faits nouveaux les plus sensationnels qui se produisent actuellement dans l'industrie pétrolière sont les suivants: la mise en service de pétroliers gigantesques, la possibilité pour notre industrie d'assurer l'exploration et la production sous-marine et la possibilité de travailler dans le Grand Nord.

"Nous sommes heureux de ce que B-A soit dans une situation qui lui permette de participer à ces trois réalisations, grâce aux terrains que nous détenons dans l'Arctique, aux superficies à notre disposition au large des trois côtes du Canada et grâce à la nouvelle raffinerie en cours de construction à Point Tupper, port en eau profonde de Nouvelle-Ecosse".

Il a ajouté que le Canada est le seul pays du monde ou une filiale de la Gulf occupe la deuxième place dans les trois secteurs importants de l'industrie pétrolière - la production, le raffinage et la commercialisation.

Les résultats

M. McAfee a dit également que, cette année, B-A a augmenté de 35% ses frais d'exploration, surtout dans le Grand Nord, région qui a été mise en vedette tout récemment par une découverte de pétrole dans la baie Prudhoe, en Alaska. De récentes et importantes acquisitions ont porté la superficie des terrains détenus par la compagnie dans les deux territoires du nord du Canada et dans l'Arctique à plus de huit millions d'acres sur un chiffre de 28 millions d'acres pour la totalité des terrains détenus par la compagnie. Enriron 5.6 millions d'acres sont situés près de l'embouchure du fleuve Mackenzie, dans la mer de Beaufort et dans les îles de l'Arctique.

La production nette de pétrole brut et de liquides du gaz naturel de B-A, qui a atteint 79,100 barils par jour pendant les neuf premiers mois de cette année, alors qu'en 1967 elle était en moyenne de 74,000 barils. La production nette de gaz a atteint en moyenne 309 millions de pieds cubes par jour pendant les neuf premiers mois, en comparaison de 283 millions de pieds cubes par jour l'année dernière. M. McAfee a affirmé que l'on s'attend à des augmentations assez régulières de cette production dans l'avenir.

M. McAfee a déclaré que les programmes qui ont été entrepris en vue d'améliorer les profits et le rendement du capital ont exigé d'importantes immobilisations, soit $84 millions en 1967 et probablement plus de $123 millions en 1968.

Le marché des obligations

COURS DU VENDREDI

Semaine finissant le 8 novembre 1968

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

		OFF.	DEM.
Gouvernement du Canada			
4¼	Dec/68	99.93	99.98
5½	Apr/68	99.86	99.92
5	July/69	99.30	99.40
5¾	Oct/69	99.45	99.55
5½	Oct/69	99.35	99.45
6¾	July/69	100.25	100.35
6½	Dec/69	100.40	100.50
6	Feb/70	99.75	99.85
5	July/70	98.05	98.15
3½	Maq/70	94.10	94.20
5¾	Dec/70	99.00	99.10
6¾	Oct/70	101.25	101.35
7	Oct/70	100.85	100.95
6	April/71	99.45	99.55
6¼	Oct/71	100.10	100.35
4¼	Sept/72	92.00	92.50
6¼	Dec/73	99.00	99.25
3¼	June/74-76	78.25	78.75
6½	Apr/75	98.50	99.00
5	Oct/73	92.75	93.25
7	Apr/73	101.50	102.00
5½	Dec/74	95.00	96.00
7	June/74	101.12	101.38
5½	Oct/75	92.50	93.00
5½	Apr/76	92.00	92.50
3¾	Jan/75-78	78.25	78.75
3¼	Oct/79	72.25	72.75
5½	Aug/80	87.50	88.00
4½	Sept/83	76.12	76.38
5	June/88	80.00	80.50
5¾	Sept/92	88.00	88.50
5¼	May/90	82.00	82.50
6½	Oct/95	96.12	96.38
3¼	Mar/96-98	60.50	62.50
3	Sept/Perps	48.25	50.25
	C.N.R.		
2⅞	Sept/69	97.00	97.50
2⅞	Jan/71	92.75	93.25
5½	Dec/71	97.00	97.50
3¼	Feb/74	85.25	86.25
5	May/77	86.25	87.25
4	Feb/81	72.50	73.50
5¾	Jan/85	87.00	88.25
5	Oct/87	77.25	78.25
	World Bank		
5¼	Mar/90	75.00	77.00
5¾	Mar/91	79.00	81.00
6¼	Jan/92	84.00	86.00
7	Feb/93	91.00	93.00
	PROVINCIAUX		
Alta Tel	4¼/76-78	78	79
Do	5¼/79-81	81¾	....
Do	5¼/83-85	79	....
Do	6/87-91	84	....
Do	6/88-92	83¾	....
AMFC	5¼/78-80	82½	....
Do	5¼/80-83	80	....
Do	5½/80-83	82¾	....
Do	5¼/82-85	79	....
Do	5¼/82-84	79¾	....
Do	5¼/84-87	77¾	....
Do	5¼/82-85	79	....
Do	5½/83-86	80½	....
Do	6¼/86-89	87	....
Do	5¾/88-91	81	....
Do	6/89-92	83¾	....
Do	7¼/93	97½	98½
Alta Resc	6½/72	97	98
Alta Uni Cm	7/89-92	94½	....
Br Columbia	3/69	95¼	....
BC Elec 'E'	3½/75	79¾	....
Do 'H'	4¾/77	81½	....
Do 'I'	4¾/79	80	....
Do 'J'	3¾/80	71	....
Do 'K'	4¼/81	74	....
Do 'L'	5/82	78½	....
Do 'M'	5½/88	75	....
Do 'N'	5½/89	78	....
Do 'O'	6½/90	88	....
Do 'P'	5¾/91	80	....
BC Elec 'AA'	4/86	66	....
Do Debs	5¾/77	88½	....
Do 'AB'	4¼/86	68	....
Do 'AC'	4½/86	70	....
Do 'AD'	4¾/86	72½	....
Do 'AE'	5/86	74¾	....
Do 'AF'	5½/86	79½	....
BC Power	3¼/75	78	....
Do	5/82	77¾	....
Do	5/92	71½	....
Manitoba	4/67-69	97¼	....
Do	3¼/73-75	78	....
Do	4¾/73-76	84	....
Manitoba	3½/76-78	73¾	....
Do	6/77-80	88¼	....
Do	5½/76-79	85¼	....
Do	6/76-79	86½	....
Do	5¾/79-81	86	....
Man Hydro	5½/68-69	98½	....
Do	3½/72-74	82¾	....
Do	7/72	98¼	....
Do	3¼/73-75	78	....
Do	3½/74-76	77¾	....
Do	5/75-77	84¼	....
Do	5/76-78	82½	....
Do	5½/78-79	85¼	....
Do	5¼/78-81	81	....
Do	5½/80-82	82½	....
Do	6/80-82	87¼	....
Do	5¾/81-83	84½	....
Do	6¼/86	87½	....
Do	7/85-87	94½	....
Do	5¼/85-88	76½	....
Do	6¼/86-89	86¾	....
Do	6/88-92	83	....
Do	6½/89-92	88¼	....
Do	7¼/89-93	96¼	97¼
Man Tel	5½/80-82	83	85
Do	5½/81-83	81½	....
Do	5¼/82-84	78¾	....
Do	5½/84-86	79¾	....
Do	6¼/88-91	86	....
Do	7/89-93	93½	....
New Bruns	3¾/66-70	94½	....
Do	3¼/70	94½	....
Do	3½/70	93¼	....
Do	4/61-71	94	....
Do	4½/68-71	91½	92½
Do	3½/67-72	86½	....
Do	5/70-75	86½	....
Do	7½/73	99¼	100
Do	7¾/73	100	101
Do	3½/70-75	77⅜	....
Do	3½/71-76	76¾	....
Do	5/75-77	82¼	....
Do	6¼/76	90¾	....
Do	5/77-79	80½	....
Do	5¾/79-81	83¾	....
Do	5½/82-84	79⅛	....
Do	5¾/82-84	81⅞	....
Do	5¼/83-86	75⅜	....
Do	5½/88	77	....
Do	7¾/88	99½	100½
Do	6¼/91	83½	....
Do	6½/92	86⅛	....
Do	6¾/92	88½	89½
Do	7½/93	96¾	....
Newf'land	6¼/70	97⅞	....
Do	4/69-74	82	....
Do	3¾/71-76	76¾	....
Do	5½/77	84½	....
Do	5¼/Feb/79	81¼	....
Do	6½/79	89⅜	....
Do	5½/80	81¼	....
Do	6¼/80	87¾	....
Do	6/81	84⅞	....
Do	5½/83	79	....
Do	5½/81	80¼	....
Do	5¼/Feb/85	74¼	....
Do	6/85	82½	84½
Do	5¾/87	79	....
Do	7¼/87	93¼	....
Do	5½/88	76⅛	....
Do	7½/88	96	98
Do	6½/89	85¾	....
Do	6½/90	85⅜	....
Do	6/91	80	....
Do	6¼/91	82¾	....
Do	6¾/92	87⅞	....
Do	7½/92	85¼	....
Nova Scotia	3¾/68-70	94⅞	....
Do	3¼/68-70	91¾	....
Do	5/70	95½	....
Do	7/72	98	99½
Do	5/73	89	....
Do	3¼/75	77½	....
Do	4/74-76	79¼	....
Do	5/75-77	83¾	....
Do	4¾/77	81	82
Do	4½/76-78	79⅛	....
Do	5½/80	83⅛	....
Do	5¾/70-81	84½	....
Do	5½/80-82	81¾	....
Do	5¼/81-83	79	....
Do	5½/84	80¾	....
Do	5¼/84	77½	....
Do	5¼/85-88	75½	....
Do	7/87	93	....
Do	7½/86-88	98	99
Do	6¼/91	84½	....
Do	6½/89-92	88¾	89¾
Ontario	6/69	98⅞	99½
Ontario	2¾/65-69	96	96¾
Do	3/68-70	93	93¾
Do	5½/70	97¼	98
Do	4/69-72	89½	90½
Do	5¾/72	94¾	95½
Do	5/73	91	92
Do	4¼/68-74	86¼	87
Do	5/73-75	87¾	88½
Do	4½/74-76	83	84
Do	3/75-77	74½	75½
Do	4¼/75-78	79	80
Do	5/77-79	83½	84½
Do	5½/77-79	86½	87½
Do	6/77-79	90¼	91¼
Do	5½/78-80	86	87
Do	5½/79-81	85¼	86¼
Do	5¼/79-82	82½	83½
Do	5¼/81-83	81½	82½
Do	5½/80-83	83½	84¼
Do	5¼/80-84	80½	81½
Do	5¼/81-84	81½	82½
Do	5¼/81-85	80½	81½
Do	5½/81-85	82¼	83
Do	5¾/82-86	84½	....
Do	5¾/83-87	84¼	85¼
Do	7/86-88	96½	97¼
Do	6⅞/97	98	99½
Ont Hydro	3/69	96¼	97
Do	3/68-70	95	96
Do	4½/70	95¾	96½
Do	6/70	98½	99¼
Do	5¼/70	96¾	97½
Do	5/71	95¼	96¼
Do	2¾/61-71	90¾	91½
Do	4¾/Nov/71	93¼	94
Do	5¾/73	94¼	95
Do	6/72	95¾	....
Do	3/71-73	85	....
Do	4/72-74	85	86
Do	4½/72-74	87	88
Do	4¼/72-74	86¼	87
Do	4/74-76	82	83
Do	5/74-77	86	87
Do	6¼/75-77	93½	94½
Do	3½/75-77	77½	78½
Do	4½/76-78	81	82
Do	5/76-78	83¾	85
Do	5¾/79	88¼	89
Do	3½/74-79	73¾	74½
Do	3½/Oct/74-79	73½	74¼
Do	6/78-80	90	91
Do	5½/78-80	85¾	86¾
Do	5½/79-81	85	86
Do	5½/78-80	80¼	81
Do	5/79-83	79¼	80
Do	5¼/80-83	81¾	82½
Do	5¼/81-84	81½	82½
Do	5¼/80-84	80½	81½
Do	5¼/81-85	80¼	81
Do	5¾/84-88	83½	84½
Do	6/84-88	86	87
Do	6¼/85-87	89	90
Do	6/88	86½	87½
Do	6¼/85-89	88¼	90
Do	6½/89	92	93
Do	6/86-90	85¾	87
Do	7/88-92	96¾	97¼
P E Island	5¼/70	96½	....
Do	5/72-74	87¾	....
Do	7½/73	98¾	100
Do	7½/75	96½	100
Do	4¼/77	74¾	....
Do	6¼/77-79	88⅛	....
Do	5½/79-81	81	....
Do	5¼/83	77⅛	....
Do	6½/86	87	....
Do	7½/Jan/68	96½	97
Do	7½/June/88	96½	97
Do	5¾/89	78⅝	....
Do	6¼/92	83	....
Quebec	3/68-70	91¼	....
Do	5/72	91½	....
Do	6/72	93⅞	....
Do	7½/72	99	101
Do	3¼/70-73	92⅛	....
Do	4¾/74-77	80½	81½
Do	6/80	85⅝	....
Do	6½/78	90¼	....
Do	5¼/79	83¾	....
Do	5½/81-85	82¼	83
Do	5¾/82-86	84½	....
Do	7/86-88	96½	97¼
Do	6⅞/97	98	99½
Que Autorte	5¾/89	77¾	....
Que Hydro	6/69	98⅛	....
Do	5½/70	95⅞	....
Do	4/73	85½	....
Do	4½/73	87¼	....
Do	5/73	89¼	....
Do	5½/73	93	....
Do	6/73	92⅜	....
Do	3¼/74	79½	....
Do	3¼/72-75	78¾	....
Do	5/73-75	84¾	....
Do	4¼/73-76	78¾	....
Do	6½/78	90⅝	....
Do	5/77-79	78½	....
Do	6/77-79	85¾	....
Do	5½/77-80	81⅞	....
Do	7½/80	98	99
Do	7/80	93⅞	....
Do	5½/80-82	80	....
Do	5/80-82	75¼	....
Do	5½/83	78¾	....
Do	5¾/82-84	80⅜	....
Do	5½/83-86	77	....
Do	5½/88	75⅞	....
Do	6⅞/89	97½	....
Do	6/90	80	....
Do	6½/90	85¼	....
Do	6/94	78¾	....
Do	7/94	89¾	....
Do	5/93-95	67⅜	....
Que Pow	6¼/Sept/82	85½	....
Sask'chewan	4¼/67-69	97¼	....
Do	3¼/70-72	87½	....
Do	3½/Jan/73-75	80¾	....
Do	3½/Oct/73-74	79	....
Do	4½/74-76	82½	....
Do	4¾/75-77	82¾	....
Do	5/75-77	84	....
Do	5¼/75-77	85	....
Do	5¾/77-79	87	....
Do	5/77-79	81¾	....
Do	6/78-80	88	....
Do	5½/78-80	84½	....
Do	5½/79-81	83¼	....
Do	5¼/79-81	81	....
Do	5¼/May/80-82	80½	....
Do	5½/Nov/80-82	82¼	....
Do	5½/82-84	81½	....
Do	5½/83-85	80½	....
Do	5½/Dec/82-85	80¼	....
Do	6¼/82-87	87	....
Do	6/84-85	89	90
Do	6/88	86½	87½
Do	6¼/85-89	88¼	90
Do	6½/89	92	93
Do	6/86-90	85¾	87
Do	7/88-92	96¾	97¼
Quebec	5½/86-89	75½	....
Do	6¾/86	91¾	....
Do	6/86-88	80⅜	....
Do	7½/88	96	97
Do	5¾/87-90	75	76
Do	6/91	79⅜	....
Do	6¾/91	87½	....
Do	6½/91	84¾	....
Do	6¼/89-92	82	....
Do	6½/89-92	84⅜	....
Que Autorte	5¾/89	77¾	....
Que Hydro	6/69	98⅛	....
Do	5½/70	95⅞	....
Do	4/73	85½	....
Do	4½/73	87¼	....
Do	5/73	89¼	....
Do	5½/73	93	....
Do	6/73	92⅜	....
Do	3¼/74	79½	....
Do	3¼/72-75	78¾	....
Do	5/73-75	84¾	....
Do	4¼/73-76	78¾	....
Do	6½/78	90⅝	....
Do	5/77-79	78½	....
Do	6/77-79	85¾	....
Do	5½/77-80	81⅞	....
Do	7½/80	98	99
Do	7/80	93⅞	....
Do	5½/80-82	80	....
Do	5/80-82	75¼	....
Do	5½/83	78¾	....
Do	5¾/82-84	80⅜	....
Do	5½/83-86	77	....
Do	5½/88	75⅞	....
Do	6⅞/89	97½	....
Do	6/90	80	....
Do	6½/90	85¼	....
Do	6/94	78¾	....
Do	7/94	89¾	....
Do	5/93-95	67⅜	....
Que Pow	6¼/Sept/82	85½	....
Sask'chewan	4¼/67-69	97¼	....
Do	3¼/70-72	87½	....
Do	3½/Jan/73-75	80¾	....
Do	3½/Oct/73-74	79	....
Do	4½/74-76	82½	....
Do	4¾/75-77	82¾	....
Do	5/75-77	84	....
Do	5¼/75-77	85	....
Do	5¾/77-79	87	....
Do	5/77-79	81¾	....
Do	6/78-80	88	....
Do	5½/78-80	84½	....
Do	5½/79-81	83¼	....
Do	5¼/79-81	81	....
Do	5¼/May/80-82	80½	....
Do	5½/Nov/80-82	82¼	....
Do	5½/82-84	81½	....
Do	5½/83-85	80½	....
Do	5½/Dec/82-85	80¼	....
Do	6¼/82-87	87	....
Do	6/84-85	89	90
Do	6/88	86½	87½
Do	6¼/85-89	88¼	90
Do	6½/89	92	93
Do	6/86-90	85¾	87
Do	7/88-92	96¾	97¼
P E Island	5¼/70	96½	....
Do	5/72-74	87¾	....
Do	7½/73	98¾	100
Do	7½/75	96½	100
Do	4¼/77	74¾	....
Do	6¼/77-79	88⅛	....
Do	5½/79-81	81	....
Do	5¼/83	77⅛	....
Do	6½/86	87	....
Do	7½/Jan/68	96½	97
Do	7½/June/88	96½	97
Do	5¾/89	78⅝	....
Do	6¼/92	83	....
Quebec	3/68-70	91¼	....
Do	5/72	91½	....
Do	6/72	93⅞	....
Do	7½/72	99	101
Do	3¼/70-73	92⅛	....
Do	4¾/74-77	80½	81½
Do	6/80	85⅝	....
Do	6½/78	90¼	....
Do	5¼/79	83¾	....
Do	5½/81-85	82¼	83
Do	5¾/82-86	84½	....
Do	7/86-88	96½	97¼
Do	6⅞/97	98	99½
Ont Hydro	3/69	96¼	97
Do	3/68-70	95	96
Do	4½/70	95¾	96½
Do	6/70	98½	99¼
Do	5¼/70	96¾	97½
Do	5/71	95¼	96¼
Do	2¾/61-71	90¾	91½
Do	4¾/Nov/71	93¼	94
Do	5¾/73	94¼	95
Do	6/72	95¾	....
Do	3/71-73	85	....
Do	4/72-74	85	86
Do	4½/72-74	87	88
Do	4¼/72-74	86¼	87
Do	4/74-76	82	83
Do	5/74-77	86	87
Do	6¼/75-77	93½	94½
Do	3½/75-77	77½	78½
Do	4½/76-78	81	82
Do	5/76-78	83¾	85
Do	5¾/79	88¼	89
Do	3½/74-79	73¾	74½
Do	3½/Oct/74-79	73½	74¼
Do	6/78-80	90	91
Do	5½/78-80	85¾	86¾
Do	5½/79-81	85	86
Do	5½/78-80	80¼	81
Do	5/79-83	79¼	80
Do	5¼/80-83	81¾	82½
Do	5¼/81-84	81½	82½
Do	5¼/80-84	80½	81½
Do	5¼/81-85	80¼	81
Do	5¾/84-88	83½	84½
Do	6/84-88	86	87
Do	6¼/85-87	89	90
Do	6/88	86½	87½
Do	6¼/85-89	88¼	90
Do	6½/89	92	93
Do	6/86-90	85¾	87
Do	7/88-92	96¾	97¼
P E Island	5¼/70	96½	....
Do	5/72-74	87¾	....
Do	7½/73	98¾	100
Do	7½/75	96½	100
Do	4¼/77	74¾	....
Do	6¼/77-79	88⅛	....
Do	5½/79-81	81	....
Do	5¼/83	77⅛	....
Do	6½/86	87	....
Do	7½/Jan/68	96½	97
Do	7½/June/88	96½	97
Do	5¾/89	78⅝	....
Do	6¼/92	83	....
Quebec	3/68-70	91¼	....
Do	5/72	91½	....
Do	6/72	93⅞	....
Do	7½/72	99	101
Do	3¼/70-73	92⅛	....
Do	4¾/74-77	80½	81½
Do	6/80	85⅝	....
Do	6½/78	90¼	....
Do	5¼/79	83¾	....
Do	5½/81-85	82¼	83
Do	5¾/82-86	84½	....
Do	7/86-88	96½	97¼
Do	6⅞/97	98	99½
Ont Hydro	3/69	96¼	97
Do	3/68-70	95	96
Do	4½/70	95¾	96½
Do	6/70	98½	99¼
Do	5¼/70	96¾	97½
Do	5/71	95¼	96¼
Do	2¾/61-71	90¾	91½
Do	4¾/Nov/71	93¼	94
Do	5¾/73	94¼	95
Do	6/72	95¾	....
Do	3/71-73	85	....
Do	4/72-74	85	86
Do	4½/72-74	87	88
Do	4¼/72-74	86¼	87
Do	4/74-76	82	83
Do	5/74-77	86	87
Do	6¼/75-77	93½	94½
Do	3½/75-77	77½	78½
Do	4½/76-78	81	82
Do	5/76-78	83¾	85
Do	5¾/79	88¼	89
Do	3½/74-79	73¾	74½
Do	3½/Oct/74-79	73½	74¼
Do	6/78-80	90	91
Do	5½/78-80	85¾	86¾
Do	5½/79-81	85	86
Do	5½/78-80	80¼	81
Do	5/79-83	79¼	80
Do	5¼/80-83	81¾	82½
Do	5¼/81-84	81½	82½
Do	5¼/80-84	80½	81½
Do	5¼/81-85	80¼	81
Do	5¾/84-88	83½	84½
Do	6/84-88	86	87
Do	6¼/85-89	88¼	90
Do	6½/89	92	93
Do	6/86-90	85¾	87
Do	7/88-92	96¾	97¼
P E Island	5¼/70	96½	....
Do	5/72-74	87¾	....
Do	7½/73	98¾	100
Do	7½/75	96½	100
Do	4¼/77	74¾	....
Do	6¼/77-79	88⅛	....
Do	5½/79-81	81	....
Do	5¼/83	77⅛	....
Do	6½/86	87	....
Do	7½/Jan/68	96½	97
Do	7½/June/88	96½	97
Do	5¾/89	78⅝	....
Do	6¼/92	83	....
Quebec	3/68-70	91¼	....
Do	5/72	91½	....
Do	6/72	93⅞	....
Do	7½/72	99	101
Do	3¼/70-73	92⅛	....
Do	4¾/74-77	80½	81½
Do	6/80	85⅝	....
Do	6½/78	90¼	....
Do	5¼/79	83¾	....
Do	5½/81-85	82¼	83
Do	5¾/82-86	84½	....
Do	7/86-88	96½	97¼
Do	6⅞/97	98	99½
Ont Hydro	3/69	96¼	97
Do	3/68-70	95	96
Do	4½/70	95¾	96½
Do	6/70	98½	99¼
Do	5¼/70	96¾	97½
Do	5/71	95¼	96¼
Do	2¾/61-71	90¾	91½
Do	4¾/Nov/71	93¼	94
Do	5¾/73	94¼	95
Do	6/72	95¾	....
Do	3/71-73	85	....
Do	4/72-74	85	86
Do	4½/72-74	87	88
Do	4¼/72-74	86¼	87
Do	4/74-76	82	83
Do	5/74-77	86	87
Do	6¼/75-77	93½	94½
Do	3½/75-77	77½	78½
Do	4½/76-78	81	82
Do	5/76-78	83¾	85
Do	5¾/79	88¼	89
Do	3½/74-79	73¾	74½
Do	3½/Oct/74-79	73½	74¼
Do	6/78-80	90	91
Do	5½/78-80	85¾	86¾
Do	5½/79-81	85	86
Do	5½/78-80	80¼	81
Do	5/79-83	79¼	80
Do	5¼/80-83	81¾	82½
Do	5¼/81-84	81½	82½
Do	5¼/80-84	80½	81½
Do	5¼/81-85	80¼	81
Do	5¾/84-88	83½	84½
Do	6/84-88	86	87
Do	6¼/85-89	88¼	90
Do	6½/89	92	93
Do	6/86-90	85¾	87
Do	7/88-92	96¾	97¼
P E Island	5¼/70

DOMTAR: hausse des bénéfices des 9 premiers mois

Le revenu net consolidé de Domtar Limited pour les neuf premiers mois de 1968 s'est élevé à $7,-100,000 soit 47c par action ordinaire, par comparaison à $6,900,-000 soit 45c par action pour la même période en 1967. Le revenu net comptant par action est de $1.81 contre $1.64 pour la période correspondate de 1967. Les ventes pendant les neuf premiers mois de cette année se sont élevées à $316,-000,000 alors qu'elles étaient de $318,700,000 l'an dernier, tandis que les revenus de placements et autres ont été de l'ordre de $4,-000,000, par rapport à $1,400,-000 pour la même période l'année dernière.

Selon la société, les bénéfices des Matériaux de construction Domtar Ltée continuent à refléter une amélioration du rythme de la construction domiciliaire. Les profits des Produits chimiques Domtar Ltée sont légèrement plus élevés que ceux de l'an dernier. L'exploitation de la fabrique de pâte et de l'usine de produits chimiques de la société à Lebel-sur-Quévillon continue à s'améliorer.

Pour le troisième trimestre qui s'est terminé le 30 septembre 1968, le revenu net s'est élevé à $2,000,-000 , soit 14c par action ordinaire, par comparaison à $2,900,000, soit 19c pour le trimestre correspondant l'an dernier. Le revenu net comptant représente 59c par action alors qu'il était de 65c pour le même trimestre de 1967. Les ventes ont atteint $103,500,000 pour ce trimestre, comparativement à $107,100,000 l'an dernier, tandis que les revenus de placements et autres sont passés de $400,000 à $1,300,000 pour le troisième trimestre.

Les grèves

Les résultats financiers du troisième trimestre de cette année ont subi l'influence néfaste des grèves qui ont commencé le 18 juillet aux usines d'East Angus et de Windsor (Québec). Quelque 1,200 employés sont en grève. La société souligne que le papier kraft et les papiers fins canadiens doivent faire face à une concurrence de plus en plus vive de la part des producteurs américains, dont le prix de revient est moindre. Cette situation s'accentuera probablement au fur et à mesure que les réductions tarifaires du Kennedy Round entreront en vigueur. Par conséquent, il est particulièrement regrettable, déclare la société, que le 17 octobre, les employés aient rejeté une proposition présentée par un médiateur du gouvernement. Cette proposition aurait donné des taux de salaires nettement supérieurs à ceux payés par des usines concurrentielles du nord-est américain.

Une hausse de $5 la tonne sur le prix du papier journal expédié aux clients nord-américains a été annoncée au cours du trimestre qui vient de s'écouler. Elle entrera en vigueur le 1er janvier 1969. Les prix de vente des boîtes en carton ondulé dans l'Est du Canada ont été majorés depuis le 23 septembre 1968.

Inscription des actions de la First National City Corporation

First National City Corporation : - 33,116,593 actions nouvelles ordinaires, d'une valeur au pair de $13.50 chacune, dont 26,819,015 actions sont émises et en circulation et 1,805,552 actions sont réservées pour fins d'émission en vertu des plans d'option sur des actions et des plans d'achat d'actions de la First National City Corporation (autrefois la First National City Bank) et ont été inscrites le 1er novembre 1968 sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Sur le total ci-dessus, 3,991,936 actions sont, en outre, réservées pour la conversion de billets du capital et 500,000 le sont pour fins d'émission en vertu d'un plan d'option sur ses actions, en substitution des anciennes actions ordinaires de la First National City Bank qui furent converties à raison d'une action de cette dernière pour une de la nouvelle Corporation, conformément aux clauses de l'accord de fusion, daté du 23 juillet 1968. Les anciennes actions ordinaires de la First National City Bank, actuellement inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, ont été rayées de la liste précitée à l'ouverture de cette Bourse le 1er novembre 1968. En vertu d'un certificat d'amendement, le capital-actions autorisé de la Corporation a été augmenté à 40,000,000 d'actions ordinaires, d'une valeur au pair de $13.50 chacune. Il n'y a pas de changement dans le symbole.

Le Congo et l'Union Minière font appel à la médiation de McNamara

La République Démocratique du Congo et l'Union Minière viennent de recourir aux bons offices de M. Mc Namara, Président de la Banque Mondiale, pour la recherche d'une solution au différend qui les sépare.

Un communiqué de M. Mc Namara à ce sujet est ainsi conçu:

"A la demande des parties intéressées, M. Mc Namara, Président de la Banque Mondiale, a accepté de prêter ses bons offices à la solution du litige existant entre la République Démocratique du Congo et la Société Belge "Union Minière".

"L'objectif principal de M. Mc Namara sera de provoquer et de faciliter des contacts efficaces entre les deux parties en vue d'arriver à un arrangement.

"Cependant si à quelque moment que ce soit au cours de ces contacts il devait sembler à M. Mc Namara que des suggestions ou des mises au point de sa part seraient de nature à faciliter la solution du problème, il aurait la faculté d'intervenir en ce sens".

Great Lakes Paper Co.

Pour les trois premiers trimestres de la période écoulée le 30 septembre 1968, les résultats de Great Lakes Paper Co. indiquent une baisse due principalement à la réduction de 20.8% des envois de papier journal.

Les bénéfices nets ont été de $1,902,444 (53 cents l'action) comparativement à $3,139,402 (87 cents l'action) et des ventes de $46,-985,054 comparativement à $52,-422,645 en 1967. La baisse des expéditions de papier journal de 221,900 à 280,150 fut surtout occasionnée par la grève qui a paralysé deux quotidiens de Détroit de novembre 1967 à août 1968. Une grève de deux semaines dans un moulin de la compagnie a également causé une perte de production. Les expéditions de pulpe chimique ont été de 21.6% plus élevées au cours de la période de 1968 pour atteindre le total de 113,955 tonnes.



Solution à la crise du logement?

Fabriquer des pièces détachées de maison en usine n'est pas nouveau, mais assembler des *maisons entières* en usine l'est certainement. Nous pouvons compléter et meubler une Maison UNIVERSELLE ALCAN à toutes les 90 minutes environ. Livrée dans une zone résidentielle bien planifiée, chacune d'elles est ainsi prête à être habitée en moins d'une journée.

La technique de production en série permet à des milliers de Canadiens de devenir propriétaires. Sa mise au point tombe . . . à point. L'arrivée de la Maison UNIVERSELLE ALCAN sur le marché juste au moment où le public réclame de bonnes maisons à prix raisonnables n'est cependant pas une simple coïncidence. Nous pressentions ce besoin depuis longtemps. Il nous a fallu des années de recherches. Il nous a fallu *apprendre* à assembler notre Maison UNIVERSELLE ALCAN. Nous l'avons bien appris semble-t-il. Peut-être même en construirons-nous assez pour aider à la solution de la crise du logement!

La Maison UNIVERSELLE ALCAN n'est qu'un autre exemple de la façon dont nous faisons les choses à l'Alcan. Nous ne répondons pas seulement aux besoins des consommateurs: nous les anticipons. Sans arrêt, tout en améliorant les produits d'aujourd'hui, nous planifions pour demain.

ALUMINIUM DU CANADA, LTÉE

ALCAN

BRONFMAN: les Expos feront dépenser $30 millions, à Montréal en 69

Le président du conseil d'administration du Club de Baseball de Montréal et de la société Seagram Ltd. estime à $30 millions les dépenses que les amateurs de baseball effectueront, au cours de la première année d'existence des Expos de Montréal.

Conférencier lors du déjeuner-causerie de la Chambre de commerce du district de Montréal, mardi dernier, M. Bronfman faisait part de quelques chiffres fondés sur des études effectuées par d'autres clubs de la ligue majeure et qui démontrent ce que seront les répercussions immédiates de la franchise, franchise qui coûte à elle seule $10 millions.

Pour la première année, a souligné le conférencier, nous prévoyons une assistance de 1,200,000 personnes, chiffre qui représente un revenu de l'ordre de $360,000 pour la Ville de Montréal, en tenant uniquement compte de la taxe d'amusement de 10% et sans aucune considération du loyer. De ce nombre, a poursuivi M. Bronfman, 40% des visiteurs viendront de l'extérieur de Montréal et quelque 33% passeront deux jours et deux nuits à Montreal et rapporteront, directement ou indirectement, quelque $12 millions. En outre, a-t-il continué, les amateurs de baseball en général dépenseront à Montréal environ $30 millions.

Du point de vue pratique, a fait observer le conférencier, nous avons la confirmation de la vente de 3,300 billet de saison, et cela sans que nous ayons encore fait aucune sollicitation.

Par ailleurs, M. Bronfman a fait connaître, que "deux autres bailleurs de fonds feront partie du conseil d'administration du Club de Baseball de Montréal, d'ici la fin du mois". Les autres membres du conseil d'administration des Expos de Montréal, sont, outre M. Bronfman, MM. Paul Beaudry, John McHale, Sydney Maislin, John Newman et Hug Hallward.

Marine Industrie Limitée prend le contrôle des Industries Foresteel Ltée

Marine Industrie Limitée vient de conclure une transaction par laquelle elle a pris le contrôle des Industries Foresteel Limitée, M. Léo Forest, fondateur et président des Industries Foresteel Limitée, a vendu à M.I. L. Toutes les actions privilégiées et 70% des actions ordinaires de sa compagnie. M.I.L. s'est engagée à acheter, d'ici cinq ans, toutes les actions ordinaires qui restent la propriété de M. Forest.

Les Industries Foresteel Limitée possèdent trois usines; le siège social et l'usine principale sont situés à Rivière-des-Prairies; les deux autres usines sont situées rue Bercy à Montréal, et à Ville Saint-Pierre. La compagnie fabrique une grande variété d'appareils: bâches de turbines, blindage intérieur de tunnels, cabines de pelles mécaniques, cheminées industrielles, conduites forcées pour barrages hydro-électriques, pylônes, tours de cracking, etc. En 1967-68, le chiffre d'affaires de la compagnie a été de $12,500,000. Durant l'exercice en cours, le chiffre des ventes devrait atteindre $14,500,000.

En se portant acquéreur du contrôle de Foresteel, Marine Industrie Limitée se propose de rationaliser les opérations des ateliers de Foresteel avec ceux de Sorel, afin d'utiliser au maximum les moyens de production des deux compagnies. M. Léo Forest conserve son poste de président de la compagnie et M. G.E. Cook assume les fonctions de directeur général.



Québec BATTANT

Le Québec bat la marche des pays industriels en pleine expansion. Il bat d'une énergie née de ses immenses richesses naturelles et de la vitalité de ses ressources humaines.

Pulpe, amiante, fer, cuivre, zinc, titane, formidables réserves hydro-électriques, réseaux de communication vastes et modernes . . . tout existe au Québec pour l'industriel qui veut donner à son entreprise un nouvel essor ou qui désire en créer de nouvelles.

Un héritage de cette importance, toutefois, est lourd à porter. La tentation peut venir, une fois atteint un certain degré de puissance, de laisser à d'autres la continuation de sa propre réussite. Aussi le Québec, dans le but de stimuler et de promouvoir davantage l'expansion de nos industries, accorde-t-il certaines lois comme celle sur l'accord de primes pouvant atteindre 40% du capital investi entre le 1er avril 1968 et le 31 mars 1971 dans la construction, l'expansion et l'outillage d'industries.

D'autre part, des réductions d'impôts sont consenties par la déduction, à même le revenu imposable, de 30% des sommes investies pendant cette même période; et ce crédit d'impôt est applicable n'importe quand, même après 1971.

Renseignez-vous davantage. Communiquez avec le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, Place d'Youville, Québec, ou avec notre bureau de Montréal, 1 Place Ville-Marie.

Par téléphone: Québec, 693-5045, Montréal, 873-3518.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Φ

Selon la B. de M.

Les ventes sont en avance sur celles de 1967

Selon la "Revue des Affaires" du 25 octobre dernier de la Banque de Montréal, la production et les ventes dans l'industrie lourde et l'industrie légère du Canada sont en avance comparativement à l'an dernier. La plupart des scieries ont produit à pleine capacité et la demande est généralement satisfaisante pour le bois dur et le bois mou et les prix demeurent fermes. La plupart des usines de pâtes et papiers marchaient à plein rendement ou presque. La valeur des permis de construction accordés dans le Montréal métropolitain est nettement en recul sur le mois précédent. Situation mixte dans la fabrication des textiles. Les fabricants de jouets et de vêtements remplissent leurs commandes de Noël et le volume l'emporte sur l'an dernier. Les expéditions de céréales par le port de Montréal, du début d'août au 30 septembre, ont été de 16 millions de boisseaux, au lieu de 19 millions pour la même période l'an dernier.

Bourse d'étude SNC

M. Gérard Zaloum de Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc., sur la photo, est le récipiendaire 1968 de la bourse d'étude post-universitaire SNC. M. Zaloum présentement détenteur d'un B.Sc. en économie, a quitté Montréal récemment pour le Centre d'Etudes Industrielles à Genève en Suisse, où il étudiera en vue de l'obtention d'un diplôme en administration (M.B.A.).

A l'encontre des autres détenteurs de la bourse, M. Zaloum n'étudiera pas un sujet relié au génie. Il se penchera plutôt sur les problèmes particuliers au domaine des affaires internationales. Le cours, d'une durée de onze mois, se compose de huit mois d'études académiques et de trois mois de stages dans l'industrie.

Institué il y a deux ans, le programme de bourses d'études post-universitaires SNC est considéré comme étant le plus important à être mis sur pied par une firme canadienne de consultants. Les autres récipiendaires sont M. Jacques Gérin, ing., qui vient de se voir décerner une Maîtrise en Aménagement Régional de l'Université de la Caroline du Nord et M. Peter T. Wong qui étudie présentement à l'Imperial College de l'Université de Londres en vue de l'obtention d'un Ph. D. en structure.